

Evaluation des Réseaux Jeunes locaux

Rapport final

— Agence Phare

Avril 2022



DOCUMENT RÉALISÉ PAR L'AGENCE PHARE

AUTEUR.ES :
EMMANUEL RIVAT
LOUISE FREULET
LISA GIACINTI
MARION SEROT

— agencephare.com

Avant propos

A l'heure où le mouvement de l'éducation populaire s'interroge fortement sur ses ambitions et son rôle pour la jeunesse et pour les territoires, cette étude évaluative menée par l'Agence Phare **interroge les conditions de mise en œuvre et les résultats du programme porté par la FCSF intitulé « Réseaux Jeunes locaux »**.

Ce programme, et l'évaluation de ce programme, sont particulièrement intéressants pour interroger trois enjeux des politiques de jeunesse qui se situent au cœur de l'AMI Tremplin Asso, piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, dont ce programme est lauréat.

Alors que les acteurs de jeunesse concentrent souvent leurs efforts auprès des jeunes sur l'offre d'activités de loisirs, le programme propose d'abord aux jeunes de nouvelles activités centrées sur davantage de mixité, de débat, sur la prise de conscience des inégalités et des problèmes sociaux, et l'engagement citoyen.

Ce programme permet également d'interroger comment et avec quels moyens les animateur.rices peuvent motiver, rassembler, et réunir des jeunes issus de différents centres sociaux, quartiers, territoires (ruraux, QPV), en mobilisant un certain nombre de ressources et de compétences adéquates.

Cette étude montre enfin comment la FCSF, à rebours de certaines pratiques de l'ESS, a mis en place un modèle d'essaimage très souple des Réseaux Jeunes locaux, qui repose sur la circulation des personnes, des idées, et favorise l'hybridation des pratiques entre contextes locaux et entre l'échelle nationale et locale.

Nous souhaitons d'abord ici remercier l'ensemble des personnes ayant accepté de participer à cette étude évaluative. Nous avons proposé et tenu à garantir à ces personnes l'anonymat de leurs propos afin de permettre de recueillir leurs points de vue dans de bonnes conditions.

L'ensemble des propos et des analyses proposées par l'Agence Phare n'engage enfin qu'elle-même.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| 1. CONTEXTE DES RESEAUX JEUNES LOCAUX (RJL) | 5 |
| 1.1. L'AMI Tremplin Asso : une opportunité pour essayer des solutions auprès des jeunes | 6 |
| 1.2. La motion jeunesse de la FCSF : un tournant en faveur de l'engagement des jeunes | 7 |
| 1.3. Les Réseaux Jeunes locaux : un projet qui porte une pédagogie d'engagement | 7 |
| 1.4. Les enjeux liés à la crise du Covid-19 | 8 |
| 2. CADRAGE DE L'EVALUATION | 11 |
| 2.1. Les objectifs de l'étude évaluative | 12 |
| 2.2. Les principes d'action | 13 |
| 2.3. Le cadrage du sujet | 14 |
| 2.4. La méthodologie qualitative | 17 |
| 3. LES RJ LOCAUX : UNE EMERGENCE ET UNE MISE EN ŒUVRE TRES TERRITORIALISEES | 21 |
| 3.1. Une forte mobilisation locale sur plusieurs niveaux | 22 |
| 3.2. Le choix du format et des actions des RJ locaux : une vraie souplesse | 26 |
| 3.3. Associer les jeunes : un défi structurel, des réponses à la carte | 29 |
| 3.4. Un modèle d'essaimage original et efficace, encore trop peu lisible pour les partenaires | 34 |
| 4. POUR LES JEUNES : UN <i>EMPOWERMENT</i> SURTOUT INDIVIDUEL, PARFOIS COLLECTIF | 39 |
| 4.1. Une mise en capacité des jeunes de participer aux RJ locaux inégale | 40 |
| 4.2. Les jeunes développent lors des RJ locaux des compétences utiles au débat démocratique | 45 |
| 4.3. Au RJ local, les jeunes prennent conscience de la dimension sociale des inégalités | 51 |
| 4.4. Un effet levier sur l'engagement individuel, plus rarement sur des engagements collectifs | 57 |
| 5. POUR LES ANIMATEUR-RICES : EXPERIMENTER SANS POLITISER ? | 62 |
| 5.1. Les animateur-rices (re) trouvent du sens à leur métier | 63 |
| 5.2. Les animateur-rices réfléchissent à leurs pratiques d'animation | 65 |
| 5.3. Les animateur-rices sont peu mis en capacité d'animer des débats de société | 69 |
| 5.4. Trois défis : renforcer la formation, la capitalisation et la légitimité des expériences locales | 73 |
| 6. PROGRAMME EVALUATEUR.RICES : CONSTATS ET PRECONISATIONS | 76 |
| 6.1. Objectifs du programme | 77 |
| 6.2. Déroulement, constats et préconisations | 77 |
| 6.3. Restitution collective lors du séminaire RJL | 80 |
| 7. CONCLUSION ET PISTES DE PRECONISATION | 84 |
| 7.1. Des conditions de mise en œuvre souples | 85 |
| 7.2. Trois impacts pour les jeunes | 85 |
| 7.3. Trois impacts pour les animateur-rices | 86 |
| 7.4. Synthèse graphique des impacts | 87 |
| 7.5. Potentiel d'essaimage | 88 |
| 7.6. Préconisations | 88 |
| 8. BIBLIOGRAPHIE | 89 |

Un rapport à l'écriture inclusive : quelques clés de lecture du document

L'écriture de ce rapport d'étude se veut inclusive vis-à-vis des différences appartenances sociales des personnes, notamment des jeunes enquêté-es. Deux conséquences rédactionnelles découlent de ce choix.

En premier lieu, nous avons fait le choix d'une écriture inclusive qui ne se limite au masculin en considérant qu'il s'agit du genre qui prédomine ou est neutre. Nous utilisons le point médian ainsi que les pronoms « elleux » (pour elles et eux) ainsi que « celleux » (pour celles et ceux) afin d'inclure non seulement les femmes mais également les personnes non binaireS qui ne s'identifient ni comme des femmes ni comme des hommes.

En second lieu, ce rapport parle, à de nombreuses reprises, de « classe », de « genre » ou encore « race ». Par ces mots, notamment celui de « race », il ne s'agit en aucun cas de faire référence à des différences biologiques entre les jeunes, mais aux constructions sociales qui font qu'il existe des rapports de pouvoir, des rapports de classe, de genre, et de race, et qui placent les personnes dans des positions sociales différentes dans la société. Nous parlerons alors souvent de personnes « racisées » pour mettre en visibilité leur position et ce qu'un programme tel que l'essaimage de Réseaux Jeunes locaux peut aussi apporter à ces jeunes. Aussi, lorsque nous mobilisons le terme de « social » (hétérogénéité sociale, etc.), nous ne faisons pas uniquement référence à des enjeux de classe sociale ou de précarité, mais à tous les rapports structurels de pouvoir dans la société.

1.

Contexte des Réseaux Jeunes Locaux (RJL)

Partie 1

Nous proposons d'abord de replacer le programme d'expérimentation de Réseaux Jeunes locaux porté par la Fédération des Centres Sociaux de France dans le contexte de la motion jeunesse de la FCSF (1.1), et celui des ambitions de l'AMI Asso Tremplin porté par l'ANCT (1.2). Nous précisons alors comment le programme d'expérimentation des Réseaux Jeunes locaux repose sur la volonté de diffuser et mettre à disposition des fédérations et des centres sociaux territoires un format, des outils permettant d'organiser des rencontres, des temps d'échange et des activités « d'engagement » pour des jeunes issus de différents territoires, notamment ruraux et QPV (1.3). Le contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid a impacté fortement ce déploiement, et il importera de tenir compte de ces contraintes dans l'évaluation (1.4).

1.1.L'AMI Tremplin Asso : une opportunité pour essayer des solutions auprès des jeunes

L'AMI « Tremplin Asso » porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) soutient le changement d'échelle d'associations afin de développer des actions de proximité et par là-même de remettre les habitants et les territoires au cœur de la politique de la ville. Cet AMI s'inscrit dans le cadre de **politique publique** intitulé « soutien à la vie associative et médiation sociale » du **secteur** « politique de la ville ».

Cet AMI intervient dans un contexte très particulier : depuis 2017, le « modèle français » de la politique de la ville est questionné, sur un plan académique et politique et le secteur associatif a connu une forte restructuration autour de nouveaux modes opératoires. Le secteur associatif dans les QPV est en effet structuré par trois grandes problématiques¹. D'une part, les associations ancrées dans les quartiers éprouvent des difficultés à obtenir des financements pérennes. D'autre part, les grandes associations, par exemple d'éducation populaire, peuvent rencontrer des difficultés à agir et à proposer des solutions en proximité avec les jeunes. Ces deux types d'acteurs peuvent ainsi vivre des situations et un sentiment de concurrence dans l'accès aux financements.

Au total, l'AMI a sélectionné 44 structures, sur 3 ans, pour un montant total de 45 millions d'euros, ayant des projets visant à essayer des solutions dans les quartiers politiques de la ville.



Il importe de noter que les problématiques de changement d'échelle des lauréats ne sont pas toujours les mêmes. A titre d'exemple, si certaines structures comme la FCSF sont déjà fortement implantées dans ces quartiers et visent à mieux favoriser la rencontre de professionnels et de jeunes de structures existantes sur différents territoires, pour d'autres associations, l'enjeu est d'agir davantage en proximité des associations de quartiers et des jeunes de ces quartiers. **Cet AMI est donc une opportunité d'agir pour la FCSF** et de proposer l'essaimage

¹ Agence Phare, Evaluation du Programme d'Investissement d'Avenir de Jeunesse du territoire nantais, 2017-2022.

d'un dispositif d'engagement citoyen des jeunes : le « Réseau Jeunes », un dispositif qui est expérimenté depuis presque 10 ans à l'échelle nationale.

1.2. La motion jeunesse de la FCSF : un tournant en faveur de l'engagement des jeunes

La « motion jeunesse », votée en 2017, incarne la volonté politique de la FCSF d'accompagner et de **proposer des ressources financières, pédagogiques, et techniques** aux fédérations et aux centres sociaux « dans leurs démarches » de construction de projets pour et avec les jeunes :

« Depuis 2010, la FCSF agit en faveur de l'engagement des jeunes, pour donner à voir une autre image des jeunes, engagés sur leur territoire et sur les questions de société, que celle souvent véhiculée, mais aussi pour réaffirmer la place des centres sociaux dans l'action jeunesse en France. En mai 2017, la motion Jeunesse, votée par l'ensemble du réseau est venu conforter cet élan, en insistant sur la disponibilité de la FCSF pour accompagner les centres sociaux et les fédérations dans leurs démarches. » (Site internet du « Chantier jeunesse » de la FCSF)

La motion « jeunesse » de 2017 vise ainsi à renforcer les initiatives existantes ou nouvelles issues du terrain portées par des centres sociaux, mais également portées par des réseaux ou des commissions jeunesse sur les territoires, dans lesquelles les animateur.rices sont plus ou moins actif.ves

« En 2017, le CA a voté la motion jeunesse, qui pose les ambitions de faire un pas en avant sur le travail avec les jeunes adultes, spécifique sur cette tranche d'âge-là. Car la place de la jeunesse dans les centres sociaux, elle est pas si évidente, la place des jeunes n'est pas identifié, même par les professionnels qui voient la place des jeunes, comme si c'était pas des habitants en fait, en général. » (Un professionnel de « jeunesse » de la FCSF)

Comme l'illustre cet extrait d'entretien, il importe ici de noter que cette motion jeunesse se donne enfin pour ambition de donner une reconnaissance, une place et des activités destinées aux jeunes non plus seulement considérés comme des jeunes, mais comme des habitants des territoires à part entière.

1.3. Les Réseaux Jeunes locaux : un projet qui porte une pédagogie d'engagement

Le changement d'échelle de projets de Réseaux Jeunes locaux constitue une expérimentation pour la FCSF à plusieurs égards². Sur un plan plus institutionnel, le projet de RJ local s'inspire initialement d'une démarche

² Comme l'a démontré d'autres travaux d'évaluation, le changement d'échelle est souvent par définition expérimental car il vient interroger les conditions de pilotage, le mode de fonctionnement interne, les modalités de coopération et des partenariats, voir le modèle économique des structures. Agence Phare, *Evaluation du programme La France s'engage*, FEJ. 2017.

d'expérimentation dans plusieurs territoires, dont la Vienne, et l'organisation d'un RJ national au cours duquel des animateur.rices, des jeunes, des responsables de fédérations.

Surtout, le projet de RJ local invite les professionnels à mettre en place de nouvelles activités pour les jeunes. Alors que les Centres Sociaux sont historiquement mobilisés autour d'une offre de service pour les jeunes qui donne la part belle, pour la jeunesse, à des activités de loisir, le projet de Réseaux jeunes local (RJL) propose de prolonger l'implication des jeunes vers des activités et une expérience de rencontre, de débat et éventuellement d'engagement avec d'autres jeunes du même département.

En ce sens, le projet de RJ locaux invite les animateur.rices de jeunesse des territoires à modifier leur posture et leurs pratiques d'accompagnement à l'égard des jeunes des centres sociaux. En effet, le projet de RJ local invite les animateur.rices de jeunesse à adopter une nouvelle pédagogie d'accompagnement des jeunes. Les Réseaux Jeunes locaux (RJL) s'appuient, en principe, sur **une pédagogie de l'engagement définie dans la motion jeunesse de 2017**.

« S'appuyant sur des principes tels que la promotion de la démocratie, de la coopération, de la communication non-violente et soucieux d'un développement global de l'enfant et du jeune, cette pédagogie met en œuvre une approche personnalisée de chaque enfant/jeune en lui permettant d'avoir un rôle, une responsabilité, dans chaque projet, dans le déroulement de chaque activité, au cœur des démarches collectives. »

Dans la pédagogie de l'engagement, les adultes doivent notamment apprendre à « laisser la place », cela « en reconnaissant les capacités, les bonnes idées des 'adultes en devenir' autour d'eux, avec eux », comme l'indique la motion jeunesse de 2017. Autrement dit, pour la FCSF, **les Réseaux Jeunes locaux (RJL) ne sont pas une fin en soi, mais des outils** pensés pour favoriser le développement du « pouvoir d'agir » des jeunes dans l'organisation et le déroulement des activités de ces réseaux d'une part, et dans la société d'autre part³.

A ce titre, la mise en place de Réseaux Jeunes locaux repose autour de plusieurs événements : des échanges et des événements de coordination entre la FCSF et les fédérations sur les territoires ; l'organisation d'un séminaire national d'échange avec des animateur.rices, des jeunes, et des représentant.es de centres sociaux ; et enfin une formation qui se déploie à partir de 2021⁴. A cet égard, il importe de noter que, **au-delà des grands principes et incontournables définis par la Fédération nationale (présence de débats, de moments de convivialité, etc.), chaque territoire est libre d'interpréter les modalités de la mise en œuvre du projet à l'échelle locale**.

1.4. Les enjeux liés à la crise du Covid-19

Le déploiement des RJ locaux ainsi que cette évaluation ont eu lieu dans un contexte sanitaire et social très spécifique.

Le COVID a d'abord eu des effets sur la mise en œuvre des RJ locaux. Si nous constatons que les annulations de projet de Réseaux Jeunes locaux ont été rares, les reports dans la préparation et/ou le déroulement des RJ locaux ont été en revanche très nombreux. Le contexte sanitaire a pu entraîner un passage en distanciel de certaines préparations d'événements (notamment pour maintenir un lien et continuer à mobiliser les jeunes comme les animateur.rices) et il a pu amener les territoires à organiser des événements dans des contextes locaux

³ Voir le livret du Réseau Jeune Na

⁴ Formation Réseaux Jeunes locaux.

dégradés (porte du masque systématique pour les participants). Enfin, le contexte sanitaire a surtout eu pour conséquence, un report des modules de formation à destination des animateur-rices, ainsi que des chargé-es de mission au sein des fédérations locales, qui ont été organisées en décalé, parfois après les RJ locaux.

Organisation d'un RJ local dans un espace adapté et port du masque des participant.es



Source : Agence Phare

Le COVID a également eu des effets sur les bénéfices retirés par les jeunes. Le maintien de la plupart des RJL en présentiel a eu peu d'impact de la Covid sur les bénéfices retirés par les jeunes (au contraire, les jeunes ont vécu les RJL comme une opportunité de sociabilisation particulièrement pertinente). Néanmoins, la possibilité des jeunes de rencontrer d'autres jeunes a pu être légèrement limitée par les mesures de distanciation physique (exemple : obligation de manger par centre social lors des repas).

Enfin, le COVID a eu des effets sur les conditions de mise en œuvre de l'évaluation des RJL. Une volonté de suivre le rythme des RJL et des modules de formation = des reports d'observations et donc d'entretiens mais pas d'annulations. Du fait des retards de mise en œuvre des formations d'animateur-rices, une impossibilité – à ce stade - d'aller observer et comprendre leurs effets sur les pratiques professionnel-les.

2.

Cadrage de l'évaluation

Partie 2

Cette évaluation repose ici sur plusieurs objectifs (2.1), et des principes d'action (2.2). Un travail préalable de cadrage a permis de clarifier une problématique, les questions évaluatives et les hypothèses de celle-ci (2.3), guidant ainsi la construction d'une méthodologie adaptée (2.4).

2.1. Les objectifs de l'étude évaluative

Au cours des trois années d'expérimentation, le programme « Réseau Jeunes » a été très déployé de manière singulière selon chaque territoire départemental, en fonction des spécificités territoriales de chaque fédération départementale (approche, pédagogies, ressources, etc.). L'évaluation du dispositif et du changement d'échelle du « Réseau Jeunes » porté par la FCSF doit permettre d'atteindre plusieurs objectifs stratégiques, qui se déclinent chacun en objectifs opérationnels.

2.1.1. Etudier les conditions de mise en œuvre et l'impact du projet « Réseau Jeunes »

Le CGET a notamment publié un cahier des charges de l'évaluation identifiant les principaux points d'analyse attendus :

- L'inscription territoriale du projet et sa contribution au développement local.
- La manière dont le projet a mobilisé les associations – notamment les associations de proximité – et suscité des coopérations nouvelles entre associations QPV.
- Les modalités d'implications des partenaires institutionnels du projet ainsi que des partenaires associatifs.
- La manière dont le projet a favorisé l'implication des habitants, et plus particulièrement des bénéficiaires de l'action.
- L'ingénierie méthodologique, les démarches et outils développés par le projet, et les transferts possibles, notamment vers d'autres associations.
- La stratégie d'essaimage du projet.
- La viabilité et notamment la pérennité potentielle du projet après la fin du programme.

Cette évaluation a répondu à la plupart de ces questionnements, à l'exception de la question de la viabilité et de la pérennité potentielle du projet après la fin du programme, sur laquelle nous ne disposons pas de vision financière stabilisée. Il faut noter que de nombreux questionnements évaluatifs portent sur les modalités d'implication des partenaires locaux, de création de partenariats, de partages de compétences et d'outils. La réalisation de ce volet d'analyse pourra nourrir la réflexion de la FCSF sur les enjeux de pilotage du projet.

2.1.2. Identifier les points d'amélioration du programme et les bonnes pratiques professionnelles

La FCSF souhaitait clarifier le positionnement et les pratiques professionnelles des animateurs des centres culturels et socio-culturels vis-à-vis des jeunes et de la place des jeunes dans les centres sociaux (pédagogies, etc.). Les premiers échanges avec la FCSF ont permis d'identifier plusieurs axes d'analyse :

- Sous l'angle des perceptions des jeunes (capacité des jeunes, etc.)
- Sous l'angle des compétences mobilisables (animation, etc.)
- Sous l'angle du rôle des jeunes dans la gouvernance des fédérations départementales et de l'échelle nationale
- Sur l'articulation d'une approche intergénérationnelle et d'une approche jeunesse.

A cet égard, nous avons identifié autant des bonnes pratiques pédagogiques, que des bonnes pratiques organisationnelles liées aux conditions de pilotage du programme dans des contextes et des territoires très différents. Les enseignements de l'évaluation seront de ce point de vue mis en débat avec les professionnels de

jeunesse au cours de l'année 2022 afin de contribuer à la circulation de ces bonnes pratiques et des questionnements concrets qu'ils soulèvent pour la FCSF et l'échelle locale.

2.1.3. Valoriser l'identité « jeunesse » de la FCSF et des fédérations départementales

Il existe aujourd'hui un certain nombre d'acteurs jeunesse ayant des identités et des pratiques professionnelles très différentes (Francas, Information-Jeunesse, Léo-Lagrange, etc.), dans un contexte de politiques jeunesse en pleine transformation (positionnement de la CNAF, etc.). Cette évaluation a contribué, au regard des différents éléments produits, à mieux définir les points de force et de faiblesse du dispositif dans le contexte des politiques de jeunesse et clarifier la manière dont la FCSF et les fédérations départementales et les centres sociaux occupent une place et ont une plus-value très spécifique dans les politiques de jeunesse au regard de leur proximité avec la jeunesse des quartiers dits « politique de la ville ».

2.2. Les principes d'action

Cette évaluation a également été guidée par plusieurs principes d'action, qui ont structuré l'ensemble de notre démarche d'accompagnement.

2.2.1. Construire une évaluation continue, souple, accessible et utile en fonction de l'évolution du projet

L'Agence Phare a proposé une évaluation « en continu » du dispositif afin d'alimenter régulièrement la réflexion de la FCSF, des fédérations et des animateur.rices sur les conditions de pilotage et de déploiement des Réseaux jeunes locaux.

- Nous avons participé à de nombreux temps d'échange avec les différentes parties prenantes du projet (temps de bilan de l'essaimage des Réseaux jeunes locaux avec les fédérations, participation active au séminaire nationale des Réseaux Jeunes locaux, etc.).
- Nous avons porté une attention toute particulière à la manière dont nos méthodes, nos analyses et nos enseignements pouvaient être compris et diffusés auprès de l'ensemble des participants, y compris les jeunes.

En ce sens, l'évaluation n'est jamais seulement qu'une évaluation : elle est également un levier de production de connaissance permettant aux actrices et acteurs d'être réflexifs sur leurs pratiques.

2.2.2. Favoriser la place des jeunes dans la démarche de l'évaluation

Nous avons également proposé d'associer, autant que possible les jeunes, à la démarche évaluative, autour de la mise en place d'un programme jeune explorateur, qui visait à réunir des jeunes pendant un week-end afin de

les accompagner dans la production de constats et des préconisations sur la dynamique des Réseaux Jeunes locaux, en amont d'un séminaire national. Ce programme évaluateur visait à démontrer que :

- Les jeunes peuvent être associés à la construction de l'évaluation (construction des impacts et des indicateurs visés).
- Les jeunes peuvent être associés collectivement à la construction de constats qu'ils formulent avec leurs propres mots.
- Les jeunes peuvent être associés à la construction de préconisations concernant les pistes d'amélioration du dispositif « Réseau jeunes ».

La réussite de ce type d'accompagnement reposait alors sur plusieurs facteurs : permettre aux jeunes de choisir leur sujet ; ne pas prédéterminer le format de leur production ; clarifier auprès d'eux dès le départ de la démarche l'impact (ou non) potentiel de celle-ci.

2.2.3. Fédérer les participants autour d'une vision partagée de l'impact souhaité

Nous avons proposé, lors d'un séminaire national, un atelier très collaboratif, au cours duquel les animateur.rices pouvaient parler de leur expérience vécue et de leurs pratiques, et qui pourrait donner une place importante aux jeunes concernant l'identification et la proposition d'impacts.

2.3. Le cadrage du sujet

Le cadrage de cette évaluation repose sur une problématique (2.1.1), des questions évaluatives (2.2.2) et un certain nombre d'hypothèses (2.2.3).

2.3.1. Problématique de l'évaluation

La problématique de notre accompagnement a émergé des données recueillies empiriquement, à travers les observations et entretiens, mais a également été structuré par nos lectures académiques sur les enjeux d'engagement citoyen et politique, notamment des jeunes.

Pour construire cette problématique, nous sommes d'abord partis de l'idée que les « Réseaux jeunes » ont en commun un format basé sur la rencontre, le dialogue ainsi que le passage à l'action, notamment des jeunes. Ce processus a toutefois lieu dans un contexte où une diversité d'acteurs sont présents. Et on constate que ces acteur.rices ont non seulement des profils sociologiques et des parcours antérieurs différents, mais aussi des conceptions du « Réseau Jeunes » et la Jeunesse, des motivations à s'y engager ainsi que des statuts et des rôles en son sein qui sont très hétérogènes. Les notions « d'engagement » et de « pouvoir d'agir » sont ainsi portées par certain.es acteur.rices au sein de la FCSF et des territoires pour décrire le cadre et les impacts attendus du programme Réseaux Jeunes locaux, mais ils recouvrent des idées et des attendus très différents.

Pour cette raison, nous avons considéré que **le recours à ces notions d'« engagement » et de « pouvoir d'agir » ne permet pas de bien comprendre finement les effets que les projets de Réseaux Jeunes locaux pourraient avoir sur les jeunes et les professionnelles et les professionnels de jeunesse**. La notion d'engagement peut recouvrir de grandes variations en termes de niveau d'implication des jeunes

(participation bénévole à un événement ; participation à la gouvernance d'un projet ; participation à la co-construction des activités et des décisions d'un projet). De même, la notion de pouvoir d'agir des jeunes ne manque pas d'interroger : pouvoir d'agir vis-à-vis de qui ? Des jeunes vis-à-vis de leur trajectoire de vie ? Des associations ? Et plus largement des institutions publiques ? Pouvoir d'agir individuel ou collectif ? **En ce sens, les notions d'« engagement » et de « pouvoir d'agir sont davantage des « catégories pratiques » tournée vers l'action et la mobilisation des personnes, plus que des « catégories d'analyse »**⁵.

Nous proposons alors pour étudier les conditions de mise en œuvre et les effets des Réseaux Jeunes locaux de **mobiliser la notion d'« empowerment », c'est-à-dire la capacité des Réseaux Jeunes locaux à mettre les jeunes en position de pouvoir d'une part, et à stimuler chez eux des apprentissages (de savoirs, compétences, etc.) leur permettant d'accéder à cette position de pouvoir d'autre part.** L'empowerment relève donc autant d'un processus que d'un état. Le succès de la notion d'empowerment s'étant accompagnée d'une diversification de ses significations comme de ses pratiques, il s'agit de restituer le « type » d'empowerment auquel les Réseaux Jeunes locaux participent⁶. S'agit-il d'un **empowerment individuel**, qui vise à transformer surtout les jeunes en tant qu'individus mais sans transformer la société et l'environnement qui les entourent ? S'agit-il d'un **empowerment collectif**, qui rend possible la reconnaissance – notamment par les jeunes ou d'autres groupes - de la domination de certains groupes sociaux ? Ou bien d'un **empowerment politique**, qui implique d'amener les jeunes à travailler et à se mobiliser pour changer la société et ses institutions - notamment politiques, de manière à ce que ces institutions puissent davantage inclure les individus et groupes sociaux ?

Au regard de l'objectif de créer de l'engagement surtout collectif à travers ce projet, et ce, sur des thématiques qui concernent les jeunes, notre problématique est la suivante :

« Dans quelle mesure et comment la rencontre, le dialogue et le passage à l'action d'une diversité d'acteurs (dans leurs profils, parcours, représentations, motivations, rôles, statuts, territoires, etc.) parviennent-ils à créer des conditions favorables à l'engagement collectif des jeunes sur des enjeux qui les concernent ? »

2.3.2. Questionnements évaluatifs

Au regard de ces hypothèses, nous avons formulé quatre grands axes de questionnements évaluatifs afin de guider la construction de la méthodologie.

2.3.2.1. Quelles sont les conditions d'émergence d'un « Réseau jeunes » (départemental ou régional) ?

- **Qui sont les acteurs** (jeunes, animateurs, fédération, financeurs, etc.) à l'initiative de la demande du « Réseau jeunes » ? Au sein de **quel(s) espace(s)** et à **quelle échelle** (centre social, fédération, élus locaux, etc.) ? Qui est le plus moteur dans la construction d'un réseau « Jeunes » ?
- En réponse à **quel(s) besoin(s) ?**
- En fonction de **quel(s) événement(s)** (« Réseau Jeunes » national, etc.) ?

⁵ Roger Brubaker. « Au-delà de l'identité » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139, 3 (2001), p. 66-85.

⁶ Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener, « L'empowerment, un projet d'émancipation ? » dans *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?*, Paris, La découverte, 2015, p. 139-147.

- Existe-il **des freins** à l'engagement dans un « Réseau Jeunes » (manque de vision et d'identité commune, de volonté politique, de compréhension ou, de moyens techniques, etc.) ? A quelle échelle, par quels acteurs, et pour quelles raisons ?

2.3.2.2. Quel est le modèle organisationnel d'un « Réseau jeune » ?

- Quelles sont les **grandes étapes et les temporalités** structurant l'organisation d'un « Réseau jeunes » ?
- A chacune des étapes, quels sont les **différents lieux** d'établissement ?
- Et quels sont les **différents « types » d'acteurs** (jeunes, animateurs, directeurs, administrateurs, centres sociaux, fédérations, prestataires externes, etc.) **qui participent ou pas** ? Quelles sont leurs **motivations** à participer ? Par **quels processus** et **selon quels critères** sont-ils « recrutés », notamment pour les jeunes ? De quelle(s) façon(s) **sont-ils représentés** (proportion de chaque type d'acteur par rapport aux autres), et dans quelle mesure leurs représentants sont-ils **représentatifs** (par exemple en termes de territoires) ? Qui sont les **acteurs** identifiés comme « **responsables** » ou « **porteurs** » de l'organisation du « Réseau jeune » ?

2.3.2.3. Quelles sont les pédagogies déployées au sein d'un « Réseau jeunes » ?

Autrement dit, comment se traduit le développement du pouvoir d'agir et l'engagement des acteurs, notamment des jeunes, au sein du « Réseau jeunes » voire en dehors ?

- Quelles sont les **modalités de la participation des jeunes** au « Réseau jeunes » ? Selon quelles modalités est pensé la **répartition de la parole** et la **prise de décision** dans le collectif (consensus, vote, etc.) ? Cela varie-t-il selon les sujets ?
- Quelle **légitimité** est donnée à l'**expérience individuelle « vécue »**, ainsi qu'au bien-être des jeunes, notamment en termes d'expression de leurs émotions ? **Les jeunes** sont-ils considérés comme des **acteurs « sachants »**, « responsables » et « compétents » ? Si oui, **sur quels sujets** ? Si non, qui sont ces acteurs ?
- Quelle **légitimité** est donnée à la **dimension systémique et politique des thématiques** abordées (inégalités sociales, environnementales, discriminations, etc.) ?
- Quelle place est donnée à la **problématisation politique**, à la réflexivité et à la créativité des jeunes ? Autrement dit, dans quelle mesure les jeunes sont-ils amenés à identifier la cause d'un problème, à désigner un responsable et à envisager des solutions ?
- L'engagement des jeunes passe-t-il par la **formalisation et la conscientisation d'une identité collective**, un « nous » en tant que jeunes ? Ce « nous » perdure-t-il au-delà du rassemblement formel du « Réseau Jeunes » ?
- L'engagement des jeunes est-il pensé comme nécessitant **une remise en question des représentations et des pratiques des « éducateurs »** (animateurs, directeurs, fédéraux, etc.) ?
- Sur tous ces aspects, quels sont les **apports des partenaires externes** et quelle est la capacité des acteurs des centres sociaux à se les approprier en interne ?

2.3.2.4. Quels sont les impacts souhaités, attendus et observés du « Réseau jeunes », sur quels participants et à quelles temporalités ?

- Quels sont les effets du « réseau jeunes » **sur les jeunes**, en termes de développement personnel, de socialisation politique mais aussi de création de liens voire de mixité sociale et ainsi d'engagement ? Quels sont les caractéristiques et parcours des jeunes pour lesquels ces effets sont les plus prononcés (âge, genre, territoire, ethnicité, etc.) ?
- Quels sont les effets du « réseau jeunes » **sur les animateurs**, en termes de développement de leur réflexivité, de changement de leurs représentations et de leurs postures vis-à-vis des jeunes, de création d'une culture professionnelle commune, d'engagement dans des actions collectives et en termes de dignité professionnelle ? Quels sont les caractéristiques et parcours des animateurs pour lesquels ces effets sont les plus prononcés ?
- Quels sont les effets du « réseau jeunes » à **l'échelle des centres sociaux**, notamment dans leur capacité à inclure les jeunes dans les instances de décision ?
- **Sur quelles temporalités** se situent l'ensemble de ces différents effets ?

2.4. La méthodologie qualitative

La méthodologie repose sur plusieurs axes : analyse documentaire, observations, entretiens, et un programme pour impliquer les jeunes de RJ locaux sur l'évaluation même du dispositif. Ces différents axes se sont articulés dans le temps en trois phases : une phase #1 ; une phase #2 de comparaison de quatre Réseaux Jeunes locaux portés par des Fédérations dans des contextes très différents. Au total des 3 phases, nous avons ainsi mis en œuvre la méthodologie suivante.

| | |
|--|-----------------------------|
| 100 heures d'observation | 18 entretiens jeunes |
| 22 entretiens professionnel-les FCSF | 4 entretiens partenaires |

2.4.1. Phase #1 en 2019 :

Cette première phase a reposé sur l'organisation de 12 entretiens de cadrage avec des élu-es de CA, des délégué-es et des chargés de mission à l'échelle de la Fédération nationale, d'une Fédération locale ou d'un centre social, ainsi qu'avec des directeur-rices et animateur-rices de centres sociaux. Ces entretiens de cadrage

nous ont permis de mieux comprendre les conditions d'émergence et de mise en œuvre des RJ locaux et les premiers effets de ces réseaux sur les jeunes et les professionnels à partir d'une pluralité de points de vue institutionnels et pratiques. Nous avons également participé sur deux jours au séminaire national avec les professionnelles et professionnels des différents territoires afin de croiser nos premiers enseignements avec les échanges de pratiques de ces dernières et ces derniers.

2.4.2.Phase #2 entre 2020 et 2021

Au cours de la deuxième phase de l'évaluation, nous avons mis en place une **étude et une analyse comparée de quatre RJL locaux** portés par des Fédérations et des territoires aux profils diversifiés (expérience d'organisation d'un RJ local, type de structures adhérentes, profils des territoires et jeunes, etc.). L'enjeu de cette deuxième phase était de comprendre **comment des RJ locaux issus de contextes différents ont pu avoir des effets identiques ou différents sur les professionnel.s de jeunesse et les jeunes**. Il s'agissait notamment de pouvoir comparer comment les différences de formats et de pédagogie pouvaient avoir des effets différenciés sur certain.es professionnels ou certain.es jeunes.

Pour cette raison, nous avons accordé une attention beaucoup plus importante aux observations et aux entretiens avec les jeunes. Pour chaque RJL, la méthodologie était constituée de :

- 1 à 2 jours d'observation
- Un entretien avec des délégué-es / chargé-es de mission à la fédération
- 3 à 4 entretiens avec des jeunes
- Un entretien collectif avec 4 animateurs

Au total, cette deuxième phase d'évaluation a reposé sur 4 à 8 jours d'observations, 4 entretiens avec des délégué-es / chargé-es de mission à la fédération, 16 entretiens avec des jeunes et 16 entretiens avec animateurs et animatrices impliqués dans les RJ locaux.

L'enjeu de cette deuxième phase était de comprendre comment des RJ locaux issus de contextes différents ont pu avoir des effets identiques ou différents sur les professionnel.s de jeunesse et les jeunes.

2.4.3.Phase #3 entre 2021 et 2022

Dans cette troisième phase, nous avons cherché à approfondir les enseignements issus de la comparaison de quatre RJ locaux auprès de quatre catégories d'acteurs et de quatre enjeux : les fédérations n'ayant pas mis en place de RJ locaux pour comprendre les freins et points de blocages ; le niveau de formation des animatrices et animateurs ; le niveau d'implication et d'appréhension de l'expérimentation par les partenaires institutionnels locaux ; et enfin le point de vue des jeunes eux-mêmes sur les apports et les limites du RJ local.

Pour cette phase, nous avons ainsi réalisé une observation complémentaire, des entretiens et un programme d'évaluation participative avec les jeunes.

- Une observation de la formation de formateur-rices « Réseaux Jeunes Locaux »
- 8 entretiens avec des jeunes ayant participé à un RJ national en plus d'un RJ local

- 4 entretiens complémentaires avec des institutions partenaires (CAF, DDCS, Département)
- 2 entretiens complémentaires avec des responsables de fédérations locales n'ayant pas (encore) mis en œuvre de RJL
- Un programme d'évaluation participative mené avec 16 jeunes au cours d'un week-end

3.

Les RJ locaux : une émergence et une mise en œuvre très territorialisées

PARTIE 3

L'analyse des conditions d'émergence et de mise en œuvre des Réseaux Jeunes locaux est particulièrement complexe car elle implique un très grand nombre d'acteurs (fédérations départementales ; directions et animatrices et animateurs des centres sociaux ; jeunes ; partenaires associatifs ; experts de l'éducation populaire ; partenaires institutionnels tels que les CAF, les collectivités territoriales et les services de l'Etat). Plus encore, ces configurations d'acteurs sont très variables selon les territoires : l'existence et la vitalité de réseaux de jeunesse et/ou des commissions jeunesse sur les territoires, ou encore l'ancienneté des dynamiques de Réseaux Jeunes peuvent en effet jouer favorablement sur la mise en place de Réseaux jeunes : dans un cas inverse, les obstacles sont plus nombreux. Cette partie présente d'abord comment les RJ locaux repose sur une forte mobilisation locale au cours de laquelle la Fédération nationale et les Fédérations départementales se positionnent dans une posture d'accompagnement des animateur.rices et des jeunes (3.1). Pour cette raison, animateur.rices et jeunes sont en position de choisir eux-mêmes le format et les activités des RJ locaux, qui garde une vraie souplesse au regard des réalités géographiques et du niveau de ressources des centres sociaux du territoire (3.2). Associer les jeunes aux décisions s'avère un véritable défi pour les territoires qui se lancent pour la première fois dans la démarche compte tenu des autres défis institutionnels et organisationnels : seuls les RJ locaux les plus expérimentés parviennent à atteindre cet objectif de manière satisfaisante (3.3). Cette expérimentation permet toutefois à la FCSF de proposer un nouveau levier d'engagement pour la jeunesse et plus largement, un modèle d'essaimage ouvert, par hybridation, distinct de certains modèles classiques de changement d'échelle de l'ESS, qui s'avère adapté, raison de sa souplesse, aux réalités des territoires (3.4).

3.1. Une forte mobilisation locale sur plusieurs niveaux

L'impulsion de ce type de projet peut venir à la fois des jeunes elleux-mêmes, des Centres Sociaux, des Fédérations départementales et de la FCSF, les deux dernières jouant un rôle d'accompagnement des envies locales (3.1.1), lorsqu'elles convergent positivement ensemble autour de l'idée que les Réseaux Jeunes Locaux sont un levier pour améliorer l'offre d'engagement citoyen à destination des jeunes ainsi que les synergies et les échanges de pratiques entre professionnel-les (3.1.2). L'intérêt des jeunes dans les centres sociaux est alors souvent vu comme un préalable et une condition nécessaire de la tenue des RJ locaux (3.1.3). Plusieurs freins politiques et organisationnels peuvent cependant persister sur certains territoires (3.1.4).

3.1.1. La FCSF et les Fédérations départementales : un soutien actif aux envies locales

L'émergence de projets de Réseaux Jeunes Locaux dépend rarement d'une seule organisation ou d'un seul type d'acteur, mais **plutôt de la convergence progressive de l'envie et de l'intérêt de trois cercles de personnes : les jeunes, les centres sociaux (directions et animateur-rices), et les fédérations départementales**. Si le niveau mobilisation de ces personnes peut varier, dans le temps, selon les contextes locaux, deux tendances sont à observer.

Tout d'abord, **la Fédération départementale joue, dans certains cas, un rôle important** pour initier l'idée de Réseau Jeunes auprès des animateur-rices et des directeur-rices de centres sociaux⁷. Cette demande peut connaître un écho favorable ou bien être stimulée par des Centres Sociaux qui s'inscrivent, depuis plusieurs années déjà, dans des logiques de coopération locale.

« Nous depuis les années 2012, on fait des partenariats entre des villes voisines, des échanges locaux entre nos jeunes et on a vu que c'est dynamique et positif pour les jeunes eux-mêmes et nos structures. On a voulu conforter notre démarche, avec l'appui de la fédération départementale. » (Directeur d'un Centre Social).

Dans certains cas, l'impulsion vient davantage des animateur.rices ou directement de jeunes passé-es par le Réseau Jeune National. Ils peuvent, en effet, dans ce cas, sensibiliser les animateur-rices et les fédérations sur l'intérêt de mettre en place un Réseau Jeune local sur le territoire.

« On a un centre qui participe au Réseau Jeunes national depuis de nombreuses années. Et un jour, en rentrant de ce réseau, il y a ces jeunes adhérents qui disaient 'c'est génial de participer (...), mais nous localement ça change rien (...). Ils avaient envie de créer quelque chose localement (...). Et conjointement, [à] la fédé, ça correspondait à des besoins (...). » (Animateur de réseau d'une Fédération départementale)

Dans l'ensemble, la FCSF et les Fédérations départementales, qui échangent fréquemment via un dialogue bilatéral ou bien lors de rendez-vous annuels (points d'étape, échanges de pratiques), se positionnent à la fois comme des acteurs à l'écoute des aspirations des territoires et, lorsque cela est pertinent, comme des acteurs ressources pour les animateur-rices et les jeunes. Comme le souligne un responsable de fédération de l'Est de la

⁷ En ce sens, elles mobilisent autour de ce projet l'ensemble de leurs compétences spécifiques (information, accompagnement, représentation des Centres Sociaux), sur une entrée territoriale et une entrée thématique (jeunesse, engagement et participation des habitants, développement du pouvoir d'agir).

France, « *la Fédération départementale, c'est l'essence, mais elle ne peut pas être la locomotive* »⁸ du RJ local. Autrement dit, elle dépend donc du niveau de structuration et des envies des centres sociaux sur le territoire, et plus précisément de la dynamique des réseaux d'animateurs sur les secteurs jeunesse.

3.1.2. Alimenter des coopérations existantes : un souhait partagé des fédérations et animateur-rices

Les professionnel·les impliqués dans les projets de Réseaux jeunes locaux adhèrent d'abord à ceux-ci lorsqu'ils perçoivent qu'il peut venir renforcer l'interconnaissance entre les professionnels de jeunesse, entre les centres sociaux, leur spécificité, leur fonctionnement. La connaissance des pratiques d'accompagnement des jeunes et les relations de confiance qui en découlent est souvent un préalable au montage de projets communs.

« **La première chose à faire, c'est qu'entre différentes structures, animateurs, directeurs, on apprend à se connaître car on se connaît pas vraiment, car chaque centre social a ses spécificités et ses fonctionnements** » (Entretien avec un administrateur de Centre Social).

Ces acteur·rices convergent donc également autour de l'idée que les jeunes ne sont pas les seul·es bénéficiaires de ces Réseaux jeunes : ceux-ci peuvent **alimenter des coopérations inter-centres et inter-départementales déjà initiées** sur les territoires mais formalisées de différentes manières (échanges de bonnes pratiques entre animateur·rices, etc.). Le projet de Réseau Jeune local est donc ici particulièrement pertinent car il vient dynamiser un envie de faire ensemble sur les territoires.

« **Pour les professionnels, c'était intéressant pour se dire : qu'est-ce que l'on fait bouger sur le territoire, sur la coopération en réseau, sur la participation des jeunes.** » (Témoignage d'une Directrice Générale d'une Fédération départementale lors d'une observation)

A cet égard, il faut en effet considérer que les directions des centres sociaux et des fédérations ont tendance à constater que même lorsqu'ils sont formalisés dans des commissions ou des réseaux, ces temps d'échange sont trop souvent insuffisants : les pratiques échangées porteraient surtout sur l'encadrement de pratiques de loisirs, et encore trop peu sur les leviers de renouvellement et de transformation des pratiques professionnelles. Comme le souligne une Directrice Générale d'une Fédération Départementale :

« **On a un groupe de pair à pair avec les animateurs de jeunesse, qui se réunit pour de l'échange de pratiques, plusieurs fois dans l'année, depuis plusieurs années. Ces groupes d'échanges sont intéressants, mais ils ne permettent pas [réellement] de faire évoluer les pratiques, les pratiques les plus émancipatrices pour les jeunes** » (Entretien avec la Directrice Générale d'une Fédération départementale - Ouest »).

Dans l'ensemble, ces professionnels adhèrent à l'idée de renouveler « l'offre de jeunesse » sur les territoires vers des enjeux d'« engagement » et de « citoyenneté », de « pouvoir d'agir » des jeunes, et comme un moyen d'enrichir les modes d'intervention des animateur·rices jeunesse. Pour autant, en pratique, la proposition d'activités de débat et d'engagement entre des jeunes centres sociaux de plusieurs territoires est loin d'être une

⁸ Prise de parole d'un responsable de fédération, séminaire national, décembre 2019.

évidence pour les animateur-rices jeunesses. L'implication de jeunes dans les activités de loisirs dans les centres sociaux est en effet soumise à de nombreuses contraintes (envie, disponibilités des jeunes).

3.1.3.L'implication de jeunes à l'échelle de chacun des centres sociaux : un préalable, des approches différentes

La participation de groupes de jeunes à l'échelle des centres sociaux est considérée par les animateur-rices comme un préalable à l'organisation de RJ locaux. Très fréquemment, ces animateur-rices **cherchent à s'appuyer sur des groupes de jeunes déjà très actifs dans les activités de leur centre social et/ou à faire émerger de nouveaux groupes de jeunes via différents leviers**, bien souvent en amont du projet de Réseau jeune local. Lorsque cela n'est pas le cas, certains territoires décident de renoncer à organiser un RJL en dépit de la motivation et de la mobilisation de la fédération et des animateur-rices.

« En l'espace d'un an et demi, les jeunes qui étaient mobilisés sur des projets ont grandi et ne sont pas forcément revenus dans les structures. Et aujourd'hui, nous n'avons plus aucun jeune en groupe constitué. C'était notre porte d'entrée, donc on s'est dit 'on ne va pas faire le truc à l'envers' ». (Entretien avec un Délégué Général d'une fédération régionale - Ouest).

Pour éviter de se trouver confronté.es à cette situation, de nombreux animateur-rices commencent ainsi par organiser des temps de rencontre, d'échange et de convivialité entre jeunes au sein d'un même centre social. D'autres animateur-rices proposent ensuite, par exemple, certaines activités dites « intermédiaires », distinctes des activités de loisir qui sont habituellement proposées, car elles s'inscrivent davantage dans une logique d'accompagnement de projet collectif : l'organisation d'un voyage, la participation à des juniors entreprises, etc. Cette première étape permet d'introduire l'idée de la participation au Réseau Jeunes.

« On a proposé d'abord de monter un séjour en dehors du centre. C'était nouveau. Les jeunes ont aimé. Et au retour ils voulaient continuer, ils voulaient faire plus. Alors je leur ai parlé du RJ local. » (Témoignage d'un animateur - Ouest lors d'une observation).

La construction de groupes de jeunes n'est cependant pas nécessairement locale : elle peut également s'appuyer sur l'expérience nationale ou les expériences d'autres territoires plus avancés sur le sujet. Certain-es animateur-rices ou fédérations peuvent ainsi chercher à créer une dynamique collective à l'échelle d'un centre social ou d'un département en proposant à des jeunes de participer au Réseau Jeune National, ou en les emmenant, *a minima*, observer un autre Réseau Jeune local. Ce temps de sensibilisation peut permettre de créer une première dynamique locale.

« On leur a dit qu'il y allait avoir un réseau jeunes à Poitiers et une personne du centre social est partie avec quelques jeunes pour voir comment ça se passait. Donc après avoir expliqué le fonctionnement, on leur a dit que c'était un engagement aussi. » (Entretien avec une chargée de projet de fédération - Sud).

Comme l'illustre cet extrait d'entretien, **certains territoires ont été ainsi fortement impactés par la crise sanitaire, et malgré l'intérêt prégnant de la fédération et des animateur-rices pour le projet, l'absence de groupes de jeunes motivés et constitués dans certains centres sociaux a constitué un obstacle perçu comme insurmontable pour se lancer sur le projet.** Au-delà de la motivation et du niveau de

mobilisation des fédérations, des animateur-rices et des jeunes, d'autres considérations d'ordre politique, technique ou géographique viennent jouer sur ces dynamiques locales.

3.1.4. La persistance de freins politiques et organisationnels au niveau local

Notre enquête permet d'identifier que la dynamique d'émergence de Réseaux Jeunes et la structure de ces Réseaux Jeunes dépend – mais seulement en partie - de facteurs tels que la **taille du territoire et le maillage de l'implantation territoriale des centres**. La distance peut jouer sur le niveau de ressources à mobiliser pour coordonner les acteur-rices. A titre d'exemple, dans certains départements où le territoire est vaste et où le nombre de centres est particulièrement élevé, la dynamique de construction du RJ est plus lente. En ce sens, la distance géographique peut avoir pour effet d'augmenter le coût politique et économique du Réseau Jeune Local.

Si **l'émergence de Réseaux Jeunes dépend fortement de l'envie des animateur-rices de se « mettre en réseau » à l'échelle du territoire, et de l'existence de réseaux sur des thématiques « jeunesse », cette envie dépend aussi de l'impulsion politique donnée par les directions des Centres Sociaux** sur ces enjeux. L'émergence de RJ est donc fortement dépendante du contexte politique et institutionnel sur les territoires.

« Ces deux dernières années, il n'y a pas eu de (...) temps de rencontre réguliers entre animateurs. Car les équipes ont beaucoup bougé sur les structures, (...) les changements politiques municipaux ont induit des baisses de subvention, et il y a eu aussi des changements de personnes au niveau de la fédération départementale qui fait que la dynamique de réseau est retombée car ce n'était pas dans les priorités actuelles de la fédé. » (Directeur d'un Centre social)

Comme l'indique cet extrait d'entretien, l'émergence de Réseaux Jeunes locaux ne dépend pas seulement d'une volonté politique locale, mais également de contraintes plus organisationnelles. De nombreux professionnels n'ont pas manqué de souligner l'impact négatif du turn-over, qui peut considérablement affaiblir la mobilisation en faveur du projet, et sa mémoire. A cet égard, **la mobilisation** d'un groupe d'animateur-rices sur le territoire est un atout important pour convaincre les Fédérations de s'engager sur le sujet, notamment dans un contexte de turn-over important au sein des structures :

« A mon arrivée en 2019, au moment du tuilage, la Fédération nationale m'a dit qu'il y avait ce projet-là, que les animateur.rices étaient super chauds, qu'il y avait eu des super retours (...). Donc j'ai pris temps, lors de la commission jeunesse, de sonder les envies de chacun, de voir qui avait envie de repartir dans ce projet. Il y avait les quatre centres sociaux super motivés pour retenter aventure, et des nouveaux centres ont écouté l'expérience. » (Chargée de projet d'une Fédération départementale).

Au regard de ces différents exemples, il apparaît que **la mobilisation d'acteur-rices très différents sur plusieurs niveaux (fédérations, animateur-rices, jeunes) constitue un atout pour la pérennité du programme, puisque l'affaiblissement de l'implication d'une des parties prenantes peut être compensée, du moins temporairement, par le volontarisme des autres**. Un autre atout de ce programme repose également sur sa grande souplesse et sa très forte territorialité, les fédérations départementales disposant d'une très grande marge de manœuvre pour en définir, dans une certaine mesure avec les animateur-rices voire les jeunes, les objectifs, le format, et les activités.

3.2. Le choix du format et des actions des RJ locaux : une vraie souplesse

L'évaluation permet de constater que les acteurs locaux disposent d'une très grande liberté dans le choix du format des RJ, qui dépend souvent du niveau de ressources et d'expérience dont ils disposent (3.2.1). Les fédérations comme les d'animateur-rices sont alors à la recherche d'un équilibre entre activités d'interconnaissance, de loisirs, de débat et « d'engagement » (3.2.2). Force est de constater, toutefois, que certaines activités d'engagement, comme le théâtre-forum, sont parfois très ou trop ambitieuses pour des formats courts d'une ou deux journées (3.2.3). Surtout, l'évaluation permet de constater que l'organisation des Réseaux Jeunes fait l'objet de controverses particulièrement vives entre les fédérations et les animateur-rices, car ils touchent à des façons d'appréhender la place des jeunes qui sont différentes selon les territoires (3.2.4).

3.2.1. Une vraie liberté dans le choix du format des RJ

Le nombre de jours des RJ varie très souvent dans sa durée, son format et son ampleur. Ils durent pour la plupart entre 1 et 2 jours (bien que cela puisse aller jusqu'à 5 jours dans les fédérations les + expérimentées). Si les dynamiques départementales ou interdépartementales qui expérimentent pour la première fois un RJ local se donnent comme premier objectif d'organiser un seul événement par un an, d'autres initiatives, plus expérimentées, peuvent au contraire envisager d'organiser plusieurs RJ dans l'année.

Des formats qui évoluent en fonction du niveau d'expérience locale

Lors d'une observation d'un séminaire national, plusieurs directeur-rices de centres sociaux, un administrateur de centre social et des animateur-rices évoquent le choix des formats et des activités. Les contraintes de temps sont immédiatement abordées. Pour les centres sociaux ayant peu d'animateur-rices et pour lesquels la participation à un RJ local peut signifier une baisse significative du niveau d'activité (sinon la fermeture temporaire) de la structure, le format d'une journée ou de deux journées paraît plus raisonnable. A l'inverse, un département ayant déjà expérimenté une fois le RJ sur deux jours se montre plus ambitieux la seconde année : un premier RJ « de préparation » est organisé sur deux jours et rassemble 50 jeunes autour de deux objectifs : interconnaissance des jeunes (le samedi) et ateliers pour accompagner les jeunes dans le choix et l'organisation d'un deuxième RJ (le dimanche).

Au-delà de la question du format, **le nombre de jeunes varie la plupart du temps entre 15 et 80 jeunes en fonction du nombre de centres sociaux mobilisés.** A cet égard, les règles de l'appel à projet interne de la Fédération sont connues et respectées. Les RJ locaux cherchent à trouver un équilibre entre le nombre de jeunes issus de différents centres sociaux, notamment afin d'arriver à une forme de « mixité » territoriale voire sociale (tranche d'âge qui varie entre 11 et 25 ans, QPV/rural, etc.). Surtout, les responsables de fédérations départementales sont notamment soucieuses de mobiliser un nombre équivalent de jeunes par centres sociaux

(en moyenne entre 5 et 10 jeunes par centres sociaux) afin d'éviter les effets de surreprésentation et de favoriser la création de liens entre jeunes de différents territoires.

3.2.2. La recherche d'un équilibre entre actions de « loisirs » et d' « engagement »

Le choix des actions s'effectue en fonction de points de dialogue entre fédérations, animateur-rices, et, parfois les jeunes, comme nous le verrons plus bas, **selon le niveau de ressources des acteur-rices locaux et la spécificité des structures d'accueil. Concrètement, les RJ locaux proposent souvent un mix d'activités de « loisir » et d'activité d' « engagement »**. Au sein des RJ sont souvent organisés des jeux d'interconnaissance, des activités de loisirs (artistiques - dessins, jeux sportifs, etc.) et des temps de débats (mouvants) entre les jeunes, du théâtre forum, et, dans une moindre mesure, des actions de solidarité.

Ces distinctions ne doivent pas occulter le fait, cependant, que **les activités de loisirs ou de détente sont très souvent associées à des enjeux d'interconnaissance.**

Les activités d'interconnaissance : un préalable au débat

Au début d'un RJ local, les jeunes sont invité-es à participer à des jeux d'interconnaissance, qualifiés explicitement par la responsable de la fédération, qui introduit la journée, comme des « jeux d'inclusion ». L'objectif est de permettre aux jeunes et animateur-rices de différents centres sociaux de se rencontrer et décloisonner les groupes déjà constitués. Dans l'espace de la salle, chacun-e est invité-e à marcher, puis, aux différents signaux de l'animateur-riche, de se rapprocher de la personne la plus proche pour successivement se présenter, puis partager un « meilleur » souvenir de son centre social ou de sa vie, puis un point commun avec la personne. Les jeunes sont également invité-es à se positionner dans l'espace pour incarner leur lieu de résidence. L'espace et le corps des jeunes est très sollicité pour faire varier les configurations de rencontre. Ces jeux poussent à l'observation et à la comparaison de chacun.

Le midi, et ce constat est observé dans les autres Réseaux jeunes départementaux que nous avons observés, la plupart des jeunes d'un même centre social se regroupent toutefois autour de la même table. Ils ne se connaissent pas toujours très bien et continuent de faire connaissance. La question des origines revient souvent. Cette fois, les échanges tournent rapidement autour d'un double sentiment d'appartenance à la fois à la France et au pays où sont nés leurs parents ou grands-parents (Algérie, Tchad, Congo etc.). Une jeune pose la question : « est-ce qu'on ne peut être que Français ? ». Un jeune répond : « non, on vient d'un peu partout, on peut jamais être que quelque chose c'est un mélange ». L'après-midi, structuré autour d'une activité de dessin, regroupe de nouveau les jeunes pour faciliter leur appropriation de l'idée de Réseau Jeunes. Le lendemain, ils seront sollicités sur et associés au choix de la thématique.

Comme l'illustre cet extrait d'observation, les activités de loisirs et d'interconnaissance sont très fortement tournées, par les animateur-rices et fédérations départementales, **vers une logique de comparaison qui a souvent pour objectif que les jeunes se rendent compte de ce qui les unit (leurs points communs), afin de créer une confiance mutuelle propice aux activités de débat qui s'en suivent**, et qui se prolongent lors de moments plus informels, notamment le midi ou lors d'**instants festifs (soirée, jeux, etc.)**. Cependant,

les jeunes rencontrés et les évaluateur-rices le constatent également, **les RJ locaux prévoient souvent trop d'activités : ils laissent encore peu de temps et d'espace aux jeunes pour « respirer »**, pour renforcer leur interconnaissance et surtout s'approprier des contenus denses. Plusieurs facteurs peuvent jouer à cet égard, au premier rang desquels l'importance donnée aux activités d' « engagement » et leur ambition.

3.2.3. L'importance du théâtre-forum dans les RJ locaux, des restitutions plus rares vers l'extérieur

Notre étude démontre que **la plupart des RJ jeunes sont particulièrement ambitieux dans le choix des activités associées par les animateur-rices et fédérations à de l' « engagement »**. Les animateur-rices souhaitent véritablement offrir une expérience nouvelle, distincte, par rapport aux activités proposées dans le centre, mais aussi, expérimenter de nouvelles pratiques en vue de les tester et reproduire dans leurs centres sociaux. A cet égard, si de nombreux RJ développent des activités autour de débats mouvants, pour donner la possibilité aux jeunes de partager des expériences, d'exprimer des points de vue et d'expérimenter des logiques de consensus/de compromis sur les thématiques choisies, plus souples et courtes dans le temps, un certain nombre de RJ locaux déploient également des activités de théâtre-forum.

L'importance du théâtre-forum et sa complexe mise en œuvre

Au cours d'un RJ local de deux jours, les jeunes ont été amené-es, le deuxième jour, à participer à un « théâtre-Forum ». Issue des expériences d'Augusto Boal⁹, cette approche permet à des personnes de participer à l'élaboration de scènes de théâtre, de les jouer, et d'intervenir pendant le déroulement des scènes, par un claquement de main, pour proposer une version alternative de l'histoire.

Ce format d'action a été proposé par la Fédération, qui a convaincu les animateur-rices du département de l'intérêt de cette activité. Le matin du deuxième jour, les jeunes et les animateur-rices sont regroupés en petits groupes afin de préparer des scènes sur une thématique donnée (la discrimination). L'après-midi, les scènes sont jouées par chaque groupe devant le reste des participants (jeunes et animateurs). Les jeunes frappent dans leur main, prennent la parole, le débat s'anime. Huit scènes sont jouées à la suite des autres. L'enthousiasme retombe, la fatigue se généralise, certains jeunes ne parlent plus. Il faut pourtant finir, avec une heure de retard. Le bilan de la fin de journée est effectué par la fédération. Ce temps de bilan ne permet pas de redonner la parole aux jeunes ou aux animateur.rices sur le vécu de la journée. Le RJ national est abordé succinctement, sans préciser les modalités de participation.

Alors que la fédération souhaitait que seule quelques scènes soient jouées, l'intervenant a souhaité, de son propre chef, faire jouer chaque scène et chaque jeune. Il trouve qu'une seule journée n'est pas suffisante pour déployer cette méthode du théâtre-forum.

Comme on le constate à travers cet exemple, les activités d'engagement sont particulièrement importantes car elles permettent aux jeunes de construire, au cours de l'activité, des points de vue sur la dimension morale ou politique de certains comportements, mais elles sont particulièrement exigeantes et ne se déploient pas toujours de manière satisfaisante, souple, sur des formats de RJ locaux aussi courts. Pour cette même raison, rares sont

⁹ Augusto Boal, *Le théâtre de l'opprimé*, Paris, La Découverte, 2007.

les RJ locaux qui proposent, comme dans le cas du RJ national, des temps de restitution des débats entre jeunes vis-à-vis de personnes extérieures (journalistes, élus d'un CA de centres sociaux ou élus d'une collectivité).

3.2.4. Le choix du format des actions : plusieurs points de débats et de controverses

Au regard de cette diversité de format et de types d'activité, il importe de constater que le choix de ceux-ci ne se fait pas sans de longs échanges entre fédérations, animateur.rices, et parfois jeunes. Cette évaluation permet de constater que les fédérations et les animateur.rices se trouvent souvent confrontés à un certain nombre de débats et de controverses.

- **La question du choix de la tranche d'âge fait l'objet de doutes et de vifs débats entre les animateur.rices** : certains considèrent que la rencontre de jeunes ayant des âges différents contribue au partage d'expérience, mais d'autres animateurs considèrent que plus les écarts d'âge sont grands, plus les échanges sur des problématiques de vie communes sont difficiles (notamment entre le 11-14 ans et les 15-17 ans). Après avoir expérimenté un RJ local avec un large écart d'âge, certaines fédérations envisagent davantage de réunir des jeunes entre 14 et 18 ans.
- La question des **règles de vie commune** (respect des règles de sécurité, de vie collective de nuit comme de jour) constitue un point de débat et de confrontation des animateur.rices autour de points très pratiques (faut-il laisser les jeunes se rencontrer et échanger entre eux ? Quelles sont les conditions de sortie et de l'autonomie des jeunes majeurs ?). Si la place de la non-mixité (filles / garçons) est discutée, la place de l'identité de genre des jeunes non binaire dans des hébergements pensés et gérés par l'Etat n'est peu ou pas adressé par les animateur.rices.
- La question de la pertinence, et **des finalités d'une restitution des débats ou de préconisations élaborées par des jeunes pendant des RJ locaux à des personnes externes, notamment des élus divise les** animateur.rices. Sur ce point, comme l'a montré la restitution du programme jeune évaluateur.rices et le débat mouvant de décembre 2021, **deux logiques peuvent s'opposer**. Certaines animateur.rices considèrent, notamment après le réseau jeune national de 2018 à Poitiers, que le risque d'instrumentalisation est important tandis que d'autres considèrent que les RJ locaux doivent justement permettre l'expression de la parole des jeunes sur le territoire, *via* l'intermédiation d'élus-es.

Ces questions sont particulièrement sensibles. Elles questionnent directement les postures, les pratiques et les représentations que les animateur.rices ont des jeunes. Ils ou elles ont en effet développé, dans leurs centres sociaux, des habitudes auxquelles ils ou elles ne se sentent pas toujours capables ou légitimes de changer ou de renoncer. A cet égard, l'évaluation permet de constater qu'associer les jeunes à la préparation et à l'animation des RJ locaux demeure un défi structurel que seuls les départements les plus expérimentés parviennent à relever dans le temps long.

3.3. Associer les jeunes : un défi structurel, des réponses à la carte

Dans ce contexte institutionnel et organisationnel complexe car parfois nouveau, la participation des jeunes à l'élaboration des Réseaux Jeunes locaux constitue un défi structurel, que les différents territoires ont pu expérimenter progressivement. Si les jeunes sont souvent associés au choix de la thématique, elles sont associés plus rarement au choix des activités (3.3.1). Les modalités de participation varient selon un continuum de

pratiques, depuis la mise en place de modalités de consultation plus ou moins formalisées (3.3.2) jusqu'à l'organisation d'événements de préparation ou des groupes de travail, qui favorisent une plus grande co-construction des RJ locaux avec les jeunes (3.2.3). Les freins pédagogiques sont toutefois nombreux (3.3.4).

3.3.1. Les jeunes participent aux choix du lieu, de la thématique, plus rarement aux choix des activités

L'enquête permet de constater que les jeunes sont rarement très associé-es à la construction d'un premier Réseau jeunes. **A bien des égards, le poids de l'organisation d'un premier RJ peut limiter l'attention des fédérations et des animateur-rices vis-à-vis de la participation des jeunes.** Lorsque les débats portent sur de nombreux aspects organisationnels (types d'activité, sécurité des jeunes), le contexte ne permet pas d'envisager suffisamment cette question, ou les modalités de cette participation. Pour autant, **notre évaluation permet de constater que le souhait d'associer les jeunes constitue à la fois un objectif et une source de motivation pour l'ensemble des professionnel-les positionné-es sur ce type de dispositif.**

Partir des envies des jeunes : un enjeu partagé par les professionnels¹⁰

Lors du séminaire national de 2019, une animatrice évoque le fait que les jeunes ont décidé de proposer des activités ludiques à la montagne, en réservant des chalets pour passer la nuit sur place. Les jeunes ont également pu s'impliquer dans des activités de théâtre-forum. Une autre responsable de fédération indique à quel point le choix de la mer était souhaité par les jeunes : *« les jeunes nous avaient dit qu'ils ne voulaient pas être dans un centre, mais dans un lieu neutre, au bord de la mer. Ils se rêvaient sur un bout de corniche (...). C'est vrai que ça a fait du bien, on avait du cadre, les jeunes ont pu se déconnecter, se balader, enfin c'était super le lieu ».*

Cet objectif d'associer les jeunes n'est cependant pas toujours une préoccupation première comme le souligne cet animateur : *« au début on avait une idée modeste, on voulait surtout que les jeunes puissent sortir de leur quartier et rencontrer des jeunes différents. Et puis on a compris que cela pouvait être un projet collectif, avec des échanges et l'idée de faire ce que les jeunes veulent. Même si... Il y environ plus de 100 jeunes ».*

Les différents professionnel-les impliqué-es dans l'organisation de Réseaux jeunes sont ainsi très rapidement confronté-es au dilemme de favoriser la participation du plus grand nombre de jeunes à la préparation de l'événement et la difficulté concrète de trouver des modes de participation adaptés.

Dans l'ensemble, **notre enquête permet de constater que lorsque les jeunes sont invité-es à participer à l'organisation du RJ, les animateur.rices se limitent dans la plupart des cas à les associer au choix de la thématique** voire à la **communication sur l'événement**, plus rarement sur le choix de la programmation

¹⁰ Observation du séminaire national et des échanges de pratiques entre animateur.rices

des activités ou la définition des règles de vie. Le champ de la décision est plus ou moins ouvert selon les modalités de participation qui sont proposées.

3.3.2. Le recours au vote : une pratique utile, mais limitée dans ses applications

Lorsque les jeunes sont associé-es à la préparation de l'événement, notre enquête permet de constater qu'elles le sont **via un continuum de pratiques peu formalisées et très variées**. Elles recouvrent des éléments informels (au cours d'échanges informels avec les jeunes les plus présents dans les centres ; via un petit sondage en ligne sur les réseaux sociaux). Le recours à des questionnaires, expérimenté par certains professionnels, est jugé décevant car « *les jeunes n'ont pas la même idée de la thématique* »¹¹.

Dans ce premier cas de figure, ces modalités de consultation ne sont pas ou peu formalisées, mais peuvent s'avérer particulièrement pertinentes et efficaces lorsque la fédération départementale et les animateur-rices ne sont pas d'accord sur certains sujets, comme l'illustre l'encadré ci-dessous.

Le vote des jeunes : un facteur de consensus sur le choix de la thématique des RJ

Dans le cadre d'un premier Réseau Jeunes, un projet organisé « en deux mois », la Fédération a proposé trois thématiques aux animateur-rices de la commission jeunesse, dont les thématiques « écologie » et « discrimination ». **Les échanges de la fédération et des animateur-rices portent sur la pertinence de la thématique pour les jeunes, mais aussi vis-à-vis de possibles partenaires locaux.** Les animateur-rices ont voté pour la thématique de l'écologie à une très courte majorité, notamment parce qu'elles pensaient que cette thématique aurait un écho plus fort auprès des élu-es dans le cas où ceux-ci seraient associé-es à l'événement. Face à l'absence de réelle majorité, un animateur propose alors de faire un sondage auprès des jeunes pour définir la thématique du RJ (*via* les comptes *Instagram* des animateurs ou bien directement lors de leurs échanges avec les jeunes dans les centres sociaux). Les jeunes choisissent au final massivement la question des discriminations.

A la suite de ce vote, la fédération et les animateur-rices ont fait le choix, dans le cadre de la commission jeunesse, de types d'activités et d'intervenant-es permettant de traiter de la discrimination sous plusieurs angles (handicap, racisme, sexisme). Dans le cas présent, **la participation des jeunes s'avère être un facteur de consensus entre les animateur-rices d'une part, et entre les animateur-rices et la Fédération d'autre part.** Elle est également une source d'inspiration pour le choix des activités et des intervenants.

Associer les jeunes selon une logique de vote n'est cependant pas toujours représentatif des souhaits des jeunes qui participent effectivement à l'événement. Par exemple, dans l'exemple donné ci-dessus, toutes et tous les jeunes qui ont participé au sondage sur le choix de la thématique du RJ n'ont pas forcément participé au RJ, et *vice versa*. Dans certains cas, plus rares, l'organisation des RJ locaux repose sur des **logiques de co-**

¹¹ Parole d'un responsable de fédération du Sud de la France lors du séminaire national de 2019.

construction plus abouties, notamment *via* l'organisation de groupes de travail sur un ou plusieurs week-ends dans l'année.

3.3.3. Un travail de co-construction avec les jeunes réel encore en cours d'expérimentation

La comparaison entre les dynamiques de RJ locaux permet de constater que plus la Fédération et les animateur-rices ont de **l'ancienneté et de l'expérience** dans l'organisation de RJL et plus les jeunes sont associé-es à son organisation en amont de celui-ci. Souvent, une à plusieurs rencontres permettent alors aux animateur-rices d'associer les jeunes à plusieurs niveaux de questionnements et de décision : la clarification des objectifs de l'événement, la répartition des tâches, la construction et validation des activités.

Dans de rares cas, les jeunes sont également préparé-es à animer elleux-mêmes des activités. Dans ce contexte, l'organisation du RJ local autant que le RJ national est perçu comme **une étape d'un parcours d'engagement citoyen pour des jeunes**, qui peuvent ensuite jouer un rôle dans l'animation des événements voir devenir des élu-es des centres sociaux concernés (voire la partie sur les impacts sur les jeunes – 4.2.3).

Les événements de préparation des RJ locaux : un atout majeur de la participation des jeunes

Parmi l'ensemble des départements enquêtés, un département favorise la participation des jeunes de manière très structurée autour de plusieurs commissions (« thématique », « communication », « organisation », « temps libre », « soirée »), en prévoyant un week-end et plusieurs soirées de préparation de l'événement avec les jeunes, quelques semaines en amont de celui-ci.

Les animateur-rices amènent alors les jeunes à évoquer les thématiques du Réseau jeune de manière structurée, en définissant les notions. Ces temps de préparation s'accompagnent également de temps de formation spécifiques, qui permettent de mettre en capacité les jeunes d'occuper une posture d'animation et/ou d'accompagnement de l'expression des autres jeunes lors de l'événement. Les jeunes sont également associés au choix des règles de vie ou « incontournables » auxquels ielles devront ensuite accepter de se plier et/ou mettre en débat avec les autres jeunes participants. Le choix du calendrier n'est pas anodin, puisque ce temps d'échange est souvent organisé pendant les vacances scolaires de février afin de préparer un RJ local en avril.

La question de la répliquabilité et de la transférabilité de ces méthodes peut se poser car cela demande une volonté politique, un niveau de ressources ou des compétences sur la recherche de financements, ainsi que des disponibilités que d'autres centres sociaux et territoires n'ont pas. Face au *turn over* des équipes d'animateur-rices, l'implication des administrateur-rices constitue ainsi une condition importante de la pérennité de ce type de démarche.

La mise en place de dynamiques de co-construction s'inscrit donc dans un processus d'apprentissage qui a pu voir le jour au cours des trois années d'expérimentation, en dépit de la crise sanitaire. Surtout l'analyse des méthodes pour associer les jeunes aux Réseaux Jeunes locaux et des freins organisationnels à la participation

des jeunes ne doit pas occulter **l'existence de freins structurels, également pédagogiques, concernant la répartition de la parole, et donc du pouvoir d'expression et de décision.**

3.3.4. Le « partage du pouvoir » : un enjeu pédagogique encore loin d'être résolu

Le fait d'associer les jeunes à l'organisation de Réseaux jeunes locaux est un objectif largement partagé par les professionnel·les mobilisé·es au niveau local. De plus, certaines dynamiques locales parviennent à associer activement les jeunes en amont des RJ locaux, selon des formats différents (des réunions avec un petit nombre de jeunes intéressé·es et disponibles, un week-end spécifique avec un large nombre de jeunes, etc.). Néanmoins, tou·tes les professionnel·les rencontrent des **difficultés sur la question du « partage du pouvoir »**.

Lorsque des temps d'échange entre jeunes, animateur·rices et fédérations sont organisés, les professionnels de jeunesse constatent d'abord qu'il n'est pas toujours évident de donner la parole, mais surtout de ne pas imposer de problématiques ou de solutions aux jeunes.

« C'est difficile d'être disponible, de leur permettre de décider, et que cela ne prend pas la forme de ce qu'on aurait souhaité. » (Entretien avec un responsable de fédération de l'Est).

Les professionnels constatent également qu'il n'est pas toujours évident de corriger les déséquilibres qui peuvent exister entre les jeunes eux-mêmes. Ainsi, la participation des jeunes pour choisir la thématique et/ou mettre en œuvre des activités peut se transformer en la participation de quelques jeunes. Dans de nombreux cas, la participation des jeunes filles, notamment issues de l'immigration postcoloniale, peut-être plus forte. Cela peut s'expliquer par le fait qu'elles sont perçues comme davantage « sérieuses »¹² et « digne de confiance »¹³ par les animateur·rices d'abord, et, ensuite, parce qu'elles ont acquis des ressources scolaires qui, davantage que les garçons, leur permettent de se conformer aux attendus – plus scolaire et laborieux – des temps de préparation des RJ. Dans certains cas, c'est également lorsqu'elles identifient que leur engagement pourrait se transformer en levier pour une carrière professionnelle qu'elles investissent dans ce travail de préparation.

« Nous avons été super engagés sur la création du réseau jeune, car cela nous permettait aussi de [comprendre ce qu'est] animateur et c'était notre objectif plus tard de faire travailleur social, tu le vois à travers nos études, et mes copines aussi. Et on nous formait à plein de trucs, on nous donnait des responsabilités » (Entretien avec une jeune participante à l'organisation d'un réseau jeune local).

L'existence de méthodes de décision (sociocratie) est évoquée, mais elles ne constituent pas une garantie de co-décision face aux impératifs de l'organisation d'un tel événement. Ainsi, les professionnel·les comme les jeunes soulignent que certaines décisions de pilotage de l'événement (choix des lieux, etc.) peuvent être prises rapidement par les professionnel·les. Dans l'ensemble, c'est bien **le périmètre de ces « décisions rapides »** qui est un jeu : il peut varier d'un Réseau jeune à un autre et englober un certain nombre de points de décisions plus ou moins larges.

¹² Entretien avec un animateur d'un centre social qui participe aux jours de préparation du Réseau Jeunes.

¹³ Entretien avec une animatrice d'un centre social qui participe aux jours de préparation du Réseau Jeunes.

« Quand il a fallu prendre des décisions rapides, on les a prises. » (Prise de parole d'un animateur lors du séminaire national de 2019)

A ce stade de l'évaluation, les formations proposées par la FCSF ne permettent pas de résoudre ces défis. Ces difficultés sont d'abord accentuées par le **turn-over et/ou de difficultés de recrutement** chez les animateur.rices, **deux points d'attention**. Ensuite et surtout, les exemples de mobilisation réussie des jeunes en amont des RJ ne sont pas assez connus à l'heure actuelle et les conditions de transférabilité de ces modèles ne sont pas suffisamment évoquées. Ensuite, **la formation « Réseaux Jeunes locaux » des animateur.rices est arrivée tardivement, notamment du fait du contexte sanitaire**. De fait **les effets de cette formation n'ont pu être évalués** dans le cadre de l'évaluation de cette expérimentation.

3.4. Un modèle d'essaimage original et efficace, encore trop peu lisible pour les partenaires

Cette évaluation permet de dresser plusieurs constats concernant les conditions de mise en œuvre de l'expérimentation « Réseau jeunes » sur les territoires. Le projet d'expérimenter et de déployer des Réseaux Jeunes locaux sur les territoires portés par la FCSF constitue une impulsion nationale et départementale « ouverte », qui a suscité l'adhésion de la part de plus d'une vingtaine de centres sociaux, directions et animateur.rices (3.4.1). Il apparaît notamment que la FCSF a mis en place un modèle d'essaimage du projet de Réseau jeunes qui se distingue en plusieurs points des modèles classiquement définis dans le cadre de l'ESS (3.4.2). Ce mode de fonctionnement, s'il suscite l'intérêt et l'adhésion de partenaires institutionnels, ne permet pas toujours aux acteurs locaux d'être audibles (3.4.3).

3.4.1. Une impulsion nationale et départementale « ouverte », sans grande modélisation, qui remporte l'adhésion

La Fédération des Centres Sociaux de France a proposé un projet aux fédérations départementales et plus largement aux directions, animateur.rices et aux jeunes qui repose sur une **logique assez ouverte**. Bien que la FCSF organise un Réseau Jeune national depuis plusieurs années, avec des modalités d'organisation très spécifiques (sur plus de quatre jours, avec en principe, avec une présentation du contenu des débats et des préconisations portées par les jeunes à des personnes extérieures au RJ, par exemple des élus et des journalistes), cette expérience n'est jamais présentée par la FCSF comme un modèle à essaimer à proprement parler. La FCSF aura mis, au cours de l'expérimentation, davantage l'accent sur l'intérêt de regrouper et de favoriser l'échange des jeunes de quartiers et de territoires différents.

S'il existe une expérience de Réseau Jeune au niveau national, celle-ci n'est pas présentée comme un modèle sur deux niveaux. D'une part, sur le fond le Réseau Jeune local n'est pas toujours présenté par la FCSF et considéré par les Fédérations départementales comme une nouvelle offre d'engagement à proprement parlé. Il se situe davantage à mi-chemin entre des expériences de « services » tournées vers le loisir pour les jeunes (type « espace jeune ») et des offres d'engagement « citoyen » plus structurées ou destinées à d'autres publics (Parlement libres de jeunes, etc.). D'autre part, sur la forme, les temps de rencontre (séminaire national, formations locales) sont davantage tournés vers le partage de la pluralité des expériences et des formats locaux.

Le terme de Réseau Jeune est rarement défini par une seule formule, et la pédagogie de l'engagement portée par la FCSF repose davantage sur des principes (associer les jeunes) que sur un ensemble figé de pratiques de régulation des échanges entre animateur.rices et jeunes.

Dans un premier temps, **cette absence de modélisation du projet a pu freiner le déploiement de l'expérimentation**. Certaines Fédérations départementales, en effet, ont tout d'abord **du mal à partager** une définition claire de leur « Réseau Jeunes », ainsi que des apports qu'elles perçoivent de ce projet. Elles ont peiné ainsi à donner envie à d'autres centres sociaux (que ceux ayant participé au RJ national) d'engager des collaborations territoriales. C'est ce qu'explique un Délégué Général d'une Fédération pourtant particulièrement avancée dans la mise en œuvre de « Réseaux Jeunes » ci-après :

« **Le départ a été très difficile, de passer de trois à cinq centres, car c'est difficile d'expliquer ce que c'est, ce qu'on y fait, il faut le vivre.** » (Délégué Général d'une Fédération départementale)

En réponse à cet enjeu, un animateur de réseau d'une autre Fédération départementale souligne que les acteurs de son territoire ont pu **trouver des ressources vers leurs homologues** ayant davantage d'expérience de mise en œuvre d'un RJ, et ayant surtout *formalisé* des « impondérables » :

« **Nous, on s'appuie plutôt sur l'expérience de la fédé [nom du territoire] qui avait formalisé les choses, (...) avec leur livret de l'engagement, les règles négociables et non négociables, on va s'appuyer sur leur expérience. Même si on ne va pas tout reprendre à l'identique car c'est un autre contexte, d'autres jeunes, on n'est pas au même niveau. Mais dans la notion de parcours et d'apprentissage entre nous, c'est utile.** » (Animateur Réseau d'une Fédération départementale)

Dans l'ensemble, l'évaluation montre que la plupart des **acteur-rices locaux adhèrent fortement à cette démarche empirique et peu formalisée, en soulignant la nécessité de pouvoir échanger au préalable sur de l'interconnaissance et des pratiques, notamment entre animateur-rices**. Les échanges lors du rassemblement national de Novembre, que l'Agence Phare a pu observer, montre que cette approche empirique favorise le questionnement et les échanges de pratiques entre acteur-rices. Une crainte de se retrouver avec un « kit » peu modulable et contraignant pré-existe donc parmi les acteur-rices.

3.4.2. Un modèle d'essaimage innovant par rapport au champ de l'ESS... qui fait évoluer les pratiques nationales ?

Les travaux sur le changement d'échelle de l'Economie Sociale et Solidaire distinguent souvent plusieurs modèles d'essaimage¹⁴, qui dessinent autant de manière de penser l'essaimage de projets vers plus de territoires et plus de publics :

- Essaimage centralisé (une structure impose un modèle et crée des antennes en propre) ;

¹⁴ AVISE, « Changer d'échelle. Manuel pour maximiser l'impact des entreprises sociales », 2013. Anne-Claire **Pache** et Géraldine **Chalencon**, « Vers une typologie des stratégies d'expansion géographique des entreprises sociales », RECMA, 2007.

- Essaimage souple (une structure propose un modèle et demande aux acteur-rices de s'accorder sur un ensemble de principes et de règles communes) ;
- Dissémination (une structure propose un modèle et laisse les acteur-rices locaux s'inspirer librement de ce modèle).

A la différence de **ces modèles de l'ESS qui visent bien souvent à un objectif de croissance et d'augmentation du nombre de territoires et de bénéficiaires**, la FCSF propose un modèle d'essaimage plus soucieux des réalités et des dynamiques territoriales. En effet, le modèle d'essaimage des RJ locaux s'est appuyé sur trois grands principes :

- Un modèle national est proposé, avec **quelques principes communs** (débat, convivialité - essaimage souple), au sein d'un regroupement d'acteur-rices existants (les fédérations locales). Une formation propose des principes et techniques pédagogiques.
- La FCSF facilite la circulation des responsables de fédérations, d'animateurs et de jeunes entre le local et le national (via la participation au réseau jeune national, via la participation à un séminaire annuel, des formations, ou d'autres événements de jeunesse, etc.)
- La circulation des personnes vient hybrider et enrichir les modèles locaux et national.

Ce modèle d'essaimage par hybridation vise ainsi autant à un renforcement des compétences et des apprentissages des RJ locaux qu'à soutenir une logique d'apprentissage à l'échelle nationale. Ce modèle d'essaimage par hybridation aura notamment produit un effet important. Le RJ national a changé de dimension et de signification au cours de l'expérimentation pour les professionnels locaux.

Le modèle d'essaimage par hybridation : un effet positif sur l'adéquation des objectifs nationaux et locaux

A l'origine de l'expérimentation AMI Tremplin Asso, le RJ national est pensé comme une source d'inspiration pour permettre à des jeunes et des animateur-rices de faire une première expérience de pédagogie de l'engagement. Ce RJ national propose, en effet, un premier aperçu du format, des activités et des méthodes d'engagement que peuvent prendre les RJ locaux. Dès 2019, ce **RJ national joue effectivement ce rôle d'inspiration, car certains animateur-rices et jeunes y ayant participé sont moteurs dans la construction de l'animation de RJ locaux**. Cependant, les acteur-rices à l'origine des RJ locaux ne dupliquent pas ce format du RJ national à l'identique : ils n'ont souvent pas les moyens (humains, financiers, pédagogiques) pour construire des formats de RJ qui durent plus d'une à deux journées et **qui débouchent sur des temps de restitution et d'échange avec des élu-es (présentation de préconisations et interpellation de responsables politiques, etc.)**. Au fur et à mesure de l'expérimentation, la signification du RJ national va évoluer pour les acteurs locaux ; en effet, le RJ national est perçu souvent non pas seulement comme une source d'inspiration pour des acteurs locaux, mais davantage par les fédérations et par les animateur-rices comme, pour les jeunes, une étape et une expérience d'engagement complémentaire d'un engagement local. Dans la pratique, la progression des jeunes entre RJ national et RJ locaux s'avèrera davantage circulaire : le RJ national vient compléter une première expérience d'engagement vécue à l'échelle locale, et, à la suite du RJ national, les jeunes sont plus moteur-rices dans l'animation des RJ locaux.

Si ce modèle d'essaimage par hybridation se traduit par une mobilisation importante des acteurs locaux et un apprentissage par le national des enjeux locaux, les **acteur-rices locaux ont pu avoir des difficultés à mobiliser des ressources locales ou bien hésiter sur le mode opératoire à adopter en raison de l'absence d'une « base » formalisée sur laquelle s'appuyer** pour façonner leurs propres pratiques. Cependant, il a démontré que l'essaimage de dispositif peut prendre une forme organisée plus collective que les modèles classiques de l'ESS : l'essaimage n'est alors pas seulement pensé pour ou sans les acteurs locaux, mais avec eux. Au regard de cet enseignement, à l'heure où l'ESS s'interroge autant sur les conditions du changement social systémique que sur ses leviers d'influence vis-à-vis de l'économie de marché, il **serait intéressant que la FCSF puisse valoriser ce modèle d'essaimage par hybridation dans le champ de l'ESS comme une alternative à des logiques plus centralisées ou peu territorialisées.**

3.4.3. Une mobilisation et acculturation des partenaires locaux contrastées

Les entretiens montrent que la plupart des Réseaux Jeunes locaux associent de manière variable les partenaires locaux variés selon les territoires (CAF, DDCS, Conseil Départemental, ou commune accueillant le Réseau Jeune). La mobilisation des partenaires locaux sur les territoires repose alors sur une logique contrastée.

3.4.3.1. Un dispositif encore peu lisible pour des partenaires plus éloignés

Dans la plupart des cas observés via nos entretiens avec les fédérations, les directions des centres sociaux, et des partenaires, les relations sont cependant souvent structurées autour d'une logique de porteur de projet/financeur. **De fait, notre analyse permet de constater que la spécificité du dispositif, et sa pertinence, ne sont pas toujours bien appréhendés.** A l'exception d'acteurs institutionnels engagés, les partenaires institutionnels connaissent peu le contenu des RJ locaux et tendent à le confondre avec le réseau d'animateurs jeunesse du territoire. La venue de certains partenaires institutionnels au séminaire national constitue, de ce point de vue, un signe fort de leur intérêt et souhait de mieux appréhender le dispositif.

3.4.3.2. Un intérêt large des partenaires pour la contribution des RJ locaux aux objectifs de politiques publiques locales

Au cours de nos entretiens et de nos observations, il apparaît que ces partenaires financeurs sont alors surtout intéressés par deux aspects des RJ locaux :

- La question d'une plus grande mutualisation des moyens et des activités de jeunesse en faveur de territoires qui en sont dépourvus (un point de vue notamment développé par les services de l'Etat).
- La question de l'attractivité du territoire : l'organisation d'évènements de jeunesse visibles auprès des médias locaux (un point de vue notamment développé par les communes)
- Les acteurs institutionnels ont un intérêt prononcé à ce que le RJ local contribue à mettre en capacité des jeunes à répondre à des appels à projets de jeunes, lancer des initiatives sur le territoire.

« Pour nous, c'est un laboratoire pour faire remonter des problématiques vécues par les jeunes, et c'est un levier pour lancer des appels à projet vers les jeunes » (Entretien avec une collectivité territoriale, Sud-Est de la France).

Les acteurs institutionnels considèrent que les RJ sont à la fois une opportunité pour des centres sociaux d'accéder à une offre d'engagement citoyen qu'ils pourraient plus difficilement développer par eux-mêmes, et une opportunité pour soutenir des trajectoires d'engagement individuel de jeunes. Cette mobilisation des partenaires est cependant ambivalente, car elle valorise d'abord la contribution des RJ locaux à des politiques de jeunesse individualisées (les appels à projet de jeunes), et valorisent encore peu la spécificité de l'expérience proposée aux jeunes lors des RJ locaux (réflexions sur les thématiques discriminations, prise de parole collective des jeunes).

3.4.3.3. Un premier cercle plus restreint de partenaires enthousiastes sur la plus-value des RJ locaux pour les jeunes et l'évolution du métier d'animateur-rices de jeunesse

Dans certains cas spécifiques les partenaires les plus engagés, souvent bien acculturés aux approches de la FCSF depuis plusieurs années. Ces partenaires vont avoir tendance à bien comprendre les enjeux de méthodes et de pédagogies des RJ locaux à la fois pour les jeunes et les animateur-rices de jeunesse.

- Les partenaires affirment clairement un intérêt pour le potentiel de transformation/d'hybridation des pratiques des animateur-rices autour des enjeux de « loisir » et d' « engagement citoyen ».

« On a besoin de fédérer sur ces questions au niveau départemental. La question de la jeunesse est reléguée aux accueils de loisirs et à la question périscolaire » (Entretien avec un représentant des services déconcentrés de l'Etat, Sud-Ouest de la France).

- Ces partenaires sont intéressés par le potentiel du RJ local comme d'un espace de rencontre et d'échange de pratiques, entre animateur-rices de jeunesse,
- Ces partenaires sont cependant inquiets de l'évolution de la reconnaissance du métier d'animateur-rices de jeunesse, et sur la capacité de celles-ci et ceux-ci à s'adapter à une évolution récente des politiques de jeunesse (montage de dossier, pratiques d'engagement citoyen)

« Aujourd'hui demande aux animateurs d'avoir une vraie réflexion, de monter les dossiers, et d'en faire un bilan, et nous avons beaucoup de manques sur le territoire. On a un enjeu d'aider les animateurs à développer un projet jeunesse, qui touche aussi à la prévention, à la famille » (Entretien avec une collectivité territoriale).

Dans l'ensemble, ce premier cercle des partenaires est fortement en attente d'une capitalisation des enseignements de la mise en œuvre et de l'impact des RJ locaux. « On a quelques animateurs experts sur le territoire, mais pour l'instant on est plus dans le faire que dans la capitalisation, c'est un souci », souligne ainsi un représentant des services déconcentrés de l'Etat lors du séminaire national des RJ en 2019.

Ces partenaires sont donc particulièrement sensibles aux apports des Réseaux Jeunes locaux pour soutenir les dynamiques de rencontre, de partage et d'offre mutualisée sur les territoires.

4.

Pour les jeunes : un *empowerment* surtout individuel, parfois collectif

PARTIE 4

Pour la FCSF, les Réseaux Jeunes locaux (RJL) sont des outils pensés pour favoriser le développement du « pouvoir d’agir » des jeunes. Cette partie interroge donc ce développement à l’aune de la notion d’« *empowerment* », c’est-à-dire la capacité des Réseaux Jeunes locaux à mettre les jeunes en position de pouvoir d’une part, et à stimuler chez eux des apprentissages (de savoirs, compétences, etc.) leur permettant d’accéder à cette position de pouvoir d’autre part. **Dans l’ensemble, notre étude démontre que l’empowerment promu et réalisé par les Réseaux jeunes locaux est surtout individuel, parfois collectif mais reste peu politique.** En premier lieu, elle souligne que, bien que cela varie selon l’expérience des fédérations organisatrices, les conditions sont rarement réunies pour que tou·tes les jeunes des centres sociaux aient accès aux RJL (4.1). En second lieu, elle met en lumière le fait que, pour les jeunes qui y ont accès, les Réseaux Jeunes locaux contribuent à ce qu’ielles développent des compétences qui, bien qu’elles se situent à l’échelle individuelle, sont utiles au débat dans une société démocratique (4.2). En troisième lieu, notre étude insiste sur le fait que les RJL contribuent à ce que les jeunes prennent conscience de la dimension collective et sociale de problèmes de société, notamment les inégalités (4.3). En quatrième et dernier lieu, et bien que ce ne soit pas toujours le but des Fédérations nationale ou locales, notre enquête tire quelques enseignements sur les modalités de passage à l’action, surtout individuels, parfois collectifs, mais peu politiques, que les RJ produisent dans les trajectoires de vie des jeunes (4.4).

4.1. Une mise en capacité des jeunes de participer aux RJ locaux inégale

Cette étude dresse un premier constat, qui concerne très souvent les programmes sociaux de « participation citoyenne » et/ou d' « engagement des jeunes » : tou-tes les participant-es, et notamment les jeunes, n'ont pas accès de la même manière aux Réseaux Jeunes locaux. Pour comprendre cette première observation, il convient de revenir sur les motivations des jeunes à participer aux RJ locaux (4.1.1), mais aussi sur les critères par lesquels les animateur-rices sélectionnent les jeunes pour venir aux RJL d'abord (4.1.2), et sur la place des jeunes, selon leurs profils sociaux, au sein de l'espace (de parole) des RJL enfin (4.1.3).

4.1.1. Les motivations des jeunes pour le RJ local : un intérêt fort pour faire de nouvelles rencontres

Lorsqu'on les interroge sur leurs motivations à participer aux RJL, les jeunes formulent des réponses qu'il est possible de regrouper en quatre grands groupes.

La raison la plus souvent invoquée par les jeunes pour participer, quelques soient leurs profils sociodémographiques, est le fait de rencontrer d'autres jeunes, notamment perçu-es comme « différent-es » du fait de leurs origines géographiques (ville, quartier). C'est notamment le cas de Timothé, un jeune de 19 ans, qui explique être venu au Réseau Jeunes pour rencontrer des jeunes « de partout ».

Enquêtrice : « Pour commencer, qu'est ce qui t'a amené à participer ton premier Réseau Jeunes ? »

Timothé : « Je suis un mec qui aime la convivialité, parler avec des gens, découvrir ce qu'ils pensent et quand on m'a dit qu'il y avait plusieurs thèmes, la religion, le droit des femmes, pour les défendre, j'ai voulu participer pour débattre avec d'autres jeunes de partout, voir si on avait le même point de vue. »

Pour cette raison, notre étude affirme que les motivations des jeunes sont surtout axées autour de leur envie de créer des sociabilités. Comme l'illustre le cas de Timothée, cette envie de sociabilité croise souvent d'autres souhaits, comme celui de débattre sur certaines thématiques.

Certain-es jeunes viennent aux RJL parce **qu'ielles se sentent « concerné-es » et/ou « intéressé-es » par la thématique choisie** et qu'ielles ont envie de la « travailler », notamment en parlant de cette thématique. Notre étude insiste sur la dimension laborieuse (le fait de « travailler ») car un certain nombre de jeunes, notamment celles et ceux impliqués dans l'organisation des RJL, considèrent leur engagement comme un travail. C'est également une dimension sur laquelle appuient de nombreux-ses animateur-rices lorsqu'ielles recrutent les jeunes. Ielles leur précise qu'il ne s'agit pas uniquement de s' « amuser » mais aussi de « travailler ».

Plus rarement, et notamment pour les jeunes ayant participé à plusieurs Réseaux Jeunes (dont des Réseaux jeunes nationaux), participer à un RJ résulte de la volonté de **faire entendre sa voix pour changer la société**. Dans certains cas, c'est également parce qu'ielles perçoivent les effets des RJ sur leurs compétences et qu'ielles veulent continuer à développer ces compétences, qui peuvent être complémentaires de celles qu'ielles développent dans d'autres sphères de leur vie. Ces deux enjeux se croisent lorsqu'on demande à Adelaïde, une jeune femme de 16 ans, pourquoi elle a accepté la proposition de l'animateur-riche de son centre. Elle explique qu'elle avait « des choses à dire », ce qui fait écho à une volonté de faire entendre sa voix pour changer la société, et que le Réseau Jeunes était une « expérience de plus à prendre » pour développer des compétences qu'elle n'a

pas l'occasion d'acquérir au lycée – elle les développera plus tard dans l'entretien (prendre des responsabilités dans un groupe, travailler en collectif, prendre la parole en public, etc.).

« C'était aussi une demande de ma part (de venir au RJ). Je pense qu'ils (les animateur-rices) ont vu que j'avais des choses à dire. Et puis j'étais intéressée de tout et dès qu'il y avait quelque chose au centre qui était proposé le week-end, j'étais chaud. Je me suis dit 'OK, c'est encore une expérience de plus à prendre' » (Adélaïde, 16 ans)

A l'opposé d'Adélaïde, soulignons que certain-es jeunes ne perçoivent pas du tout leur participation aux RJL comme un « travail » ou un enjeu d'« engagement (citoyen) ». Le RJL relève, pour elleux, davantage d'un « voyage », de « vacances » dont ielles attendent de prendre du plaisir voire de se « dépayser » (notamment lorsque le rassemblement a lieu dans un espace dédié au loisirs – base nautique, proche de la mer, etc.).

Ces motivations sont toutefois rarement suffisantes pour les jeunes. Elles sont souvent perçues, valorisées et sélectionnées par les animateur.rices, à l'aune des trajectoires de vie des jeunes.

4.1.2. Les jeunes sont sélectionné-es par les animateur-rices en fonction de certains critères

Dans **la plupart des cas rencontrés lors de cette enquête**, les conditions de participation aux RJ ne sont pas égales pour tou-tes les jeunes des territoires. D'abord, parce que tou-tes les jeunes des centres sociaux ne sont pas mis au courant de leur existence et/ou ne reçoivent pas d'invitation à y participer de la part d'un-e animateur-ric(e) : **ce sont les animateur-rices qui proposent à certain-es jeunes de leur centre social de participer à ces rassemblements locaux**. Ensuite, les jeunes sont sélectionnés pour participer aux RJL, très souvent **en fonction de leur « maturité », pour reprendre les termes des animateur-rices**.

Être considéré comme un ou une jeune *mature* aux yeux des animateur-rices dépend de plusieurs critères (explicites ou non), **qui sont souvent compris par les jeunes**. Trois types de critères de sélection émergent de leurs discours.

Premier critère de sélection, les animateur-rices cherchent à faire venir des **jeunes qui ont « des choses à dire »**, selon les mots de certain-es jeunes. Autrement dit, les animateur-rices recherchent des jeunes qui disposent d'un goût prononcé pour le débat, souvent déjà stimulé par des engagements préalables (conseils de vie lycéenne ou collégienne, conseil municipal des jeunes, animation de café-débats dans leur centre, etc.).

Deuxième critère de sélection, les animateur-rices cherchent à sélectionner des jeunes ayant des **difficultés à se sociabiliser avec d'autres jeunes**. Ces difficultés de sociabilisation, qui se manifestent notamment à l'École ou dans le centre social, sont loin d'être liées à des traits de personnalité. Bien que les animateur-rices ne les interprètent pas forcément comme tel, notre étude montre qu'elles sont à rapprocher des trajectoires sociales de vie de ces jeunes, marquée par des vécus d'immigration, de harcèlement voire de déscolarisation, parfois liés à leurs appartenances sociales (homophobie, racisme, islamophobie, validisme, etc.). C'est notamment le cas d'Alyssa, une jeune femme de 16 ans, qui explique, en entretien, qu'elle avait des « boules d'angoisse » à l'idée d'aller parler à d'autres jeunes – et que cela entraîne des moqueries. Si l'animateur de son centre l'a sollicitée pour participer à un RJL, c'est du fait de cette « peur », qui s'accompagne paradoxalement d'une envie de rencontrer d'autres jeunes.

« J'ai mon animateur qui vient de voir et qui sait comment j'étais. J'avais envie de faire connaissance avec les autres mais en même temps j'avais très très peur. Il m'a dit 'tu vas

voir c'est cool, c'est organisé par des jeunes'. Mais ça ne m'a pas rassuré ce truc là parce que moi honnêtement je préfère les adultes parfois aux jeunes. » (Alyssa, 16 ans)

Enfin, troisième critère de sélection, les animateur-rices cherchent à faire venir des jeunes, notamment les garçons racisés¹⁵ des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), comme **volontaires pour travailler et respecter l'autorité des animateur-rices**. Du fait de la plus grande liberté laissées aux jeunes lors des RJL par rapport au quotidien des activités en centre social, les animateur-rices choisissent des jeunes qu'elles jugent « digne de confiance ». C'est notamment le cas de Gabriel, un garçon non-blanc de 15 ans qui habite dans le département de Seine-Saint-Denis. Il interprète le fait d'avoir été « choisi » par sa personnalité « très calme », qu'il oppose avec la personnalité « agitée » des autres jeunes de son centre à qui les animateur-rices n'ont pas proposé de venir au RJL.

« C'est qu'en fait moi je suis un enfant calme, très calme, c'est surtout ça qu'il faut. Ouvert à la discussion. Et du coup, on m'a choisi. [...] Je pense que c'est pour ça car y'a plein de gens que je connais qui étaient dans le centre mais ils étaient plus agités, donc ils ont pas été sélectionnés. » (Gabriel, 15 ans)

Il importe de noter ici que cette sélection des jeunes n'est pas uniforme selon les territoires. Les animateur-rices sont souvent à la recherche d'un équilibre entre différents profils de jeunes. En premier lieu parce que les animateur-rices appliquent ces critères de manière différente selon comment ils et elles se représentent un Réseau Jeunes local. Pour certain-es animateur-rices, les RJL visent surtout à favoriser le lien social entre les jeunes. La question du débat sur des sujets de société n'est pas centrale. Aussi, elles ne font donc pas attention à ce que les jeunes aient un goût pour le débat, qu'elles soient déjà engagé-es et/ou qu'elles soient « digne de confiance ». En second lieu, certain-es animateur-rices font le choix d' « équilibrer » les profils des jeunes en proposant à une majorité de jeunes « dignes de confiance » et à une minorité de jeunes « à problème », selon leurs mots. De fait, cet équilibre n'est pas toujours atteint au moment de la sélection des jeunes. Il ne l'est pas forcément non plus au sein des RJ locaux.

4.1.3. Partager l'espace de parole lors du réseau : l'enjeu des rapports de pouvoir entre les jeunes

De nombreux travaux de sociologie démontrent comment les voix des différents groupes sociaux (en termes de classe, de genre, de race, d'âge, etc.) n'ont pas accès de la même manière à l'espace public¹⁶. Autrement dit, les espaces de parole restent, encore aujourd'hui, fortement marqué par des inégalités liées aux rapports de pouvoir entre groupes sociaux (femme/homme/non binaire ; blancs/non blancs ; classe populaire / classe moyenne / classe supérieure, etc.)¹⁷. Notre étude démontre que lors des RJL, et comme dans beaucoup de dispositif associatifs, les rapports de classe, de genre et de race voire d'âge tendent à se reproduire, certes entre les jeunes et les animateur-rices mais surtout, et c'est le point sur lequel cette étude souhaite insister, entre les jeunes eux-mêmes. Concrètement, notre enquête constate que **les prises de parole des jeunes, notamment lors des débats, ne sont pas égalitaires**. Certain-es jeunes, souvent ceux qui sont dominants dans les rapports de

¹⁵ Le terme « racisé » ne fait pas référence à une quelconque race biologique mais à la race en tant que construction sociale. Ici, parler de garçons « racisés » permet d'aborder leur expérience de vie lié au fait qu'ils sont perçus par les autres comme n'étant pas dans la norme dominante, comme n'étant pas blanc.

¹⁶ Nancy Fraser, « 5. Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante » dans *Où en est la théorie critique ?*, Paris, La Découverte, 2003, p. 103-134.

¹⁷ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire.*, Fayard., Paris, 1982.

pouvoir et/ou qui ont davantage d'ancienneté, occupent davantage l'espace de parole par rapport à d'autres. Cela s'explique par deux dynamiques.

Une première dynamique tient au fait que les jeunes ont, du fait de leurs différentes expériences familiales et scolaires, plus ou moins de ressources sur lesquelles s'appuyer pour prendre la parole et la conserver lors des RJL. Pour le dire concrètement, les jeunes des classes populaires, les jeunes femmes, les jeunes issus de l'immigration post-coloniale, et d'autant plus les jeunes qui cumulent ces différentes appartenances sociales, ont moins été entraînés à développer les compétences attendues pour prendre la parole en public, valoriser leur point de vue, au sein des Réseaux Jeunes – du fait de leur éducation familiale, mais aussi et surtout, de l'École, qui reproduit les inégalités sociales.

Quelques exceptions existent néanmoins puisque certain-es jeunes, de ces groupes socialement minorisés dans la société, peuvent reprendre un peu de pouvoir pour parler en public *via* des ressources liées à leurs vécus (notamment de discrimination). La prise de parole de ces jeunes n'est cependant pas pour autant toujours facilitée par les intervenants. C'est notamment ce que démontre l'extrait d'observation d'un débat (voir encadré) où Nelly, une jeune fille perçue comme noire prend la parole à deux reprises et, à chacune de ses deux reprises, se fait couper la parole, ce qui l'amène à énoncer qu'elle va « arrêter de parler ».

Se faire couper la parole parce qu'on ne parle « pas assez fort » : un effet contreproductif ?

L'extrait d'observation suivant a lieu lors d'un débat mouvant, où les jeunes se déplacent entre un premier rang de chaises et, à l'opposé, un second rang de chaises. Environ 15 jeunes, filles comme garçons, à majorité non-blanche, sont présent-es. Un animateur professionnalisé de centre social participe au débat. Deux jeunes, une fille et un garçon non blanc-hes, ainsi qu'un homme blanc adulte qui travaille pour une compagnie de théâtre sollicitée en tant que prestataire par la fédération des Centres sociaux, animent le débat mouvant. Ce débat porte sur (pour ou contre) la violence dans la famille.

Nelly tente une première fois de prendre la parole mais l'animateur adulte la coupe pour lui demander de parler plus fort, ce qui finit par l'évincer totalement de l'échange puisqu'un autre jeune enchaîne sans que Nelly puisse reprendre.

Camille, un jeune homme blanc de 14 ans : Le rôle de la famille, c'est de nous corriger, si on a des problèmes avec des amis, on va être puni pour comprendre, sinon tu peux faire tout ce que tu veux.

Nelly : C'est justifié aussi [la violence] car...

Pierre-Arthur, animateur prestataire : Parle plus fort, on entend pas ici !

Karl, un jeune homme noir de 15 ans : Y'a des gens, on éduque pas tous les enfants de la même manière, il y a des gens [il imite un coup de ceinture].

Le débat se poursuit et Nelly tente, à une seconde reprise, de donner son avis sur la question. Là encore, Pierre-Arthur, l'animateur adulte prestataire de la fédération et membre d'une compagnie de théâtre la coupe ce qui amène Nelly à s'arrêter de parler.

Nelly : Il peut y avoir une dispute et...

Pierre-Arthur : Parle bien fort !

[Nelly s'arrête de parler] puis dit moins fort « non mais ok, je vais arrêter de parler »
Pierre Arthur : Mais si, parle bien fort

Comme l'illustre cet extrait d'observation, les remarques du membre de la compagnie de théâtre prestataire de la Fédération locale des Centres sociaux contribuent à désinciter Nelly – comme d'autres jeunes, notamment femmes – de prendre la parole. Certes, cet acteur-rices finit par insister pour que Nelly prenne la parole, ce qu'elle fait. Néanmoins, sa prise de parole est de nature complètement différente et beaucoup plus courte et synthétique par rapport à l'anecdote qu'elle s'apprêtait à livrer pour argumenter son propos.

L'extrait d'observation ci-dessus illustre la manière dont la prise de parole est contrainte par certains comportements. Le fait que ce soit Nelly que l'animateur coupe et pas un-e autre jeune n'est pas anodin. Paradoxalement, c'est parce qu'elle s'affirme moins dans ses prises de parole – notamment parce qu'elle parle moins fort, que Nelly se fait couper par l'animateur. Sur ce point, notre étude comparative démontre que lorsque les jeunes disposent d'un micro pour leur prise de parole, les groupes sociaux les plus discriminés ont plus de facilité à s'exprimer car ils se font moins couper la parole par les autres jeunes – voire adultes.

Une seconde dynamique pour expliquer les inégalités de prise de parole au sein des RJL relève **des représentations et de l'action des animateur-rices par rapport à ces rapports sociaux de pouvoir**. Lorsqu'on leur demande s'ielles pensent que tou-tes les jeunes sont sur un pied d'égalité au sein des Réseaux Jeunes locaux, la plupart s'accordent pour dire que ce n'est pas le cas. Néanmoins, **ielles interprètent ces inégalités de prise de parole surtout en termes de traits de personnalités** (il y aurait des jeunes « timides » qui n'oseraient pas prendre la parole et auxquels il faudrait faire attention).

4.1.4. Les jeunes des classes populaires ont plus de difficultés à s'inscrire dans le temps long des RJ locaux

Enfin, au-delà des motivations à participer au RJL, notre étude s'intéresse également aux motivations des jeunes à rester ou revenir – après une première participation – à un RJL. Sur ce point, il faut noter que **peu de jeunes issu-es des franges moins stabilisées des classes populaires** (dont les parents sont au chômage ou qui ont connu un parcours d'immigration récente) **restent dans les RJL**. Ce constat s'explique notamment par le fait que les RJL valorisent fortement les activités liées à la parole plutôt qu'à « l'action » corporelle.

C'est en grande partie le cas de Nassim, un jeune homme de 14 ans, de nationalité espagnole et marocaine, qui est arrivé en France il y a deux ans et qui vit chez sa tante au chômage et en situation de monoparentalité. Il hésite à revenir au RJL de l'année suivante car il n'a pas aimé l'omniprésence des débats, qu'il a trouvé répétitif (« des débats, des débats, des débats... ») et peu plaisants, notamment du fait de son faible sentiment de compétence à convaincre les autres (« ils m'auraient forcé à me raisonner »).

« Ce que j'ai le moins aimé ? Bah les débats. Y'en a trop des débats, des débats, des débats... C'était la flemme aussi parce que c'était saoulant de dire pourquoi on se met de chaque côté [dans une rivière du doute]. Ils [les autres jeunes] avaient des arguments comparés à moi. Donc ils m'auraient forcé à me raisonner. » (Nassim, 14 ans)

Les difficultés rencontrées par les jeunes des classes populaires sont ainsi en partie liées au format des RJ locaux. Tout comme Nassim, plusieurs jeunes ont ainsi exprimé le **besoin que les temps de parole** (type débat) **soient**

davantage articulés avec des temps d'action (autre que par la parole > avec les corps) – ce qui fait écho aux préconisations des jeunes évaluateur-rices (voir partie 6). Certains jeunes ont par exemple parlé de faire des activités sportives (foot, etc.) ou artistiques tout en débattant. Quelles que soient les formes prises, il s'agit de redonner une plus grande place et liberté **au corps des jeunes**.

4.2. Les jeunes développent lors des RJ locaux des compétences utiles au débat démocratique

Second impact analysé dans notre étude des RJL, ces dispositifs permettent aux jeunes de développer des compétences utiles au débat démocratique. Les RJL amènent d'abord les jeunes à se sentir plus légitimes pour prendre la parole en public et argumenter pour défendre leurs idées (4.2.1.) et à prendre en considération une pluralité d'opinions sur un sujet, ce qui peut les amener à remettre en question la leur (4.2.2). Dans de plus rares cas, et notamment au sein des fédérations locales ayant le plus d'expérience, certain-es jeunes se forment, *via* les RJL, à animer, notamment des débats (4.2.3).

4.2.1. Le développement par les jeunes de capacités de réflexion et d'argumentation pendant et après les RJL

Les jeunes développent d'abord, au cours des RJL, leurs **capacités de réflexion et d'argumentation sur une thématique**. Cette évolution peut s'observer sous deux angles : la capacité à porter des mots sur des situations vécues ou observées, et la capacité à construire une logique d'argumentation à partir, contre ou à partir des arguments porté d'autres jeunes.

Amorcer une réflexion sur les discriminations : le cas de Loumia

Au cours d'un RJ local consacré à la thématique des discriminations (physiques, handicap, racisme), plusieurs activités sont organisées pour sensibiliser les jeunes à la forme de ces discriminations. Lors des activités d'interconnaissance en petit groupe et en binôme, Loumia est une jeune fille de 13 ans, non-blanche, musulmane, issue d'un quartier populaire, raconte comment elle a subi des remarques à la fois sur son physique (ses oreilles) et des discriminations sur sa conviction religieuse. On l'aurait ainsi « forcée » à manger du porc à la cantine dans un centre aéré et elle raconte que sa mère est intervenue pour la changer de structure. Au cours de la première journée, elle fait la connaissance d'Emile, un jeune garçon blanc de 11 ans issu des classes moyennes et d'un quartier très rural. Ils s'impliquent ensemble dans les activités, déjeunent le midi ensemble. L'après-midi, elles jouent une scène de théâtre-forum sur l'homophobie devant 50 autres jeunes. Alors que les animateurs ont adopté le rôle de victimes, les jeunes jouent le rôle des agresseur.es. Elles argumentent sur la présence de deux hommes assis sur un blanc. La discussion s'engage sur le droit des personnes à s'aimer où qu'elles le souhaitent. La salle réagit, intervient. D'autres jeunes viennent participer à la scène. A la fin, Loumia glisse à son camarade : « tu sais avant je crois que j'étais un peu homophobe ». Cette séquence recoupe les témoignages d'autres jeunes, entendus lors des entretiens, qui soulignent la manière dont le RJ jeune peut constituer une forme de déclic pour percevoir autrement certains sujets, certaines thématiques. Elle illustre à la fois comment des jeunes victimes de certaines discriminations peuvent également se découvrir auteur.es de discriminations, et comment le RJ local permet à ces jeunes, *via* des

logiques argumentatives, via des logiques de mise en scène de soi, de mettre des mots sur ces vécus et d'amorcer une réflexion personnelle, partagée, sur ces vécus.

Comme l'indique cet extrait d'observation, **l'identification des vécus par de nouveaux mots (comme le terme même de discrimination) est indissociable pour les jeunes d'un début de construction d'une réflexion sur le sujet.** Cette tendance s'accroît lors des débats. Lorsqu'elles s'expriment devant une audience, les jeunes s'inscrivent dans une posture où elles doivent argumenter et structurer leurs idées pour les rendre les plus compréhensives et convaincantes possibles. Les jeunes s'inspirent également des différents arguments qui les ont convaincu-es et peuvent s'en resservir, par la suite, pour donner plus de force à leurs propos. Pour certaines et certains, le fait de rencontrer des jeunes avec un point de vue similaire leur a permis de percevoir leurs idées comme plus légitimes, c'est-à-dire de se dire qu'elles ont droit d'exister (« de prendre confiance dans ce que je disais ») voire qu'elles sont nécessaires et utiles pour la société (« ça pourra aider »). Cette tendance s'observe par exemple sur des thématiques comme l'islamophobie qui sont, pour les jeunes, complexes à appréhender. Suite aux RJL, cette hausse de confiance des jeunes dans leurs idées et dans leurs opinions s'explique plus largement par le changement, de la façon dont elle se voit –et de la façon dont elles pensent que les autres les voient. Suite aux RJL, lors d'un entretien, une jeune partage ainsi qu'elle a l'impression qu'on la perçoit davantage comme « quelqu'un qui réfléchit à ce qu'elle dit ».

4.2.2. Les jeunes se sentent plus légitimes pour rendre la parole en public et défendre leurs idées

A leur arrivée au sein des RJ, en fonction de leurs expériences et des ressources scolaires, familiales voire associatives qu'elles y ont acquies, les jeunes sont différemment équipés pour prendre la parole en public et défendre leurs idées. Dans la lignée de ces constats, les travaux de sociologie montrent à quel point la prise de parole à l'oral est socialement distribuée¹⁸, dans le sens où la société empêche davantage les groupes les plus discriminés (structurellement) dans la société (les classes populaires, les femmes, les personnes non blanches, en situation de handicap, transgenre, non-binaire, etc.) de prendre et conserver la parole à l'oral¹⁹. Sur ce point, notre étude démontre qu'à travers le RJ, **certain-es jeunes, surtout les jeunes femmes, notamment mais pas uniquement non-blanches, se sentent plus légitimes à prendre la parole en public et à défendre leurs idées.**

Le RJ produit ces effets sur les jeunes à travers plusieurs vecteurs. En premier lieu, le RJ constitue un **lieu d'entraînement** où les jeunes peuvent s'exercer, parfois pour la première fois – car l'École reste encore un lieu très centré sur l'écrit - à la prise de parole. Cet exercice répété de la prise de parole est particulièrement propice au gain de sentiment de légitimité à l'oral des jeunes. Les progrès des jeunes s'expliquent car **les animateur-rices et les jeunes des RJL valorisent fortement le débat et les désaccords** – qui ne sont pas, contrairement à de nombreux milieux associatifs, évités et/ou sanctionnés négativement.

En troisième lieu, les jeunes développent ces compétences de prise de parole et d'argumentation à travers le **format des échanges** des RJL, qui permettent à différents groupes sociaux de s'exprimer selon les modalités qui leur conviennent le mieux. Si les échanges en grand comité permettent aux plus à l'aise de confronter leurs

¹⁸ *Ibid.* ; Wilfried Lignier et Julie Pagis, *L'Enfance de l'ordre-Comment les enfants perçoivent le monde social*, s.l., Le Seuil, 2017.

¹⁹ Aron Arnold et Maria Candea, « Comment étudier l'influence des stéréotypes de genre et de race sur la perception de la parole ? », *Langage et société*, 2015, vol. 152, n° 2, p. 75-96.

idées à celles d'un large public, la constitution de **petits groupes** et les temps de battement entre deux activités rendent possible la prise de parole des personnes avec le moins de ressources initiales pour parler en public. Ainsi Marie, une jeune femme de 18 ans, non-blanche et de milieu populaire explique qu'elle n'a pas pu prendre la parole et argumenter pour défendre ses idées lors d'un débat mouvant, mais qu'elle a ensuite pu donner son avis sur la prégnance de discriminations lors de l'activité suivante, cette fois-ci organisée en petits groupes. Elle a ainsi affirmé son désaccord avec une autre jeune femme qui arguait de l'absence de discriminations en France.

Marie, 18 ans : « A un moment, ils ont demandé aux personnes de se lever si elles étaient d'accord et de s'asseoir si elles étaient pas d'accord. [...] Et j'étais la seule à me lever, parce que je trouve qu'on a pas du tout les mêmes chances. [...] »

Enquêtrice : Et tu as pu parler de ton point de vue après ? Leur expliquer ?

Marie, 18 ans : « Non [rires]. J'ai pas parlé, j'étais trop timide. Mais après on s'est séparés en petits groupes et bah les autres, ils ont un peu expliqué. J'ai pu parler avec une fille qui disait que pour elle, on est en France et on a tous les mêmes chances [...]. Et moi j'ai essayé de lui faire comprendre que ça dépend des personnes et que y'a certain trucs dans leur vie, certaines remarques, on peut pas remettre la faute sur lui, l'accabler de trucs dont il est pas coupable quoi. » (Marie, 18 ans)

Tout comme les petits groupes, **notre étude démontre que les jeunes des groupes sociaux désavantagés par la société peuvent plus facilement s'exprimer lorsqu'il existe des supports matériels ludiques (jeu, cartes, photolangage) mis à disposition lors du débat**, ainsi que lorsqu'on leur demande de parler de leurs vécus sur des questions qui les intéressent (plutôt que sur des questions qui intéressent les adultes et qu'on leur demande de parler de manière abstraite de cette question), à condition bien sûr de les laisser monter en généralité et parler abstraitement s'ielles le souhaitent.

Enfin, **les animateur-rices et les jeunes**, lors des débats et activités des RJ, **mélangent des jeunes qui n'ont pas ou peu de liens en dehors des RJL** (par exemple *via* leur classe ou leur centre social). Les faibles liens qui unissent ces jeunes sont, paradoxalement, un vrai levier **pour que les jeunes se sentent libres de prendre la parole en public et de donner leur avis, notamment lorsque cet avis est opposé à celui d'autres jeunes**. Cette absence de lien permet aux jeunes de se dire que le fait de s'opposer, par les idées, aux autres jeunes, n'aura pas de conséquences par la suite, par exemple sur leurs liens amicaux ou conjugaux. Autrement dit, elles trouvent qu'intervenir pour émettre un désaccord est moins risqué et elles y ont donc plus intérêt. C'est notamment ce qu'explique Gabriel, un jeune homme de 15 ans, lorsqu'il compare les débats dans son centre social et aux RJL. Dans son centre social, où il connaît les jeunes, il explique avoir peur que le fait d'affirmer un désaccord soit pris comme une attaque personnelle (« peur de le vexer ») et pas comme un simple argument. *A contrario*, au RJ, il explique que les débats sont moins personnalisés car il connaît peu les autres jeunes et se sent alors plus « libre » pour exprimer ses idées car une telle expression n'aura pas de conséquences sur ses futures relations sociales.

« Quand on débat au centre, c'est pas la même chose... Car les gens que tu côtoies au quotidien, c'est pas pareil de débattre avec eux qu'avec des gens que tu connais pas. Je trouve que c'est mieux avec des gens que tu connais pas. [...] Car souvent les gens ils ont peur de dire des choses à untel, peur de le vexer, alors que là t'es beaucoup plus libre, t'es beaucoup plus...ouai, libre ! » (Gabriel, 15 ans)

Parallèlement, les RJ permettent aussi aux jeunes à apprendre à **recevoir les objections** des autres pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire de simples arguments opposés aux leurs. Même si des liens d'amitié sont susceptibles

de se créer au RJ, ces liens se forment toujours dans un cadre d'échanges préalables. Les amitiés qui se créent par la suite ne semblent pas s'effriter à l'épreuve du débat mais peuvent s'en trouver **renforcées**. C'est notamment le cas de Nour, une jeune femme de 20 ans, qui explique qu'elle avait pour habitude de se sentir « trahie » lorsqu'un.e ami.e, notamment au sein du RJ, pouvait affirmer des arguments contraires aux siens. Désormais, avec ses ami-es du RJ, comme en dehors, elle valorise davantage les désaccords idéologiques et estime qu'il ne s'agit pas d'en faire une affaire personnelle.

« Moi je sais que personnellement, j'ai déjà ressenti des émotions, je me sentais trahie car la personne en face de moi pensait la même chose que moi. Et en fait non, et au fur et à mesure des années, j'ai compris que c'était pas de la trahison. [...] Avant c'était plus simple quand la personne était pas amie avec moi pour affirmer mon désaccord. Car quand c'est des amis, c'est compliqué de dire 'non je suis pas d'accord avec toi'. Mais maintenant, ça me pose plus aucun problème. » (Nour, 20 ans)

Enfin, il faut souligner **deux limites à cet impact des RJL** sur le sentiment de légitimité des jeunes à prendre la parole en public pour défendre leurs idées. En premier lieu, les RJ n'apportent pas sur ce point à certain-es jeunes (notamment les hommes, surtout blancs et de classe moyenne) déjà très à l'aise à l'oral. En second lieu, les RJ apportent peu aux jeunes qui n'ont pas les compétences – et surtout les appétences et le goût – liées à la norme dominante au sein des RJ – celle qui consiste à penser que les prises de parole en public et le débat seraient les (seuls) moyens pertinents pour agir en société. Concrètement, de nombreux jeunes hommes (non-blancs) des classes populaires verbalisent, en entretien, une préférence pour « le faire » et « l'action » plutôt que l'unique « parole », ainsi que, plus largement, une faible croyance dans le fait que « parler » et « débattre » résoudra les problèmes de société. Or, comme les RJL sont surtout axés sur cette dimension discursive et intéressent moins les jeunes avec ces profils, les RJ bénéficient moins à ces jeunes en termes de prise de parole en public pour défendre leurs idées. A cela s'ajoute le fait que certains de ces jeunes ont un faible sentiment d'*agency*²⁰, c'est-à-dire de croyance dans leur capacité, à travers les RJ, à faire changer les choses, ce qui ne facilite par leur participation – et donc le développement de leurs compétences – *via* les RJL. Ainsi, le sentiment de légitimité des jeunes va dépendre fortement des contextes.

Lina et la prise de parole en public : plus facile qu'avant, surtout dans certains contextes

Lorsque nous la rencontrons en entretien, Lina est une jeune femme de 17 ans, de classe populaire, non-blanche et de confession musulmane. Lorsqu'on lui demande de parler de son rapport à la prise de parole en public avant sa première participation à un RJ, elle énonce les mots de « peur » et de « gêne » voire de « panique » : « *Oui franchement... Bah déjà parler déjà devant une personne, ça peut me gêner et tout mais franchement maintenant... Avant j'avais une boule au ventre, je paniquais et tout mais maintenant... Y'a pas de soucis* ».

Le fait de dire qu'il n'y a « pas de soucis » pourrait laisser entendre que à la suite du RJ, Lina s'est délaissée de toute sa « peur » et sa « gêne » vis-à-vis de la prise de parole en public. Lorsqu'on lui demande si, désormais, elle se sent plus « libre » à l'oral, elle nuance néanmoins ce constat en soulignant que c'est le cas lorsqu'il s'agit de groupes relativement restreints de jeunes

²⁰ William A Gamson, *Talking politics*, s.l., Cambridge university press, 1992.

mais qu'elle appréhende encore un peu quand il s'agit de plus grands groupes, notamment composés d'adultes.

Elle raconte ainsi son expérience de participation à l'Assemblée Générale de la FCSF, où certaines jeunes ayant participé au RJ national de 2020 ont pris la parole : « *quand ça va être en petit comité, ça va pas me déranger [de prendre la parole]. Mais par exemple, quand c'était à (nom d'une ville où a eu lieu l'assemblée générale) et qu'on a dû prendre le micro devant tout le monde, où y'avait 150 voire 200 personnes devant nous, c'était un peu stressant. Mais après quand tu commences à parler, c'est fini. La panique elle est partie.* »

Ainsi, pour Lina, comme de nombreux-ses autres jeunes, le fait de se sentir plus à l'aise pour prendre la parole reste dépendant des contextes de cette prise de parole. Toute acquisition de compétence doit ainsi s'évaluer en contexte. Il faut néanmoins souligner que bien que Lina reste stressée à l'idée de prendre la parole devant un groupe, elle précise que ce stress disparaît lorsqu'elle est en train de parler – ce qui démontre le fait qu'elle s'habitue au fait que ce stress disparaisse, ce qui la conforte, par la suite, pour reprendre la parole à l'oral.

Le RJ local constitue, pour bien des jeunes, une expérience fondatrice pour s'exprimer, partager des vécus et des idées, et pour également apprendre à connaître et comprendre d'autres vécus, d'autres idées, et d'autres manières d'argumenter. Malgré ces quelques limites, les RJ locaux restent bien des instances qui amènent les jeunes à se sentir plus légitimes pour prendre la parole, défendre leurs idées, mais aussi et surtout, à considérer les opinions des autres et à remettre en question la leur. Il est intéressant de constater, en ce sens, que les jeunes s'inscrivent davantage dans une forme de compréhension et d'acceptation du pluralisme des opinions, qui constitue le socle d'une adhésion à une société démocratique.

4.2.3. Considérer une pluralité d'opinions sur un sujet : une remise en question de la sienne ?

Lors de nos entretiens avec les jeunes, plusieurs d'entre eux affirment qu'avant leur(s) participation(s) aux RJ, elles avaient tendance à affirmer leur point de vue au détriment l'écoute de celui de leur interlocuteur-ice. Au regard de ce constat, elles constatent que les RJ leur ont permis de progresser dans leur **capacité d'écoute** et de **prise en considération des différentes opinions** sur un sujet. Nour, une jeune femme de 20 ans, explique ainsi qu'elle cherchait avant tout à convaincre les autres et qu'elle préfère désormais comprendre les raisons qui poussent une personne à affirmer une opinion. Cette évolution s'explique notamment par les normes qui circulent au sein des RJ et qui lui ont été transmises, notamment la norme qui valorise la confrontation des idées en tant que processus incertain plutôt qu'en tant que résultat devant donner lieu à une victoire.

« **A l'époque, si la personne essayait de me convaincre, je commençais à fulminer. Maintenant, je cherche plus à entendre l'avis de l'autre. Si elle a dit 'oui', pourquoi elle a dit 'oui' ? Alors qu'avant j'avais juste envie de dire non. La confrontation d'idée c'est ça que j'ai compris qui est important, pas que le résultat en lui-même. Je suis là pour échanger, pas pour venir imposer mes idées telle une politique (rire) » (Nour, 20 ans)**

Plusieurs processus expliquent un tel constat. La prise en considération d'une pluralité d'opinions émerge notamment de la présence de cette pluralité d'opinion au sein des RJ, elle-même rendue possible par la mise en présence de jeunes issus de différents milieux sociaux. En effet, les RJ rassemblent des jeunes aux **profils et**

expériences sociales différentes, ce qui les expose à **d'autres représentations que les leurs** ou celles qu'ils ont l'habitude d'entendre. Sarah-Eve, une jeune femme de 16 ans fait ainsi ce parallèle sur le fait que rencontrer « des gens » différents ou nouveaux revient à rencontrer des « idées » différentes ou nouvelles, ce qui, pour elle, revient à enrichir son opinion d'une question.

« J'ai trouvé ça plutôt bien de rencontrer des gens qu'on n'aurait jamais rencontré si on avait pas fait ce RJ, de rencontrer de nouvelles idées, des gens avec qui on partage pas forcément les mêmes points de vue et qui peuvent nous apporter de changer d'opinion...ou... oui voilà pouvoir échanger. » (Sarah-Eve, 16 ans)

Par ailleurs, le renforcement de leur capacité d'écoute et de remise en question semble rendue possible par la **philosophie même du RJ**. Les jeunes y sont régulièrement **poussés à donner leur avis**, en particulier lorsqu'elles expriment un désaccord, ce que symbolise la pratique qu'est le « débat mouvant », centrale dans de nombreux réseaux jeunes. La technique du « débat mouvant », très largement diffusée au sein de l'éducation populaire²¹, est ainsi très souvent mobilisée pour donner la possibilité à des jeunes de donner une opinion et se situer par rapport aux opinions des autres participants. Le décentrement permis par la mise en débat conduit de nombreux jeunes à prendre conscience de la **pluralité des opinions sur une thématique, ce qui, dans certains cas, les amène à remettre en question leurs certitudes**. Il arrive que le débat infléchisse le point de vue des jeunes, voire, dans de beaucoup plus rares cas, les fasse changer d'avis sur une question donnée, mais il ne s'agit pas ici du premier effet reconnu par les jeunes. Les RJ restent néanmoins **des espaces où les jeunes travaillent leur réflexivité, et leur esprit critique, c'est-à-dire leur regard sur eux-mêmes et leurs idées, et dans certains cas leur capacité à contextualiser les propos dans leur environnement**.

La technique des débats mouvants est très mobilisée par les fédérations et les animateur-rices lors des RJ locaux car ils permettent autant aux jeunes d'exprimer des opinions de manière dynamique que de visualiser leur positionnement dans l'espace des opinions lors d'un débat.

Le débat mouvant : une valorisation de la réflexivité

Le débat mouvant, un des formats d'échanges privilégié dans les RJ, constitue une parfaite illustration de la façon dont les modalités d'animation peuvent influencer la nature des débats et favoriser la confrontation d'idées opposées. La caractéristique « mouvante » du débat est cruciale : il ne s'agit pas d'un débat animé au cours duquel chacun prend une position bien précise et doit la tenir coûte-que-coûte, quitte à ignorer les idées ou arguments du camp inverse. Au contraire, les jeunes peuvent, selon les arguments déployés par leurs pairs, « changer de côté », c'est-à-dire, admettre qu'un argument les a convaincus et qu'ils acceptent de se ranger à l'avis de celui qui l'a avancé. Changer d'avis n'est alors plus perçu de façon négative – comme l'aveux d'une ignorance ou d'une méconnaissance, parfois difficile à assumer – mais est au contraire valorisé et perçu comme une capacité à se remettre en question. Ces techniques d'animation sont alors propices à la réflexivité des jeunes, dont on sait qu'elle naît dans le fait qu'ils soient confrontés à des résistances, notamment idéologiques.

²¹ Céline Leroux, « Sensibiliser aux valeurs de l'engagement solidaire à l'aide d'outils adaptés », Cahiers de l'action, n°46, pp.27-35.

Si le recours à des débats mouvants est très mobilisé par les fédérations et les animateur-rices lors des RJ locaux, nos observations ont permis de constater que les jeunes sont toutefois rarement en position d'animer ces débats eux-mêmes.

4.2.4. Se former à animer (des débats) : un effet plus rare mais présent

Dans les fédérations les plus expérimentées, dans certains territoires parmi la vingtaine de territoires concernés par le déploiement des Réseaux Jeunes locaux, les animateur-rices forment les jeunes à **animer des débats** avec d'autres jeunes, ce qui leur permet de se sentir plus compétent-e dans cet exercice.

Animer des débats favorise également chez elleux une posture d'écoute active car elle leur apprend à se mettre en retrait. S'il est rare que l'entourage des jeunes (à l'école, en famille) leur donne la possibilité d'exprimer leurs idées et leurs opinions, il est encore moins fréquent que les jeunes aient la responsabilité d'animer des débats. C'est ce que certains RJL, souvent les plus expérimentés, mettent en place et qui s'avère propice à ce que les jeunes apprennent à écouter les autres pour les relancer pour les amener à affiner leurs opinions plutôt qu'à affirmer les leurs. Celles et ceux qui découvrent ce rôle d'animateur-rices perçoivent ensuite le débat sous un nouveau prisme, tout en découvrant la difficulté propre à cette fonction.

Enfin, le fait que certain-es jeunes deviennent animateur-rices de débats lors des RJ n'est pas seulement un facteur explicatif du développement de leurs capacité d'écoute. Il s'agit également d'un impact en tant que tel, qui a des conséquences sur leurs trajectoires de vie.

Pour ceux qui y formé-es, l'expérience d'animation de débats lors des RJ peut **influer sur leur trajectoire professionnelle, qu'ielles dirigent vers le monde de l'animation (socio-culturelle)**. Parmi les jeunes rencontré-es, certain-es ont passé le BAFA et sont entrées dans l'animation, parfois volontaire (notamment pour les classes moyennes et supérieures), parfois professionnelle (davantage pour les classes populaires).

Cet impact sur les trajectoires individuelles est cependant plus rare, concerne une certaine classe d'âge. L'évaluation permet ici surtout de démontrer qu'au cours des RJ locaux, les jeunes prennent conscience de la dimension sociale et collective des inégalités.

4.3. Au RJ local, les jeunes prennent conscience de la dimension sociale des inégalités

Troisième impact, les RJL permettent à certain-es jeunes de prendre conscience de la dimension collective (et pas seulement individuelle) de certains problèmes, notamment les inégalités et injustices sociales. Cette prise de conscience est notamment permise par le fait qu'ielles rencontrent des jeunes qu'ielles perçoivent comme « différent-es » d'eux (4.3.1), et prennent conscience de la dimension collective de certains problèmes sociaux (4.3.2), bien que notre étude relativise en partie la différence entre ces jeunes – ainsi que l'idée qui la sous-tend – celle où les RJL seraient vecteurs de mixité sociale.

4.3.1. Les jeunes élargissent leur compréhension des différences des autres jeunes

La FCSF souhaite, à travers les RJL, que les jeunes puissent rencontrer d'autres jeunes ayant notamment des expériences de vie différentes. Autrement dit, les RJL poursuivent un but de mixité sociale – ici entendue comme le fait de rassembler, dans un même espace, des personnes qui appartiennent à différents groupes sociaux (sur le plan de la classe, du genre, de la religion, de la race – bien que les responsables de la FCSF ne le formule pas en ces termes). Notre étude s'est donc interrogée sur ces deux points.

En premier lieu, elle démontre que les RJL amènent les **jeunes de différents territoires à fabriquer des liens – notamment de solidarité, plus rarement mais parfois d'amitié** (voire des relations amoureuses). En ce sens, ils permettent de créer une forme de mixité territoriale (entre jeunes urbains, péri-urbains et ruraux, ainsi que, au sein des jeunes urbains, entre jeunes de quartiers populaires et jeunes des (centre)ville).

En second lieu, cette étude souligne qu'à travers ces liens de solidarité, certain-es prennent confiance en soi et, d'abord au sein puis parfois à la suite des RJL, **apprennent à aller plus facilement vers les autres**. Ce constat s'explique par le fait que les jeunes apprennent, à travers le dispositif étudié, à avoir moins peur du jugement des autres et à se sentir capable de nouer des liens.

La capacité des RJL à fabriquer des sociabilités entre jeunes de territoires différents s'explique par deux éléments. Un premier élément tient au fait que les animateur.rices comme les jeunes expérimenté-es, souvent impliqués dans l'organisation des RJL, travaillent à « mélanger » les jeunes entre eux lors des temps d'activités formelles. Elles accompagnent également ces jeunes, individuellement, à aller parler à d'autres jeunes, parfois sous un système de « mentorat » implicite. Un second élément tient au fait que les animateur.rices voire les jeunes organisateur.rices imbriquent des temps « sérieux » (débats, etc.) avec des temps de convivialité plus « fun » (soirées, activités de loisir), ainsi que des temps formels et informels. Le cas d'Alyssa illustre les processus de transformation des sociabilités des jeunes ici évoqués.

Alyssa, de jeune sociabilisée à jeune sociabilisatrice

Lorsque nous la rencontrons en entretien, Alyssa est une jeune femme de 16 ans. Elle vit dans un quartier populaire et est l'enfant d'un couple « mixte » (avec une mère blanche et un père non-blanc). Bien qu'elle soit très à l'aise pour parler lors de notre échange, elle précise que cela n'a pas été toujours le cas : « *cette conversation il y a 4 ans, je n'étais pas capable de la tenir, je me serais effondrée en larmes [...], je vous aurais dit tout de suite 'non, je suis vraiment désolé je ne peux pas'. Et encore, si je vous aurais répondu, vous auriez été très chanceuse* » précise-t-elle.

Alyssa explique que sa plus grande capacité à aller vers et à parler avec d'autres personnes, ce qui lui a permis de se faire des ami-es, est très liée à son expérience des Réseaux Jeunes. Les termes liés à l'apprentissage (« j'ai appris ») et la sociabilité (« amis », « gens », « relations sociales ») reviennent ainsi beaucoup lorsqu'elle raconte les apports des Réseaux jeunes : « *J'ai réussi à me faire des amis, j'ai appris à parler avec les gens. En fait, j'ai appris à parler et pas à juste écouter. A ne plus être spectatrice de mes relations sociales mais à être actrice, à aller vers les autres* ». Cette capacité à devenir actrice de ses relations sociales n'est toutefois pas un processus linéaire et lui demande toujours des efforts : « *après le premier réseau, je me suis dit 'j'ai fait le réseau, j'ai eu le déclic, c'est bon, je vais devenir hyper-sociable'* »

et au bout d'un moment, je me suis rendu compte que tout n'avait pas changé, j'avais toujours des moments où j'étais asociale ». Ces difficultés à se sociabiliser, en partie liées à ses crises d'angoisse, ne sont donc pas complètement résolues mais Alyssa parvient davantage à choisir les moments où elle a besoin d'être seule et les moments où elle fait l'effort d'entrer en interactions avec d'autres jeunes.

Surtout, du fait de implication dans l'organisation de l'évènement et du Réseau Jeune, elle est devenue actrice non pas uniquement de ses relations sociales, mais aussi des relations sociales des autres jeunes. Cela s'opère notamment par le fait qu'elle s'identifie aux autres jeunes, souvent moins âgé-es qu'elle perçoit comme isolé-es. Elle reproduit alors ce que d'autres jeunes ont fait pour elle, soit l'accompagner à rencontrer d'autres participant-es aux RJL : « Et ça me fait rire parce que des fois, je vais vers des jeunes qui ont 13 ans et qui me voient comme une immense personne, je vais les voir et ils sont tout intimidé (rire). Ils disent 'ben moi j'ai un peu peur d'aller vers les autres', je leur dis 'bah écoute, si tu veux, aujourd'hui tu restes avec moi'. Parce que c'est comme ça qu'on fait, il y a des jeunes qui ont fait ça avec moi, c'est que le réseau jeunes c'est des jeunes plus vieux qui aident des jeunes plus jeune ».

Comme l'illustre l'extrait d'observation, les RJ locaux **permettent une forme de brassage territorial et social entre ces jeunes ayant des profils sociodémographiques et expériences de vie parfois similaires ou bien différents. Cette mixité territoriale et sociale n'est pas une fin en soi : elle est un contexte pour les jeunes de partage de vécus, et cette mise en commun des expériences peut les amener à comprendre que celles-ci peuvent être similaires.** La mixité, ici, est pensée comme un levier pour aider les jeunes à comprendre que leur expérience individuelle s'inscrit dans une expérience collective plus large. C'est en effet par la rencontre de jeunes différents que certain-es jeunes prennent conscience de la dimension collective de certains problèmes, au premier rang desquels les inégalités et les injustices sociales ou encore l'écologie.

4.3.2. Certains jeunes prennent à une prise conscience de la dimension collective de problèmes sociaux

La pédagogie de l'engagement des Réseaux jeunes vise à la fois à favoriser la rencontre de jeunes différents, et l'expression et le partage de vécus en apparence différents, à partir desquels les jeunes peuvent identifier des points communs, des causes communes et comprendre en quoi leur vécu s'inscrit dans une problématique sociale plus large. Autrement dit, à travers les RJL et le partage d'un vécu individuel, les jeunes peuvent prendre conscience de la dimension collective de problèmes sociaux. Selon leurs rapports à ces problèmes – et notamment leurs positionnements sociaux – ce processus peut prendre différentes formes.

Au cours des Réseaux Jeunes locaux, nous avons constaté que certain-es jeunes se **rendent compte que leur vécu personnel, notamment leur expérience personnelle d'une discrimination raciste, sexiste, religieuse et/ou validiste - est collectif**, c'est-à-dire que les expériences vécues sont un problème parce qu'elles sont partagées par d'autres jeunes qui appartiennent à un même groupe social (celui des femmes, des personnes non-blanches, musulmanes, en situation de handicap, etc.). Le partage de ce vécu est rendu possible par la nature des activités propices au débat, mais aussi les temps de pause.

« A un moment, je sais plus si c'était pendant le temps de pause ou les activités. On parlait de ceux qui ont subi des discriminations, dans leur vie au quotidien. Plein de gens ont témoigné et ça m'a émue. Parce que moi aussi j'ai déjà subi des remarques racistes... Et

c'est triste de savoir qu'on est plusieurs à subir ça parce qu'on est au 21ème siècle quoi. »
(Marie, 18 ans)

Ce passage de l'individuel au collectif est ici perceptible d'abord dans les retours d'expérience de jeunes ayant vécu une discrimination. Il est visible dans le discours de Marie, une jeune femme noire de classe populaire de 18 ans, lorsqu'elle raconte que l'accumulation de témoignages sur les discriminations raciste lui ont permis de comprendre qu'elle n'était pas seule (« moi aussi ») à vivre ce type d'expérience. Il est également visible dans le témoignage de jeunes qui n'ont pas vécu directement la situation en tant que telle.

« Sauf qu'après on prenait du recul, et on a vu que les sujets nous concernaient tous. Même si par exemple moi... Je suis peut-être pas une fille des quartiers défavorisés, ou bien d'autres, mais on en parlait comme si c'était nous... On va dire que ça nous touche aussi. »
(Inaya, 19 ans)

Inaya explique ainsi qu'elle ne vient pas d'un quartier populaire (« je suis pas une fille des quartiers défavorisés ») mais qu'elle se sent concernée par les problématiques qui touchent les personnes de ces territoires, ce que révèle l'emploi du « nous » (« on en parlait comme si c'était nous ...ça nous touche aussi. »). Pour ces jeunes, les RJL leur permettent alors de **se sentir « concerné-e » par un problème** (discriminations, écologie, etc.) **qu'ielles n'ont pas vécu personnellement** mais dont ielles ont été ou sont devenu-es témoin, notamment car il a été vécu et raconté par d'autres jeunes (de son groupe social ou non) dans le cadre de Réseaux Jeunes.

A un troisième niveau, plus rare, cette prise de conscience est, pour quelques jeunes, permis par le fait qu'ielles fassent des **parallèles entre différents problèmes sociaux, et notamment critères de discriminations, vécus et non vécus**. Les jeunes peuvent notamment prendre conscience de certains mécanismes communs à différentes discriminations. Pierre, un jeune homme de 23 ans, explique ainsi qu'il a trouvé dans les discriminations liées au genre des mécanismes communs aux discriminations liées à l'orientation sexuelle, dont il a souffert.

« Il y a des situations dans lesquelles je me suis reconnu. C'était pas le même sujet mais y'a des personnes qui vivent ça et moi je le vis pour une autre thématique. [...] Par exemple, les discriminations sur le sujet égalité filles-garçons, je me rendais compte que, dans les situations que vivaient les personnes, dans l'application de cette discrimination, comment les personnes discriminaient, y'avait des choses similaires avec moi. » (Pierre, 23 ans).

Cette prise de conscience de la dimension collective des problèmes sociaux, est facilitée par le format et les méthodes d'animation des RJ locaux sur deux plans. A un premier niveau, les RJL sont propices à une prise de conscience collective car les activités qui y sont proposées se basent sur l'expression des vécus des jeunes, qui prennent souvent la forme de **témoignages**. Ces témoignages agissent comme des **dispositifs qui sensibilisent (aussi appelés « dispositifs de sensibilisation »²²)** des jeunes à une cause, ce qui leur donne envie d'agir. A un second niveau, il faut souligner que cette prise de conscience est d'autant plus effective que les animateur-rices, comme les autres jeunes, écoutent et ne contestent pas ces vécus lorsque les jeunes les racontent. Ce faisant, ielles contribuent à **libérer l'expression** des jeunes qui se sentent, dès lors, écoutés sur des sujets difficiles et souvent perçus comme « intrusifs ».

Cette capacité des jeunes à faire des parallèles entre les différents critères de discrimination n'est toutefois pas généralisée à tous les jeunes. Lors de nos entretiens, les jeunes se réjouissent ainsi de pouvoir rencontrer des jeunes d'autres territoires, plus jeunes ou plus âgés, mais s'expriment plus rarement sur d'autres types de

²² Christophe Traini, « Registres émotionnels et processus politiques », *Raisons politiques*, 2017, vol. 65, n° 1, p. 15-29.

différences et la manière dont celles-ci peuvent être constitutives de certains problèmes sociaux (genre, race, religion). Ainsi, malgré les nombreux apports des RJL en termes de prise de conscience collective des inégalités sociales, quelques axes d'améliorations subsistent, ce que nous proposons désormais d'aborder.

4.2.3. Une prise de conscience des inégalités plus limitée sur certains sujets

Lors des RJ locaux, certaines activités et les débats prennent directement pour objets d'expression et de discussion les enjeux de religion et de genre.

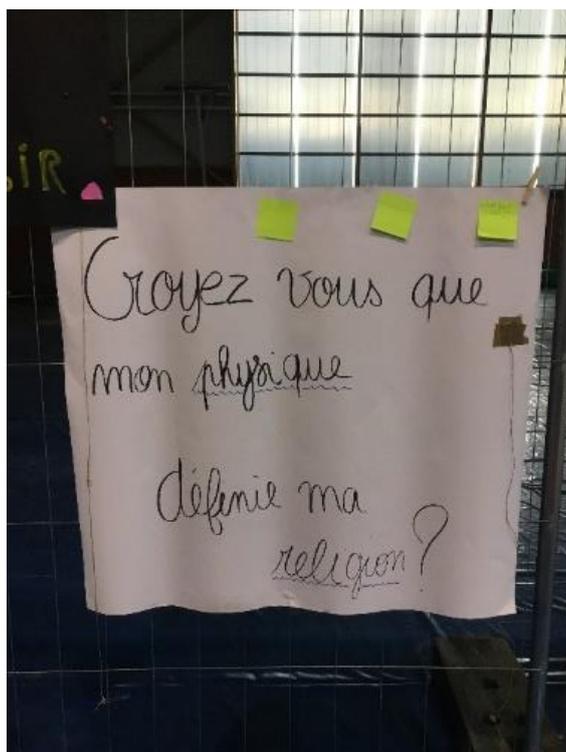


Tableau d'expression, RJ local sur la thématique des discriminations

Dans l'ensemble, cependant, les différences de classe, de genre, de race restent peu explicitement recherchées – ou, en tous cas, peu énoncés par les professionnel·les et les jeunes. Les jeunes verbalisent peu ces différences. Quand on les interroge sur ce qui fait que ces jeunes sont différents, elles tendent à remobiliser les critères mobilisés par les animateur·rices, elleux-même influencées par ceux de l'action publique (âge / territoire). Ainsi, à quelques exceptions près, la question de la mixité en termes de classe, de genre, de race reste peu explicitement recherchée – ou, en tous cas, peu énoncée par les professionnel·les et les jeunes.

Ensuite, la pédagogie des animateur·rices et des jeunes qui participent à l'organisation des RJ tend à omettre la question du rapport des jeunes à leur propre corps. Or, notamment pour les filles qui subissent de la grossophobie, le corps est particulièrement mis à l'épreuve lors des moments de sociabilisation. Adelaïde, une jeune femme de 16 ans, explique ainsi que plusieurs jeunes filles sont venu·es la voir pour dire qu'elles se sentaient grosses et ne souhaitaient donc pas courir lors du jeu d'interconnaissance entre jeunes. Cette anecdote l'amène à formuler

une réflexion plus générale sur les conditions de possibilité de participation des jeunes aux activités du RJ, qui ne peut se limiter à une injonction (« participe ») mais doit davantage travailler, tout comme l'institution scolaire, la place des jeunes à leurs corps en mouvements.

« En fait on est tous ensemble tout le temps. On met toujours les gens vers l'autre, vers l'autre, alors qu'être à l'aise avec soi, c'est déjà compliqué. Donc l'échange se fait difficilement. Donc il faudrait prendre le temps de mettre en place des choses pour que ça soit pour eux (les jeunes). C'est un peu comme à l'école, qui n'a jamais pris le temps de mettre en place quelque chose pour que les gens eux-mêmes se sentent bien. [...] Forcément, on essaye de les pousser : 'oui, tu veux pas participer, t'as pas quelque chose à dire ?'. Mais ça, c'est pas suffisant pour qu'ils gagnent en confiance. » (Adelaïde, 16 ans)

A cet égard, nous avons constaté que certaines activités ou discussions – notamment celles qui passent par l'humour – peuvent contribuer à **renforcer les préjugés et comportements discriminants des jeunes**, que les **adultes professionnel-les ne sanctionnent pas (toujours)**, ce qui les banalise et concourt à les laisser se reproduire. Or, ils contribuent à entraver le fait que les jeunes prennent conscience de la dimension collective des inégalités sociales.

En résumé, **certaines inégalités et injustices liées à des vécus n'émergent pas ou peu lors des RJ locaux. C'est notamment le cas des** inégalités liées au genre, au **racisme anti-asiatique ou encore à l'homophobie**. Sauf lorsque les RJ s'emparent directement de ces thématiques, la prévention de pratiques sexistes, ou de discours racistes ou homophobes est insuffisamment traités par les animateur.rices dans les modalités d'animation des activités des jeunes. Ce constat est d'ailleurs perçu comme problématique par des jeunes, qu'elles soient premièrement concerné-es ou non par ces inégalités.

4.3.3. Une reconnaissance des problèmes sociaux par les jeunes limitée dans le temps

Le travail de prise de conscience des problèmes sociaux constitue un changement long pour les jeunes. Si certains jeunes évoquent comment une activité ou un débat a pu changer leur perception d'un sujet, beaucoup soulignent que la prise de recul intervient plus tardivement, au moment d'une pause pendant le RJ local, ou même après le RJ local.

Nous avons cependant constaté que les RJL **permettent peu aux jeunes d'identifier, et surtout de se mettre d'accord sur les (responsables des) causes et solutions au problème** – ce qui est pourtant un préalable pour agir et résoudre le problème. L'absence de ce type de réflexion est notamment liée à deux éléments. La durée des RJL est d'abord assez courte et ne permet pas d'aborder ces enjeux. Le format, et notamment l'absence de restitution finale par les jeunes, peut se traduire par le fait que les débats ont tendance à « rester en l'air » sans être stabilisés dans un message commun, qui pourraient être porté vers l'extérieur. Le cadrage de la thématique est aussi primordial sur ce point. Notre étude révèle que plus elle est floue et consensuelle (comme c'est le cas des termes « solidarité », « justice » ou encore « discrimination » sans préciser de quelles discriminations on parle), et moins les jeunes abordent la question des causes et solutions au problème.

Enfin, un dernier grand enjeu, qui est aussi, dans une certaine mesure, un impact, bien que non forcément souhaité par la FCSF, relève du passage à l'action des jeunes à la suite des RJ.

4.4. Un effet levier sur l'engagement individuel, plus rarement sur des engagements collectifs

Pour la Fédération nationale comme les Fédérations départementales, les RJ n'ont pas nécessairement pour objectif que les jeunes passent à l'action de manière collective ou politique (ici dans le sens d'interpeller les pouvoirs publics ou les élu-es de la sphère politique professionnalisée). Néanmoins, les jeunes ayant participé au programme Jeunes Evaluator-rices ont insisté sur ce point, en soulignant le problème suivant : au-delà d'apporter aux jeunes qui y participent, les RJ ne permettent pas assez de changer les problèmes de société dont les jeunes discutent lors des RJ. Autrement dit, pour eux, l'impact des RJ serait trop individuel et ne serait pas assez politique : il ne change pas la société et ses institutions. A cela s'ajoute le fait que le cadre théorique de notre étude se centre autour de la notion *d'empowerment*. Or, cette notion suppose d'interroger la mise en capacités des jeunes pour agir – au-delà d'en parler – sur les problèmes dont elles prennent conscience. Pour ces deux raisons, notre étude a interrogé les effets des RJ locaux sur l'engagement citoyen des jeunes après ceux-ci, quand bien même il ne s'agit pas d'un objectif unanimement partagé sur tous les territoires. A la suite des RJL, nous constatons alors que les jeunes adoptent des modes d'action surtout individuels (4.4.1), parfois plus collectifs mais surtout discursifs (liés à la parole) (4.4.2) et à distance de la sphère de *la* politique (4.4.3).

4.4.1. Les jeunes adoptent des modes d'action surtout individuels pour résoudre les problèmes discutés en RJ

En premier lieu, suite aux RJL, notamment quand ces rassemblements portent sur les discriminations, **les jeunes se sentent davantage capable d'intervenir individuellement** (« de répondre ») **contre les discriminations dont elles sont témoins au quotidien**. Cet apport des RJL s'explique notamment par les témoignages des jeunes sur les discriminations, qui sont, pour les jeunes, des éléments de « preuve » pour réagir, notamment par la parole, quand elles entendent des propos discriminants. C'est notamment ce que souligne Lina, une jeune femme de 17 ans, qui explique que les témoignages des jeunes du RJL lui ont permis d'avoir « des arguments » pour répondre aux propos excluants de son entourage.

« Maintenant, je serais plus apte à parler parce que du coup, même si je l'ai pas vécu, j'ai entendu parler quelqu'un, me raconter ça (la discrimination), de son vécu... Je suis plus apte à répondre, ça donne des arguments. » (Lina, 17 ans)

Au-delà des témoignages, les RJL permettent aussi aux jeunes d'apprendre à répondre aux discriminations grâce au fait de **les mettre en situation, par exemple lors d'activités de type « théâtre forum »**. Lors de ce type d'activité, un petit groupe de jeunes est invité à jouer des situations souvent liées à des discriminations vécues dans les vies ordinaires et quotidiennes (contrôle au faciès de la police, insultes sexistes, etc.). Le public (souvent composé des autres jeunes voire des animateur-rices) doit alors réagir pour arrêter la scène lorsqu'elles la jugent problématique et peuvent venir sur scène et/ou proposer à l'oral une inflexion dans son déroulement, notamment pour la rendre plus juste.

Au-delà de ces réactions ordinaires et quotidiennes, il faut noter que, malgré le fait que les RJL leur permettent de prendre conscience de la dimension sociale voire politique d'un problème (par exemple le fait que la discrimination des jeunes « de banlieue » se fait sur des critères implicites tels que le langage), certain-es jeunes entament **un travail pour se changer soi plutôt que les autres ou la société qui les discriminent** (en suivant l'exemple précédant, en lisant et en regardant des vidéos YouTube de plaidoirie pour enrichir son vocabulaire et s'exprimer avec les codes des groupes en position de pouvoir).

Suite aux RJL, les jeunes changent donc leurs opinions ou leurs comportements surtout sur un plan individuel. Certains jeunes se mobilisent aussi de manière plus collective, mais ces formes d'engagement restent centrées, comme souvent lors des RJL, sur la dimension discursive (agir par le fait de favoriser la parole).

4.4.2. Les jeunes adoptent parfois des modes d'action collectif, mais surtout discursifs (liés à la parole)

Les RJL peuvent amener certain-es jeunes à agir de manière collective. D'abord, notre étude révèle que certain-es jeunes s'engagent **au sein d'institutions formelles** (associatives, scolaires, etc.), souvent à l'intersection de l'École et du monde associatif : au sein du Conseil de Vie Lycéenne (ou collégienne) de son lycée, au Conseil d'administration de son Centre social, ou encore au sein d'une autre association. Les RJL viennent alors teinter le parcours d'engagement des jeunes, ce que retrace le parcours d'Inaya.

Inaya, le RJ comme début d'un engagement multiple

Inaya est une jeune femme de 19 ans, non-blanche et de confession musulmane qui explique qu'elle ne faisait partie d'aucun collectif avant sa première participation à un RJ. Comme elle le souligne en entretien « *avant [le RJ], y'avait rien* » - rien signifiant ici en termes d'engagement associatif ou militant.

Sa première participation à un RJ lui a néanmoins donné envie d'en faire plus, ce qui s'est traduit par le fait qu'elle prenne part à de multiples manifestations, rassemblements et organisations en lien avec des thématiques lui tenant à cœur, que ce soit en lien avec son lycée ou le sujet de la santé des femmes (l'association Octobre Rose vise à sensibiliser au cancer du sein). Elle explique ainsi que « *par la suite (du RJ), j'me suis engagée [en tant que présidente] dans l'association de mon lycée, dans beaucoup de choses en dehors du Réseau Jeunes, mais tout en continuant à y participer. Là par exemple, j'me suis mise à faire des choses comme Octobre Rose, j'y étais juste hier.* ».

Ensuite, les engagements collectifs des jeunes ne sont pas que formels mais peuvent aussi être plus informels voire mélanger les deux. **Suite aux RJ, certain-es jeunes, souvent avec une appétence préalable pour le débat, ont envie de lancer ou de poursuivre des débats collectifs au sein de leurs centres sociaux** (voire au lycée). Cette imbrication entre débats formels et informels suite au RJ est particulièrement visible dans le discours de Sarah-Eve, qui explique que, suite au RJ, elle a débattu de la thématique autant lors des temps de repas que lors de la webradio de son centre social.

« **En fait, ce Réseau, ça nous a permis d'ouvrir des débats. Et on s'est retrouvés quelques jours plus tard à manger tous ensemble, à reprendre les mêmes débats. Et on a débattu encore et encore et encore. Et on a pensé, avec notre webradio, faire des débats en direct, et on l'a fait d'ailleurs.** » (Sarah-Eve, 16 ans)

Néanmoins, il faut noter qu'il existe une déconnexion entre le « parler » et le « faire » sur un problème / thématique traitée au sein des RJ. Bien souvent, il y a bien des actions collectives au moment

du RJ, comme par exemple, des actions de solidarité (clean walk visant à ramasser des déchets, distribution alimentaire aux personnes en situation de précarité, etc.). Toutefois, elles ne portent pas souvent sur le problème de société discuté. Bien souvent, les clean walk et les distributions alimentaires se font dans des RJ dont la thématique est le racisme. Et, bien que les jeunes s'interrogent et mentionnent à l'oral, pendant les échanges et les débats, des responsables de ce racisme, il n'existe pas d'action collective visant à interpeller cette dernière et/ou à agir sur ce problème du racisme institutionnel²³. Ce qui revient plus largement à interroger dans quelle mesure les RJ mettent les jeunes en condition de pouvoir interpeller la sphère politique, que ce soit les élu-es politiques ou les pouvoirs publics.

4.4.3. Les jeunes adoptent des modes d'action à distance de la sphère politique

Contrairement au RJ national, les RJ locaux ne permettent pas ou peu aux jeunes d'interpeller la sphère politique, que ce soit les élu-es, mais aussi les institutions et les pouvoirs publics tels que l'École ou la Police. Or, cette sphère politique est parfois désignée comme responsable des causes et/ou des solutions aux problèmes (notamment de discriminations – mais aussi d'écologie) par les jeunes. Cette étude s'intéresse donc aux freins à ce que les jeunes interpellent, individuellement et collectivement, cette sphère politique.

A un premier niveau, elle souligne qu'il existe une absence de volonté d'une partie des adultes voire des jeunes. En majorité issu-es de classes populaires, ces adultes animateur-rices professionnalisé-es et ces jeunes ont souvent un sentiment de défiance et/ou d'illégitimité voire d'incompétence à prendre contact et interpeller cette sphère politique.

A un second niveau, notre étude démontre que cette défiance est aussi alimentée par la sphère politique elle-même, qui refuse le dialogue avec les jeunes. Nos observations révèlent en effet que certain-es animateur-rices, en accord avec les jeunes et les fédérations locales, décident parfois de proposer à des représentant-es élu-es ou des pouvoirs publics (par exemple de la Police), de venir échanger avec eux sur la thématique du RJ. Or, dans de nombreux cas, les élu-es n'ont pas écoutés les jeunes et/ou ont refusé de venir ce qui, dans les deux cas, se solde par un refus du dialogue et de la confrontation.

Dans l'ensemble, force est de constater que la place de la politique dans les RJ locaux est un enjeu peu discuté et qui clive les jeunes, animateur-rices et responsables au sein de fédérations. Ces différents acteur-rices ne sont pas d'accord quant à son utilité et son rôle au sein d'un RJ. Ainsi, tandis qu'Alexis, un animateur professionnalisé, associe spontanément le travail de restitution d'un RJL à la présence d'élu-es, Juliette, une responsable de la fédération en question, le qualifie d'« angle mort » de la réflexion collective et se positionne personnellement plutôt en défaveur – pour ce qui concerne des RJL. Selon les acteur-rices, les RJ locaux ont une finalité similaire ou différente des RJ nationaux.

Enquêtrice : Quel est l'objectif, selon vous, de la restitution lors du RJ ?

Alexis, animateur professionnalisé : L'objectif quand même nous sur la restitution, c'est de voir un peu ce que les jeunes ont pu vivre, retenu, etc. Et puis y'a la restitution vers

²³ Fabrice Dhume, « Du racisme institutionnel à la discrimination systémique ? Reformuler l'approche critique », *Migrations Société*, 2016, vol. 163, n° 1, p. 33-46.

l'extérieur, les admins, les directeurs de centre, les élus. Mais ça, c'est vraiment les jeunes qui décident de ce qu'ils veulent mettre dans cette restitution-là. »

Juliette, responsable au sein d'une Fédération locale : « Pour moi, c'est un angle mort. On sait pas ce qu'on veut faire avec cette restitution. Plus j'avance et je me dis que l'objectif du RJ, c'est qu'ils se donnent à voir entre eux ce qu'ils font et éventuellement aux gens du réseau mais que c'est pas l'endroit pour les élus. Le RJ c'est le temps de formation préalable à des rencontres autres, dans d'autres espaces. Avec le RJ départemental en tout cas, le national c'est autre chose. On est pas sur un truc de plaidoyer, de revendications mais sur de l'éduc' pop' quoi, de l'éducation collective, sur un thème. Et de l'encapacitation sur l'engagement, la prise de parole, l'autonomie, la responsabilisation. »

(Extrait d'entretien avec deux salarié-es d'une fédération départementale)

Contrairement à Juliette, d'autres animateur-rices de la Fédération estiment qu'elles sont, dans certaines conditions (que les élu-es soient dans l'écoute), en faveur de la présence d'élu-es au sein d'un RJ local. Pour elleux, il s'agit de donner la possibilité aux jeunes d'accéder aux espaces où est le pouvoir – et où il est donc possible de résoudre des problèmes de société discutés lors des RJL. Les animateur-rices soulignent alors l'intérêt, pour les jeunes, de découvrir ces instances, à condition que les élus soient à l'écoute des jeunes. Cette question a d'ailleurs également divisé les acteur-rices présent-es lors du séminaire des RJ locaux en décembre 2021. Cette division, loin d'être un problème, peut ouvrir des perspectives de réflexion intéressantes pour la FCSF, notamment car elle met en jeu ce qui est défini comme une finalité des RJL, autant pour les jeunes que pour les animateur-rices.

5.

Pour les animateur·rices : expérimenter sans politiser ?

PARTIE 5

Comprendre les effets des RJL sur les jeunes suppose de revenir sur ce que ces RJL apportent aux animateur·rices qui les encadrent. Du côté de la FCSF, les RJL sont pensés comme des espaces d'« expérimentation » pour les animateur·rices. En supplément, la FCSF déploie des formations de formateurs, c'est-à-dire qu'elle cherche à former des animateur·rices et responsables de fédérations locales qui puissent aller, dans leurs territoires, former d'autres animateur·rices. Du fait de la crise sanitaire du Covid-19, ces formations se sont tenues à la fin de notre processus d'enquête évaluative. Nous n'avons donc pas pu en évaluer les effets. Néanmoins, notre étude des RJL, qui se centre sur le travail préparatoire et les rassemblements des RJL par les animateur·rices démontre bien des effets des RJL sur les animateur·rices. Elle confirme que les RJL sont bien des espaces d'expérimentation, tout en soulignant qu'un défi reste celui de la politisation des animateur·rices ou, autrement dit, de leur accompagnement vers des postures moins techniques et plus éthiques et politiques. En premier lieu, notre étude démontre que dans un contexte où leurs conditions de travail sont particulièrement dégradées, les RJL permettent aux animateur·rices de (re)donner du sens à leur travail (5.1), ce qui participe à ce qu'elles réfléchissent à leurs pratiques (5.2). Malgré leur réflexivité sur leurs pratiques, les animateur·rices restent peu accompagnés·es par les institutions politiques, comme la FCSF, pour animer des débats sur des sujets de société, alors qu'ils sont centraux dans leur travail au sein des RJL (5.3). Cette analyse permet de dresser certains enseignements pour la FCSF et le déploiement des RJ locaux (5.4).

5.1. Les animateur-rices (re) trouvent du sens à leur métier

De nombreux travaux soulignent les difficiles conditions de travail des animateur-rices, marquées par une charge de travail importante couplée à une précarité financière et matérielle²⁴. Le métier d'animateur, notamment jeunesse, est pour cette raison souvent dévalorisé par rapport à d'autres secteurs ou d'autres métiers. Or cette étude permet de constater que la plupart des animateur-rices rencontrés (re)trouvent, au sein des RJL, un sens à leur métier. Les RJL offrent ainsi aux animateur-rices un nouvel espace d'expression sur des sujets de société (5.1.1), un sentiment qu'ielles se développent professionnellement (5.1.2). Ils développent également un sentiment d'utilité aussi fort sinon plus fort que dans leur quotidien, car ielles perçoivent des évolutions chez les jeunes qu'ielles accompagnent (5.1.3).

5.1.1. Avec les RJ locaux, les animateur-rices disposent d'un nouvel espace d'expression sur des sujets de société

Les missions des animateur-rices ont tendance à se diversifier, ce qui participe à l'augmentation de leur charge de travail. En entretien, certain-es font ainsi état d'une forme d'inquiétude sinon de désenchantement sur les évolutions de ce métier, et notamment sur la place croissante qu'a pris, ces dernières années, la place de l'accompagnement à la scolarité et à l'orientation des jeunes, dans leur quotidien professionnel. Pour certain-es, ce type de mission est loin de celles qui les ont motivé-es à s'engager dans l'animation socio-culturelle, qu'ielles percevait davantage dans une conception militante, c'est-à-dire de défense d'une cause (celle d'un quartier, des enfants, etc.) et/ou des valeurs (solidarité, égalité, etc.).

A rebours de ces transformations structurelles du métier, les RJ locaux sont un espace où, ielles ont la **possibilité de penser et de s'exprimer sur des sujets de société qui sont parfois ceux qui les ont poussés à s'engager dans l'animation**. Lors des RJ, les animatrices et les animateurs sont ainsi invité.es à participer aux activités et aux débats de la même manière que les jeunes : ils peuvent donc exprimer des points de vue et des opinions sur les sujets. S'ielles s'expriment très souvent avec de la réserve, après que les jeunes se sont exprimés, afin de ne pas imposer des thématiques ou parler à la place de ces jeunes, les animatrices et animateurs n'en accèdent pas moins à un espace de débat et de discussion dont ils bénéficient peu dans les centres sociaux.

Cet espace de discussion et de débat est d'abord plus ouvert car les animatrices et animateurs ne se trouvent plus dans un environnement de travail quotidien, où les jugements et les réserves de leurs collègues pourraient freiner cette expression. Le RJ local demeure un événement annuel ou biennal au cours duquel les animatrices et les animateurs ressentent moins des normes de comportements et d'opinions directement liées à leur hiérarchie ou leurs collègues.

Cet impact des RJL est également rendu possible par les profils des jeunes sélectionné-es – car « digne de confiance » pour le RJ. Par conséquent, les animateur-rices se sentent plus en confiance et vont donc réduire leur volonté de contrôle vis-à-vis des jeunes. Ielles peuvent dès lors participer aux réflexions avec les jeunes sur des sujets de société (notamment lorsque ce sont les jeunes, d'autres animateur-rices ou

²⁴ Francis Lebon, *Les animateurs socioculturels*, Paris, La Découverte, 2009 ; Francis Lebon, « Les animateurs entre précarité, militantisme et gestion politique des quartiers », *Pensée plurielle*, 2013, vol. 32, n° 1, p. 61-71.

des prestataires extérieur-es qui animent les débats). Cet effet est surtout présent pour les animateur-rices qui perçoivent, dans leur métier, une dimension militante, comme c'est le cas de Pauline.

Pauline et le RJ local : retrouver « sa part de jeunesse » ?

Pauline est une animatrice d'une petite vingtaine d'année, qui est depuis peu dans le domaine de l'animation jeunesse (elle était, auparavant, dans le secteur enfance). Dans son expérience, le RJ est un espace propice à défendre ses valeurs, ce qui contribue à redonner un sens à son travail : « *[Dans les RJ], nous aussi on retrouve un peu notre part de jeunesse. On a des choses à dire parce que quand on est animateur de centres sociaux on n'est pas là pour rien, généralement c'est qu'on a des valeurs et des choses qu'on a envie défendre.* ».

Pour Pauline, cet apport du RJ s'explique principalement par les caractéristiques du groupe des jeunes au sein des RJL, qui est différent de celui avec lequel elle travaille dans son centre social. Perçus comme respectant l'autorité et « dignes de confiance », ces jeunes amènent Pauline à accepter de perdre un peu le contrôle vis-à-vis de leurs pratiques et de prendre ainsi le temps de réfléchir et d'argumenter, à leurs côtés, lors des débats, comme elle le souligne : « *et on peut se permettre ça, de se laisser porter un peu par ce groupe-là parce qu'on peut leur faire confiance. Moi j'ai été sur des groupes de jeunes où il faut être très cadrant, très autorité machin parce que c'est comme du lait sur le feu quoi, dès qu'on se tourne il en manque 2 parce que ça les faisait chier d'être-là et qu'ils sont mieux avec leurs copains. Mais bon là c'est pas possible. Avec les jeunes du RJ, ça m'est jamais arrivé.* »

En disposant d'un espace d'expression sur des sujets de société, les animateur-rices ont, plus largement, l'impression de se développer professionnellement.

5.1.2. Les animateur-rices se sentent utiles car ils perçoivent des évolutions chez les jeunes

A travers les RJ locaux, les animateur-rices se sentent davantage utiles et épanoui-es dans leur métier, notamment parce qu'elles sentent que leur accompagnement et la présence des jeunes à des RJ locaux a des effets sur la progression des jeunes sur certaines compétences (aisance dans leurs prises de parole à l'oral, faciliter à se sociabiliser avec d'autres jeunes, etc.), sur certaines trajectoires d'engagement dans l'espace public (sur les réseaux sociaux) ou plus rarement sur des trajectoires d'engagement institutionnel (dans les conseils d'administration des centres sociaux). Elles citent aisément un ou plusieurs exemples de jeunes dont la progression est en lien avec leur présence et leur suivi.

Les animatrices et les animateurs vont alors avoir tendance à revaloriser leur métier en raison de la perception de cette progression. Ainsi, lorsque Bruno, un animateur jeunesse, nous parle de l'évolution d'un des jeunes du centre dans lequel il travaille, son sentiment de fierté vis-à-vis de jeunes est particulièrement perceptible (« tu as vu le jeune ? »). Ils valorisent sa capacité à détecter des jeunes qui

ont une forme de potentiel d'engagement citoyen, et son engagement auprès d'eux, le fait de « les suivre ».

« Tu as vu le jeune qui a pris la parole à la fin du RJ ? Franchement, c'est un jeune, il avait quelque chose en lui. Cela fait un moment que je le suis. Quand j'ai vu le RJ, je lui ai proposé de venir. Maintenant il a changé. Avant il faisait des vidéos sur Instagram, et il commentait l'actualité, et il ne se filmait jamais. Il avait un... comment tu appelles ça déjà, un avatar. Et maintenant il se filme direct. Il interpelle un peu les autres jeunes, tu vois. » (Bruno, animateur)

Les RJL permettent donc aux animateur-rices de redonner du sens à leur travail, car celui-ci est perçu davantage comme un enjeu collectif.

5.1.3. Les animateur-rices ont le sentiment de se développer un sentiment d'appartenance à un groupe professionnel

Les animateur-rices des RJL développent également un **sentiment d'appartenance à un groupe professionnel** (les « animateur-rices jeunes / jeunesse ») **qu'ielles apprennent à considérer comme un espace d'entraide et de solidarité**. Ainsi, même dans leurs activités et pratiques en dehors des RJ locaux, ielles continuent à garder des liens qui leur permettent de résoudre les difficultés spécifiques à leurs métiers et qui sont peu comprises par les autres professionnel-les de leur structure. Clarisse considère que ce dispositif lui a permis de rencontrer d'autres animateur-rices jeunesse et ainsi de se sentir comprise vis-à-vis de la fatigue qu'elle ressent à travailler avec les jeunes – ce qui implique d'avoir des horaires décalés et, notamment, de travailler de nombreuses heures d'affilée autant en semaine que sur le week-end et les vacances scolaires.

« Plus épanouissant, on se connaît mieux les uns les autres. Et on se comprend, on est compris, car nos animateurs enfance, nos collègues, ils vont pas forcément comprendre ce qu'on vit...la fatigue différent sur la jeunesse, surtout l'été. » (Clarisse, animatrice)

Aussi, les RJL sont des espaces où les animateur-rices peuvent se rendre compte que leurs conditions de travail individuelles sont en réalité collectives, ce qui peut permettre à certain-es de déculpabiliser (le sentiment d'être débordé n'est pas lié à leur inefficacité, n'est pas de « leur faute » mais tient au fonctionnement structurel du secteur).

5.2. Les animateur-rices réfléchissent à leurs pratiques d'animation

En permettant aux animateur-rices de « faire réseau » (5.2.1), les RJL sont propices à ce que les animateur-rices deviennent plus réflexif-ves sur leurs pratiques d'animation et sur l'acquisition de certaines

compétences (5.2.2), et changent leurs pratiques sur volet organisationnel (5.2.3), plus rarement sur la place donnée aux jeunes dans les débats et la prise de décision (5.2.4).

5.2.1. Les animateur-rices fonctionnent davantage en « réseau »

Les animateur-rices sont, pour beaucoup, pas ou peu en lien avec d'autres animateur-rices, notamment jeunesse, au sein comme en dehors de leur structure. Le RJ leur permet ainsi de rencontrer et de tisser des liens avec d'autres animateur-rices, ce qui peut contribuer à rompre ou atténuer leur sentiment d'isolement. Ces liens noués pendant les RJ leur permettent ensuite de plus facilement se solliciter et ainsi « faire réseau » en s'entraidant collectivement, selon l'idée, plusieurs fois répétée en entretien par les animateur-rices que « *c'est plus simple de passer un coup de fil à un collègue lorsqu'on le connaît* ».

Cet impact des RJL sur la dynamique de réseau entre animateur-rices jeunesse s'explique notamment par le format des RJL et la dynamique, particulièrement adaptés au renforcement des liens. En premier lieu, le format « séjour », qui domine la quasi-totalité des RJ, intervient dans le temps plus long que des réunions entre animateur-rices. De plus, il combine des instants formels et informels, « sérieux » et « fun », propices au fait de « vivre » des choses ensemble et ainsi de tisser des liens plus durables. Ainsi, et en second lieu, la construction de lien est d'autant plus renforcée lorsque les RJ font l'objet de plusieurs temps de préparation dans l'année et qu'il se déroule sur plusieurs jours avec des nuitées. C'est notamment le cas des RJ locaux auxquels Eliot, un animateur jeunesse, a participé. Ces différents instants ont été, selon lui, un véritable levier pour être en lien avec les autres animateur-rices de son département.

« Moi, avant d'arriver sur ces temps-là, j'étais moins en lien avec les animateurs des autres maisons de quartier de la fédé car on avait très peu de temps ensemble, on faisait, on avait une réunion max une fois par an tous ensemble. » (Eliot, animateur)

La rencontre et l'interconnaissance entre animateur-rices au sein des RJ n'est toutefois pas qu'une finalité, dans le sens où c'est également ce qui permet aux animateur-rices d'être davantage réflexif-ves sur leurs pratiques d'animation avec les jeunes.

5.2.2. Les animateur-rices deviennent plus réflexif-ves sur leurs propres pratiques d'animation

En leur permettant de rencontrer leurs homologues dans d'autres structures, les animateur-rices des RJ prennent conscience de la **pluralité des pratiques d'animation** envers les jeunes. C'est notamment le cas d'Eric, un animateur qui explique avoir observé différentes manières de créer de la proximité ou de la distance avec les jeunes, ou encore de produire des consignes directes ou de l'écoute.

« Je me suis rendu compte que [un animateur], il savait vraiment être démonstratif et direct avec les jeunes. Cela m'intéresse, car moi je suis plus dans l'écoute, c'est intéressant. [...] Je me dis que je vais peut-être utiliser ses trucs » (Eric)

En observant une diversité de pratiques, mais également en appliquant leurs pratiques habituelles sur des jeunes avec des profils sociodémographiques différents de ceux de leurs centres, elles se rendent

également compte que **leurs pratiques d'animation « habituelles » ne sont pas forcément adaptées à tou-ttes les jeunes**, notamment celles avec qui elles n'ont pas l'habitude d'être en contact. Le fait de sentir que les jeunes réagissent différemment à leurs pratiques habituelles peut les perturber et ainsi faire émerger chez eux un processus de réflexivité, c'est-à-dire de questionnement de la pertinence de leurs pratiques.

Enfin, des animateur-rices, parce qu'elles sortent de leurs structures et donc des hiérarchies et concurrences professionnelles, peuvent se sentir **plus légitimes pour poser des questions sur les pratiques des autres animateur-rices**, ce qui tend, au contraire, à être vu comme du jugement lorsqu'il s'agit d'un collègue de sa structure.

« On sort de la 'famille', des habitudes [...] car ça (le centre) devient une zone de confort pour tout le monde. Dans le cadre du réseau jeune, c'est simple et légitime de le faire, de se poser des questions comme 'pourquoi tu fais ça?', 'ah ok dans ton centre c'est comme ça !'. Alors que dans ton centre ça passe pas, c'est tout de suite vu comme du jugement. » (Nora)

Bien que les RJ stimulent la réflexivité des animateur-rices sur leurs pratiques professionnelles, ces dispositifs ne parviennent que partiellement à infléchir leurs pratiques concrètes d'animation.

5.3.3. Les animateur-rices changent leurs pratiques surtout sur le volet organisationnel

Le croisement de nos observations et de nos entretiens menés auprès d'animateur-rices permet de constater que leurs pratiques évoluent surtout sur un volet organisationnel : lors d'un RJ jeunes, elles acceptent plus de laisser de l'autonomie aux jeunes qu'elles accompagnent, plus de liberté d'aller et de venir le soir.

Sur ce plan, les animatrices et animateurs soulignent que la participation au RJ jeune est bénéfique pour se détacher d'une posture d'accompagnement, et de prendre du recul, via l'observation des pratiques que les autres animatrices et animateurs. Certain.es d'entre eux ou elles constatent ainsi qu'elles ont des façons d'interagir avec les jeunes différentes selon les types de territoires et selon les caractéristiques des jeunes. Pour reprendre les termes employés par les animatrices ou animateurs dans nos entretiens, certain.es d'entre elles et eux seraient ainsi par exemple plus « démonstrati.ves et direct.es » dans l'animation des activités ; alors que d'autres seraient plus « plus dans l'écoute individuelle ». D'autres animateur-rices sont intéressés par les pratiques (« pour faire coucher les jeunes » que d'autres mettent en place. Dans l'ensemble, qu'ils viennent davantage de territoires ruraux ou de quartiers populaires, les animatrices et animateurs cherchent à observer, durant les Réseaux locaux, d'autres pratiques d'accompagnement de jeunes pour trouver un équilibre entre « être détendu » ou bien « fermé ».

Ces observations et réflexions sur les pratiques des animatrices et animateurs s'accompagnent de temps de bilan et d'évaluation avec les Fédérations qui portent surtout sur les enjeux organisationnels plus que pédagogiques des RJ locaux²⁵. Nos observations révèlent que les animateur-rices mènent bien, lors des RJ locaux, des pratiques de bilan et d'autoévaluation qui portent sur

²⁵ A l'échelle des RJ locaux, les animateur-rices n'ont pas toujours le temps de faire un bilan individuel avec la fédération ou un temps de bilan collectif post-événement avec la fédération, sinon bien plus tard au moment de l'organisation d'un nouveau RJ.

leur posture, leurs consignes, la nature des activités proposées ou encore la gestion du temps (voir photo ci-dessous). Ces pratiques collectives portent ainsi souvent uniquement sur des enjeux classiques de l'animation (sécurité, gestion du temps) plus que des enjeux d'auto-organisation ou de participation politique des jeunes.

| | Posture | Voi x / Ten | Consignes | Activité(s) Proposée(s) | Gestion du temps | Sécu. |
|---|---------|-------------|-----------|-------------------------|------------------|-------|
| 1 | ●●●● | ●●●● | ●●●● | ●●●● | ●●●● | ●●●● |
| 2 | ●●●● | ●●●● | ●●●● | ●●●● | ●●●● | ●●●● |
| 3 | ●●●● | ●●●● | ●●●● | ●●●● | ●●●● | ●●●● |
| 4 | ●●●● | ●●●● | ●●●● | ●●●● | ●●●● | ●●●● |

Source : tableau d'autoévaluation des animateurs d'un réseau jeune local

Dans l'ensemble, lors des entretiens, les animateur-rices peinent à donner des exemples concrets de pratiques qu'ils et elles ont fait évoluer suite au Réseau Jeunes, à l'exception de nouvelles pratiques liées à la dimension « organisationnelle » de l'animation (laisser les clés aux jeunes, savoir mieux gérer le « coucher », etc.). Elles évoquent également plus rarement leurs pratiques dans la manière de considérer la place des jeunes dans les débats, dans l'organisation de débat, ou dans l'accompagnement à la prise de décision.

5.2.2. Une évolution plus rare des pratiques d'animation de débat

Dans certains cas, les animateur-rices découvrent également que les jeunes sont capables individuellement de porter une parole devant un groupe. Ce changement des représentations, parfois permis par les RJ, est notable dans le discours de Lola, une animatrice qui explique qu'elle a été surprise par les capacités d'argumentation d'une jeune du centre social où elle travaille.

« J'ai découvert une jeune qui parlait pas, ne s'exprimait pas alors qu'elle en a dans le crâne et a envie ! Elle est force de proposition de fou ! En fait t'emmènes des jeunes qui parlent pas trop, qui s'effacent dans ton secteur mais avec d'autres jeunes qu'ils connaissent pas, ils sont capables de défendre leur idées, défendre des arguments qui leur sont propres. » (Lola)

Cependant, les animatrices et animateurs ont davantage tendance à reconnaître la progression individuelle de certains jeunes plutôt que de reconnaître dans l'ensemble les capacités des jeunes à participer ou à organiser des débats et à faire évoluer leurs pratiques en ce sens. Ce changement de pratiques chez certain-es animateur-rices dépend surtout de deux éléments. Le premier élément tient au fait qu'elles aient suivi des formations à côté de la préparation du RJ. Le second élément relève du fait

qu'elles aient **changé leurs représentations sur les jeunes** à travers le RJ (c'est-à-dire qu'elles perçoivent les jeunes comme davantage « capables »), ce qui n'est pas toujours le cas.

Si dans certains cas, suite à un RJ local, certain-es animateur-rices laissent davantage de place aux jeunes dans l'organisation du RJ et/ou dans les activités de leurs centres sociaux, notamment dans l'animation des débats et la gestion du quotidien (conflits entre jeunes, etc.), cette évolution est rare. Ce constat est également appuyé par le fait qu'en entretien, les jeunes nous disent que leurs animateur-rices sont souvent « pareil-les » lors du RJ qu'au sein de leur structure, et que cela ne change pas après un RJ.

5.3. Les animateur-rices sont peu mis en capacité d'animer des débats de société

Cette partie de l'étude démontre le constat suivant : les animateur-rices sont peu en capacité, au sein des RJ, d'animer des débats de société auprès des jeunes. Il importe d'abord de rappeler que seul.es certain-es animateur-rices ont été formé-es par la FCSF ou leur fédération locale à animer ces débats en raison d'un certain nombre de facteurs, au premier rang desquels le contexte sanitaire (5.3.1). Pour cette raison, dans l'ensemble, animateur-rices peuvent souvent hésiter et osciller entre une posture de neutralité ou plus interventionniste lors des débats avec les jeunes, et différents registres d'intervention (5.3.2). La plupart se sentent peu compétent-es et outillé-es pour animer ces débats d'une part voire contribue à reproduire, lors de ces débats, des inégalités d'autre part (5.3.3). Au-delà de la question du renforcement de leur formation, **se pose également la question des modalités de discussion et de transfert de compétences qui pourraient être organisés entre les animateur-rices et les intervenant.es extérieurs qui sont recrutés par les fédérations pour intervenir dans les Réseaux Jeunes locaux (5.3.4).**

5.3.1. Un élément de contexte : seul-es certain-es animateur-rices ont été formé-es par la FCSF ou leur fédération locale

Qu'elles soient dans la première ou la seconde posture, **nos entretiens révèlent que seulement certain-es animateur-rices ont été formé-es** par leur fédération locale à l'animation de débats. Si certains territoires sont fortement engagés sur la mise en débat et de partage des vécus par les jeunes en raison de l'historicité de leurs pratiques et/ou de la présence d'un ou plusieurs animateur-rices « moteurs » sur le sujet, **l'animation de débats de société constitue en général une nouvelle pratique professionnelle pour la plupart des animateur-rices impliqués sur les RJ locaux.**

A cet égard, il convient de constater que **la formation proposée par la FCSF sur la préparation des Réseaux Jeunes locaux et les enjeux méthodologiques de ce type de projet²⁶ a été retardée par le contexte sanitaire, et n'a pu se déployer auprès de toutes et tous les animateur-rices engagés dans le déploiement des RJ locaux en 2020 ou 2021.** De fait, la plupart des Réseaux Jeunes Locaux

²⁶ Formation animée par un spécialiste Sébastien Hovart.

ont été organisés dans les territoires sans que les animateur.rices ou que des formateur.rices d'animateur.rices ne soient formés sur le sujet.

Si pour cette raison, nous n'avons pu évaluer l'efficacité de cette formation, elle apporte toutefois des contenus importants sur le volet du débat qui paraissent pertinents pour accompagner.

La formation de formateurs : un contenu pertinent²⁷

L'observation d'une formation de formateurs permet de constater que celle-ci propose un contenu adapté pour permettre aux animateur.rices **de prendre en compte les enjeux d'organisation de débats entre jeunes (prise de conscience de la prédominance du discursif dans les RJ locaux, prise en compte des inégalités dans l'accès à la parole, recherche d'équilibre dans la distribution de la parole)**. Le programme illustre cette situation.

Si le premier jour de la formation vise à renforcer l'interconnaissance entre les participants, en les invitant à exprimer et partager des constats sur le métier d'animateur jeunesse, sur la jeunesse, sur l'éducation populaire et sur les Réseaux Jeunes, les outils et les méthodes d'animation du débat, le deuxième jour aborde davantage la question des rapports sociaux (notamment de genre) qui peuvent influencer la prise de parole des jeunes, et propose de clarifier en ce sens les conditions et « ingrédients pour que cela marche ».

Cette formation permet notamment de **distinguer et de clarifier, pour les animateur.rices, différents objectifs et modes d'implication des jeunes** dans les RJ locaux : une « maison de service » pour permettre aux jeunes de prendre la parole, et de s'épanouir dans celle-ci, une « maison des projets » pour favoriser la confrontation des idées entre jeunes et la prise de conscience collective des inégalités et des problèmes sociaux, et une « maison de la citoyenneté » pour favoriser la présentation de ces idées à des élus, et la prise de responsabilité des jeunes.

Cette observation nous permet de constater que les enjeux d'animation de **débats entre jeunes sont très directement abordés par le contenu de la formation. La formation apporte par exemple des éléments techniques ou des ressources sur la question d'accueillir « les émotions » des jeunes²⁸** .

Au cours de cette formation, toutefois, certain.es animateur.rices continuent de se sentir davantage capables d'emmener les jeunes vers les conditions d'une prise de parole réussie, épanouissante, plus que sur la confrontation des idées ou la rencontre avec des élus. Le principal facteur avancé par les animateur.rices est l'enjeu de disposer d'éléments très « pratiques » : « il faut maîtriser les concepts pour les partager » souligne l'un d'entre eux.

Au regard de ces éléments, il importe de souligner que pour beaucoup, c'est le RJ national qui a joué le rôle de sensibilisation et d'ouverture à de nouvelles pratiques d'accompagnement des jeunes. Lors des RJ, les animateur.rices ont la possibilité de récupérer quelques « tactiques » d'animation de débats, à travers

²⁷ Extrait issu de : Agence Phare, Compte-rendu bservation de la formation de formateur.rices, 2021.

²⁸ Notamment : Yann Le Bossé, Accueillir sans recueillir, ntroduction à la démarche de régulation stratégique des émotions dans l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC), 2020.

les conseils ou l'observation d'autres animateur-rices plus expérimenté-es. Elles peuvent aussi expérimenter par eux-mêmes et ainsi « bricoler » leurs propres pratiques d'animation de débats. Au regard de ce contexte, l'évaluation montre que le niveau de formation, a ne s'avère néanmoins pas suffisant pour qu'elles se sentent capables d'animer ces débats.

5.3.2. Les animateur-rices à la recherche d'un équilibre entre neutralité ou interventionnisme

Nora face aux propos discriminants : une intervention légaliste qu'elle juge insuffisante

Dès le début de notre entretien, Nora, une animatrice expérimentée sur l'animation de débat, amène d'elle-même ses difficultés pour parler avec les jeunes de discriminations. Elle explique d'abord qu'elle se trouve souvent contrainte à mobiliser sa seule expérience, faute de savoirs théoriques permettant de monter en généralité, prouver des faits et convaincre les jeunes : « *En tant que professionnel, et sur tous les sujets que les jeunes veulent traiter avec nous, la laïcité, les religions, les égalités, de genre, l'homophobie, on est mis dans le grand bain et on se sert et on parle selon notre expérience. Mais c'est un souci car sans qu'on le sache, on peut créer des futurs discriminants car nous même on a un discours discriminant car on n'a pas d'apport théorique.* ».

Nora ne dévalorise pas le fait de parler à l'aune de son expérience vécue. Elle souligne néanmoins que cette stratégie d'intervention a des limites car elle peut conduire les animateur-rices à avoir des propos discriminants – et ainsi à en produire ou en renforcer chez les jeunes. C'est notamment le cas lorsque ces animateur-rices ne sont pas premièrement concerné-es par les discriminations en question car elles n'ont donc ni apport théorique ni expérience pratique de la question. C'est notamment le cas de Norah sur l'homophobie où elle explique être restreinte au fait de dire au jeune que c'est illégal, ce qui lui paraît peu convaincant pour les jeunes : « *Si on me parle d'homophobie, j'ai pas d'outils. Alors j'arrive à doser mon discours pour ouvrir les mentalités et travailler sur...dire 'en fait crois pas que tout le monde va te ressembler et si t'es pas d'accord tu te tais car c'est un délit de dire ça' mais je suis limitée à ça car je sais pas quoi faire.* »

Nos observations révèlent que, **lors des débats, les animateur-rices peuvent jouer avec deux types de pratiques, qui dépendent des contextes** : lorsqu'ils et elles animent les débats de société, elles épousent une posture de « **neutralité** » qui consiste à ne pas dire ce qu'elles pensent, ce qui implique notamment de ne pas confirmer ni contredire ce que disent les jeunes. Lorsqu'ils et elles n'animent pas, elles s'inscrivent au croisement de quatre attitudes : ne pas intervenir, parler de leurs propres expériences (notamment via l'humour) ; faire appel à la morale (c'est bien / mal) ; faire un rappel de la loi (c'est légal / illégal)

Dans l'ensemble, nos entretiens et nos observations permettent de constater que les **animateur-rices peuvent éprouver des difficultés à adopter un positionnement adéquat au cours des débats de société avec les jeunes**. Dans certaines situations, ils souhaitent plus intervenir pour recadrer des propos de jeunes, tandis que dans d'autres cas, ils souhaitent surtout contribuer à relancer le débat entre jeunes.

Ce qui pose néanmoins problème aux animateur-rices expérimenté-es comme peu expérimenté-es dans l'animation de débat, c'est lorsque celui-ci porte sur des sujets socio-politiques, notamment liés aux discriminations et inégalités sociales.

5.3.3. Les animateur-rices se sentent peu compétents pour animer des débats sur des sujets socio-politiques

En arrivant au sein du RJ, **la plupart des animateur-rices n'ont pas ou peu l'habitude d'animer** – ou de se positionner lors - **des débats sur des thématiques sociopolitiques, c'est-à-dire des thématiques de débat qui sont conflictuelles (ne font pas consensus), à l'instar de la question des discriminations et inégalités (liées à la classe, au genre, à la race, à la sexualité, à la religion, la laïcité, etc.). Comme ces thématiques sont omniprésentes au sein des RJ locaux, elles mettent les animateur-rices en difficulté pour intervenir dans des débats, et encore plus pour les animer.** C'est notamment le cas de Marvin.

Marvin, des doutes sur la « posture à avoir » pour débattre d'injustices sociales avec les jeunes

Lorsqu'on leur demande les difficultés rencontrées dans leur posture d'animateur-rices, les animateur-rices sont nombreux-ses à répondre de la même manière que Marvin, en affirmant ne pas savoir comment se positionner dans les débats sur des questions de société. Ainsi Marvin, tout en énonçant ses doutes, affirme qu'il a, en situation, choisit de ne pas se positionner dans le débat afin de ne pas influencer les jeunes : *« Moi j'étais sur le débat sur les formes d'injustices donc y'avait beaucoup de thématiques. Et des fois, je savais pas forcément comment me positionner, soit rentrer dans le débat avec les jeunes...Après moi j'ai pas voulu car c'est source de conflit, si certains partagent ton avis mais pas d'autres, y'a un cadre et une posture à avoir. »*

Le fait de ne pas intervenir lui pose néanmoins question, notamment lorsqu'il s'agit de propos discriminants et excluants qui mettent en jeu la façon dont il perçoit son rôle d'éducateur vis-à-vis des représentations des jeunes. Il rebondit donc en s'interrogeant ainsi : *« Mais comment changer la vision que certains pouvaient avoir, qui était parfois assez dure ? Par exemple un jeune qui a dit que c'est normal que les femmes à minuit soient pas dehors car c'est dangereux pour elle. Il part du principe que c'est aux femmes de faire attention, alors que c'est aux auteurs de ces violences de faire attention et je savais pas comment amener la chose, donc j'ai laissé la discussion et c'est les filles du groupe qui étaient révoltées et qui on rebondit. »* Bien que Marvin aient des arguments pour contrer les opinions qui sur-responsabilisent les victimes de discriminations, ici de genre, il ne sait pas comment l'amener auprès des jeunes et finit par ne pas intervenir, ce qui amène, au final, à ce que ce soit les filles – victimes de discriminations – qui soient responsabilisées à leur tour pour éduquer les garçons.

Les doutes soulevés par Marvin font écho au fait que, lors des débats, les animateur-rices **se sentent pas toujours capables et/ou légitimes pour intervenir contre les propos discriminants** tenus par certain-es jeunes. Dans le cas de Marvin, c'est parce qu'elles ne savent pas *comment* le faire. Néanmoins, pour d'autres animateur-rices, c'est parce qu'ils sont peu capables d'identifier que ces propos sont

discriminants et/ou de comprendre ce qui amène certain-es jeunes à tenir ce genre de propos (les causes de ces propos). De fait, les animateur-rices sont parfois peu conscient-es et/ou outillé-es pour agir contre la reproduction au sein des débats des inégalités sociales.

5.3.4. Un manque d'échanges et/ou de transferts de compétences entre animateur-rices et intervenant.es extérieures de l'éducation populaire

Pour pallier ce manque de formation et d'expérience des **animateur-rices**, les fédérations ont eu recours tout au long de l'expérimentation à l'intervention de spécialistes de l'éducation populaire « prestataires », qui disposent d'une expertise spécifique sur l'animation de débats, et parfois sur les questions de discriminations. Cette expertise extérieure à la FCSF permet d'assurer la tenue de débats dans des conditions formelles et méthodologiquement éprouvées. Cependant, l'évaluation permet de constater que les échanges entre **animateur-rices et les experts de l'éducation populaire en amont ou en aval des RJ locaux**, sont rares, voire dans certains cas inexistantes. Comme le souligne cet extrait d'entretien ci-dessous, les **animateur-rices regrettent ce type de situation** :

« C'est surtout la fédération qui était en contact avec les intervenants. On aurait souhaité pouvoir discuter en amont [du RJ local] avec les intervenants sur la pédagogie mobilisée, sur les enjeux d'animation avec les jeunes, pour apporter du dynamisme, pour anticiper les réactions des jeunes ou les types de solution qui peuvent être apportées ». (Entretien collectif avec deux animatrices et deux animateurs).

Cet extrait d'entretien, qui concerne l'intervention d'expert.es de l'éducation populaire est un atout, notre évaluation permet de constater l'absence de travail préalable et en commun avec les **intervenant-es « expert-es » de l'éducation populaire, qui n'interviennent pas ou peu dans une logique de transfert de compétence vis-à-vis des animateur.rices.**

5.4. Trois défis : renforcer la formation, la capitalisation et la légitimité des expériences locales

Cette analyse de la montée en compétence des animateur-rices sur l'organisation de RJ locaux est limitée par le fait que, même si nous avons pu observer les RJ locaux en train de se faire, nous n'avons pu évaluer les effets des formations sur le temps long des trajectoires animateur-rices. La perspective de (re)politisation des pratiques des animateur-rices n'est pas une perspective simple à penser et demande du temps, d'autant plus lorsque la transformation des subventions publiques et, par conséquent, du métier d'animateur-riche, rendent la charge de travail de ces-dernier-ères peu propice au fait qu'ielles prennent du temps pour se former. Nous proposons, dans ce contexte, de soulever trois défis concernant la formation et la montée en compétence des animateur-rices : la question de la formation initiale (5.4.1), celle de la

capitalisation et de l'essaimage des pratiques de terrain (5.4.2), et enfin l'enjeu d'influencer la formation des **animateur-rices dans le champ des politiques de jeunesse (5.4.3)**.

5.4.1. Un besoin et une attente forte des animateur-rices en termes de formation

Sur ce point, notre étude démontre que **peu d'animateur-rices sont, dans l'ensemble, conscient-es des dynamiques d'inégalités qui se jouent et se reproduisent, lors du Réseau Jeunes**, entre les jeunes, notamment dans l'occupation de l'espace physique et de l'espace de parole. Si les **animateur-rices pourraient davantage progresser sur leur capacité à identifier les différents types d'inégalités vécues par les jeunes dans leur quotidien et dans les RJ locaux, le besoin de savoirs théoriques pour intervenir est également souligné**.

Sur ce point, ces enjeux de formation ont déjà été identifiés au sein de certaines unions régionales (UR), en charge de la formation des animateur-rices. A titre d'exemple, la formation intitulée « pédagogie critique de l'engagement », ainsi que la formation « Réseaux Jeunes locaux » qui s'en inspire, traitent des enjeux de postures des animateur-rices lors de l'animation de débats, de rapports sociaux de pouvoir dans société et lors des prises de parole en public. Au regard des résultats de cette étude, il nous semble que ces formations répondent à de nombreux besoins chez les animateur-rices et mériteraient ainsi d'être davantage proposées à ces dernier-ères, sur l'ensemble du territoire.

5.4.2. Un enjeu de capitalisation et d'essaimage des pratiques de terrain

Au-delà du soutien aux temps formels de formation, **il ne faut pas oublier l'importance du temps dédié, au quotidien, à la réflexivité des animateur-rices vis-à-vis de leurs propres pratiques, ce dont beaucoup d'animateur-rices expliquent manquer**, notamment car leurs directions et CA, eux-mêmes liés aux subventions, leur demande de gérer des « urgences ». Le RJ jeune local constitue, de ce point de vue, un espace privilégié d'autoformation et d'apprentissage. Il serait intéressant pour la FCSF d'outiller davantage les **animateur-rices sur l'observation des pratiques (via un outil de recueil), sur l'analyse des pratiques (via un référentiel ouvert) et enfin sur la présentation, la valorisation de ces pratiques (via des argumentaires) auprès des acteurs de leur environnement institutionnel et politique**. C'est, au final, la chaîne des dépendance, notamment hiérarchiques et financières (jeunes < animateur-rices < directeur-rices < CA < collectivités locales, etc.) qu'il faut interroger pour penser les enjeux de (re)politisation, indispensable pour permettre aux animateur-rices d'animer ce qui est le cœur des RJ : les débats sur des thématiques conflictuelles de société.

5.4.3. Influencer les politiques de jeunesse : un défi

Il faut d'abord enfin **replacer l'action de la FCSF dans son contexte institutionnel**. En effet, les politiques publiques actuelles n'incitent pas, au contraire, les associations d'Education populaire à penser et former des animateur-rices qui soient capables de produire des débats sur des sujets conflictuels tels que les discriminations. Depuis plusieurs années, elles tendent au contraire à orienter les missions de ces animateur-rices en direction de l'École et des loisirs, notamment vers des populations de jeunes de certains

quartiers perçus comme dangereux. Ensuite, et de manière très liée, **les formations initiales pour devenir animateur-rices de l'Éducation populaire** (BAFA, DEJEPS, etc.) **tendent à éviter d'aborder les questions sociales – telles que les discriminations - dont les jeunes débattent pourtant.** Elles abordent davantage les préoccupations liées aux addictions ou encore la violence. **La valorisation des pratiques de terrain issues des RJ locaux peut constituer un levier important de plaidoyer pour élargir le spectre et le contenu des formations vers une plus grande prise en compte des inégalités sociales et des discriminations associées.**

6.

Programme évaluateur.rices : constats et préconisations

PARTIE 6

En parallèle de l'évaluation externe portée par l'Agence Phare, des jeunes des Réseaux Jeunes Locaux (RJL) ont également participé, à travers une intermédiation de l'Agence Phare, à la construction de leur propre jugement évaluatif sur les RJL : il s'agit du programme jeunes évaluateur.rices.

Pour rendre compte de cette expérience, cette partie de l'étude revient d'abord sur les constats à l'origine du programme ainsi que ses objectifs (6.1.). Elle relate ensuite le travail collectif des jeunes lors du programme, à la fois dans son déroulement, ses constats et pistes de préconisations (6.2). Elle aborde, enfin, la restitution collective des constats et pistes de préconisations des jeunes lors du séminaire des RJL, ainsi que des perspectives (6.3).

6.1. Objectifs du programme

Le programme jeunes évaluateur-rices repose sur **plusieurs constats sur la place des jeunes** dans l'action publique voire associative :

- Les jeunes sont souvent sollicité-es pour partager leur expérience sur des sujets sur le mode du témoignage personnel, celui d'un vécu, beaucoup plus rarement pour porter une forme de regard qui s'appuie sur des constats objectivés.
- Les jeunes sont souvent sollicités de manière individuelle et moins de manière collective.

Le programme jeunes évaluateur-rices vise donc à répondre à **deux objectifs complémentaires** :

- Les jeunes évaluateur-rices peuvent structurer ensemble, à partir de leur expérience vécue et d'une méthode proposée par l'Agence Phare, une réflexion collective et critique sur les formats et les effets des RJ locaux ;
- Les jeunes évaluateur-rices sont en capacité de présenter leurs constats et leurs préconisations sur le format et l'impact des RJ locaux lors du séminaire « Réseau Jeunes » des 10 et 11 décembre 2021.

A travers ces deux objectifs, il s'agit de produire une évaluation fidèle à l'envie de la FCSF de promouvoir *le pouvoir d'agir des jeunes* à travers les Réseaux Jeunes. Autrement dit, comme les RJ locaux ont pour objectif que ce soit les jeunes qui fassent par elles-mêmes et s'auto-organisent, *via* l'intermédiation des adultes seulement, il en va de même pour le programme d'évaluation de l'Agence Phare.

Ces objectifs étant posés, il faut désormais revenir sur le déroulement du travail évaluatif des jeunes.

6.2. Déroulement, constats et préconisations

Le travail collectif des jeunes s'est déroulé sur un format spécifique (6.2.1), qui a permis aux jeunes d'aboutir à plusieurs constats concernant les RJ locaux (6.2.2), ainsi qu'à des préconisations (6.2.3).

6.2.1. Format du travail des jeunes

Le programme jeunes évaluateur-rices s'est déroulé sur un week-end à Paris en présence de jeunes, d'animatrices et d'animateurs, d'un animateur de la FCSF et deux personnes de l'Agence Phare. Il a regroupé une quinzaine de **jeunes avec différents profils sociodémographiques** (territoire, genre, race, etc.) ainsi qu'une **expérience des RJ locaux voire nationaux variable**.

Après des temps d'interconnaissance et de présentation des enjeux de l'évaluation des RJ locaux le samedi matin, les jeunes se sont réunis :

- Lors d'un **premier atelier le samedi après-midi** : elles ont construit des **constats communs sur le fonctionnement et les effets des RJ locaux**. Elles ont été invité-es dans un premier temps à produire des constats sur les effets des RJ locaux sur les jeunes puis sur leur

environnement (structures, élus, société, etc.). Les animateur-rices se sont aussi réuni-es de leur côté pour produire des constats.

- Lors d'un **second atelier le dimanche matin** : elles ont construit **des préconisations communes** à destination des professionnel-les de jeunesse mobilisé-es autour et dans les RJ locaux. Ces préconisations ont été pensées par les jeunes comme une forme de « boîte à outils », un ensemble de « points de repères » pour l'organisation de futurs RJ locaux.

6.2.2. Les principaux constats des jeunes

Les points de vue mis en avant par les jeunes et les débats entre elleux lors des ateliers ont été très riches et dépassent le format des panneaux qui ont été construits lors de ces temps d'échange. Sans avoir la prétention de résumer ici ces échanges et le contenu des panneaux, il est possible de constater que les jeunes évaluateur-rices ont mis en avant **quatre grands effets des RJ locaux** :

- La possibilité de **rencontrer des jeunes différent-es en termes de territoires et d'âge** surtout, parfois en termes de classe sociale.
- La possibilité de participer à des temps d'échange qui permettent **d'aborder des sujets « tabous »**, dans « l'écoute et le respect de la parole ».
- Le fait d'avoir acquis la **capacité à prendre la parole plus librement**, notamment sur certains sujets.
- La possibilité de **prendre conscience d'injustices, de mettre des mots** sur celles-ci, d'en parler ensemble entre jeunes.

Les jeunes ont également mis en avant certains enjeux ou **points de difficultés** rencontrés sur plusieurs niveaux :

- **L'organisation des RJ locaux** : certain-es jeunes trouvent qu'ils ne sont pas assez associé-es aux choix des thématiques et, plus largement, à l'organisation.
- **Le déroulement des activités** : certain-es jeunes trouvent que les activités sont trop centrées sur les enjeux de débats (de parole) et que les RJ locaux ne proposent pas assez d'actions concrètes d'engagement en lien avec la thématique traitée (si on parle de l'écologie, aller ramasser les déchets, si on parle de violences policières, aller interpellier la police, etc.).
- **La composition des RJ locaux** : certain-es jeunes de certains départements trouvent qu'il n'y a pas suffisamment de mixité sur certains critères (religion, couleur de peau, etc.). Elles peuvent également trouver que le nombre de place par centre est trop limité.
- **L'impact des RJ locaux** : elles trouvent que les RJ « ne changent RIEN », notamment dans la façon dont elles sont perçu-es en société, que les RJ n'ont pas de « conséquences concrètes » et/ou qu'elles ne sont pas assez compréhensibles ou visibles. Lorsque les RJ débouchent sur une présentation à un élu, l'écoute est distanciée ou non présente, peu suivie de conséquences : « il n'y a pas de retour sur les propositions ».
- **Le RJ comme ressource pour agir** : certain-es jeunes trouvent que les RJ proposent surtout des temps des débats, de discussion et de parole qui sont utiles mais pas toujours suffisants, en tant que modes d'action, pour obtenir des changements concrets. Elles trouvent que les actions qu'elles réalisent au sein des RJ sont « trop polies », « trop calmes » et ne font pas assez de « bruit » (telles que pourraient le faire des manifestations, etc.). **Les jeunes ont parfois le**

sentiment de prendre conscience d'injustices sans acquérir suffisamment de moyens pour agir sur elles.

6.2.3.Choix des préconisations par les jeunes

Le groupe de jeunes évaluateur-rices et des animateur-rices s'est ensuite scindé en deux groupes distincts pour faire émerger des propositions d'amélioration des RJ locaux. L'Agence Phare a mobilisé la technique du « débat mouvant » pour les amener à se positionner sur les premières propositions qui avaient déjà émergées de leurs échanges lors des constats et analyses du samedi.

A noter que **le choix de chaque formulation et de chaque mot a été pesé par l'ensemble du groupe et validé à la règle de l'unanimité sous la forme d'un « débat mouvant » :**

- **Préconisation 1.** Il est nécessaire que des jeunes puissent choisir la thématique de leur RJ local en amont de celui-ci, et que d'autres jeunes puissent participer sans choisir cette thématique, pour être surpris.
- **Préconisation 2.** Si cela est possible, organiser le RJ local sur au moins trois jours pendant la période des vacances scolaires (par exemple de Pâques). Dans le cas où la structure est gérée par un seul animateur, des arrangements entre structures sont possibles.
- **Préconisation 3.** Il est important de proposer le RJ local à une tranche d'âge comprise au moins entre 14 et 18 ans pour que des jeunes apprennent à débattre à partir d'expériences différentes, avant d'aller vers d'autres espaces ou le RJ national.
- **Préconisation 4.** Il est essentiel que les jeunes puissent définir ensemble et adhérer à des règles de vie et de participation communes pour et par les jeunes, soit « des incontournables » avant de s'engager dans un RJ local.
- **Préconisation 5.** Pendant le déroulement des RJ locaux, il est essentiel que des temps de pause soient proposés, sans animation ou sans jeu, pour que les jeunes puissent « respirer », débriefer des activités ou non. Il faut respecter ce temps.
- **Préconisation 6.** Il est important de mixer les types d'activité, de proposer du débat mais aussi des actions concrètes en lien avec le thème (exemple : en lien avec l'écologie, ramasser des déchets, en lien avec les violences policières, aller voir la police, etc.).

Deux préconisations ont été **longuement débattues sans obtenir un consensus** ou une majorité claire :

- **Préconisation non-retenue.** Il est important d'avoir la présence d'un-e élu-e de la ville d'accueil à un RJ jeune local pour se faire entendre. Cette préconisation n'a pas été retenue car, contrairement à certain-es jeunes qui pense que cela est important pour se faire entendre et changer les choses, d'autres jeunes et/ou animateur-rices pensent que cela peut poser un risque si l'élu n'est pas bien intentionné, et de manière générale, préfèrent décorréliser l'action des RJ locaux de la présence d'élu-es.
- **Préconisation non-retenue.** Il est important d'avoir un-e élu-e du CA de la structure lors d'un RJ jeune pour se faire entendre. Cette préconisation n'a pas été retenue notamment car certain-es jeunes et/ou animateur-rices considèrent que le RJ jeune est une action à destination d'habitant-es, dont font partie les jeunes, mais pas nécessairement d'élu-es de structures.

Lors de la dernière journée du week-end d'évaluation, l'Agence Phare a acté avec les jeunes évaluateur-rices que les constats et les préconisations seront restitués lors du séminaire des Réseaux Jeunes locaux, de deux manières.

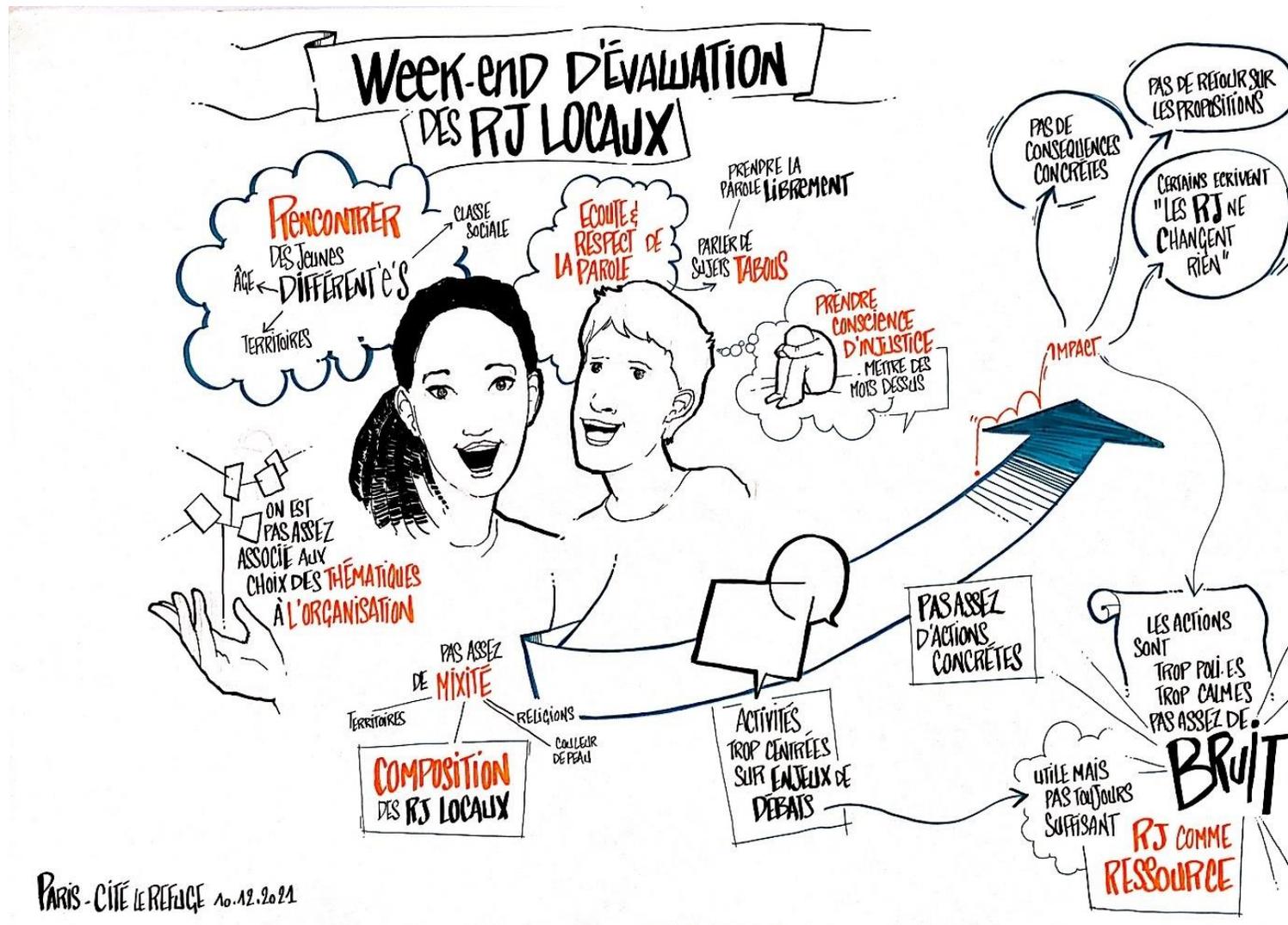
6.3. Restitution collective lors du séminaire RJL

Le séminaire des Réseaux Jeunes locaux s'est tenu à Paris sur deux journées. Il a rassemblé à la fois des élu-es administrateur-rices de structures, des délégué-es et chargé-es de mission de fédérations locales, des animateur-rices ainsi que des jeunes « moteur-rices », c'est-à-dire engagé-es dans leurs structures.

Lors de ce séminaire, une partie a été dédiée à la présentation par les jeunes évaluateur-rices de leurs constats (6.3.1) et à la mise en débat, par les personnes présentes, de leurs pistes de préconisations (6.3.2).

6.3.1. Restitution graphique des constats

Les **principaux constats** des jeunes ont été affichés dans la salle du séminaire tout au long des deux jours **sous la forme graphique suivante**.



Source : Facilitation graphique réalisée par Yann Chapus suite au week-end d'évaluation des RJ locaux en novembre 2022.

Pour arriver à cette forme graphique, un facilitateur s'est inspiré du travail réalisé lors des ateliers des jeunes. Cette facilitation graphique a ensuite été une base à partir de laquelle **une des jeunes a pu restituer oralement, devant l'ensemble des participant-es au séminaire, les constats et enseignements quant aux formats et effets des Réseaux Jeunes locaux.**

6.3.2. Mise en débat mouvant des préconisations

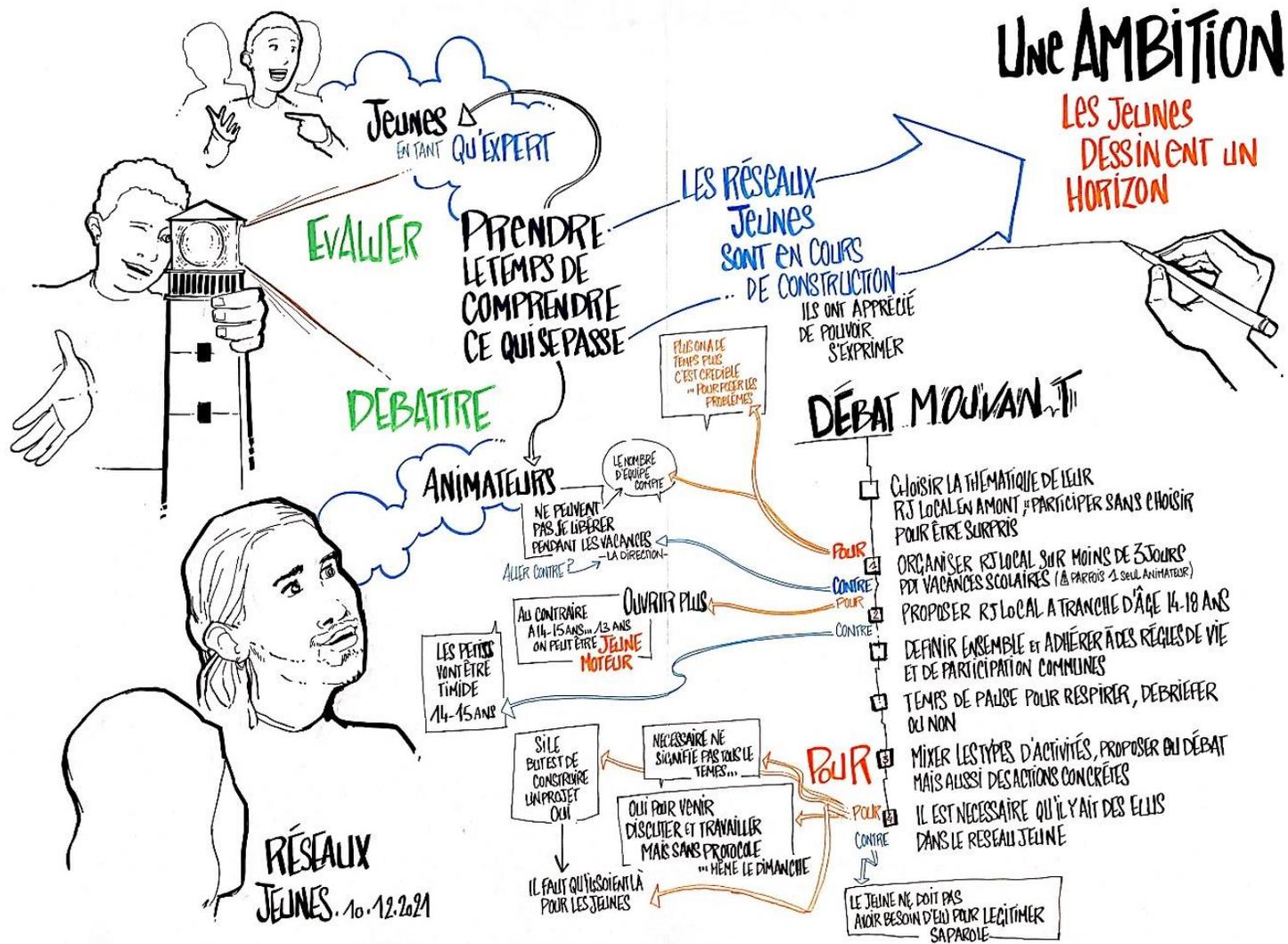
A la suite de la présentation de ces constats, une jeune évaluatrice et les membres de l'Agence Phare ont fait **voter**, à travers un carton (vert/rouge) et à main levée, **l'ensemble des participant-es sur les 6 préconisations**. Elles ont ensuite **mis en débat mouvant géant les trois préconisations** faisant le moins consensus parmi les personnes présentes soit :

- **Préconisation 2.** Si cela est possible, organiser le RJ local sur au moins trois jours pendant la période des vacances scolaires (par exemple de Pâques). Dans le cas où la structure est gérée par un seul animateur, des arrangements entre structures sont possibles.
- **Préconisation 3.** Il est important de proposer le RJ local à une tranche d'âge comprise au moins entre 14 et 18 ans pour que des jeunes apprennent à débattre à partir d'expériences différentes, avant d'aller vers d'autres espaces ou le RJ national.
- **Préconisation 6.** Il est important de mixer les types d'activité, de proposer du débat mais aussi des actions concrètes en lien avec le thème (exemple : en lien avec l'écologie, ramasser des déchets, en lien avec les violences policières, aller voir la police, etc.).

Très rapidement, un consensus – certes incomplet – s'est installé entre les personnes présentes sur l'intérêt de ces trois préconisations.

Aussi, l'Agence Phare a proposé de mettre en débat mouvant une quatrième préconisation n'ayant pas fait consensus chez les jeunes, soit le fait qu'« **il est important d'avoir la présence d'un-e élu-e de la ville d'accueil à un RJ jeune local pour se faire entendre.** » Tout comme lors du week-end d'évaluation, cette préconisation a largement clivé les participant-es du séminaire, sans distinction de statut (salarié, bénévole, animateur-rices, jeune moteur-rice, etc.) ou d'âge (jeune / adulte, etc.). Les participant-es ont d'abord débattu de la nécessité et de l'utilité (ou non) d'avoir des élu-es aux RJL pour faire changer la société, ce qui les a ensuite amené-es à dire qu'il était important de définir le rôle donné aux élu-es s'ielles venaient à être présent-es lors de ce temps.

C'est désormais aux Fédérations nationale et locales de se saisir (ou non) de ces préconisations afin de voir ce qu'ielles veulent et peuvent en faire, notamment pour respecter (ou non) les constats et préconisations réalisées par les jeunes ayant travaillé, pendant un week-end entier, sur l'évaluation des RJ locaux. En effet, le débat mouvant ayant eu lieu lors du séminaire ne signifie pas que les préconisations vont être adoptées dans tous les territoires. Cela a néanmoins pour but d'inspirer et de diffuser ces enjeux qui recoupent, sur de nombreux points, ceux soulevés par l'évaluation externe de l'Agence Phare.



Source : Facilitation graphique réalisée par Yann Chapus lors du séminaire du 11 décembre 2022.

7.

Conclusion et pistes de préconisation

PARTIE 7

En conclusion, notre étude a soulevé le fait que les RJL avaient des conditions de mise en œuvre souples et un potentiel d'essaimage important (7.1). Elle a ensuite mis en lumière trois impacts de ces RJL pour les jeunes (7.2), qui dépendent également des trois impacts des RJL sur les animateur-rices (7.3). Enfin, elle propose une synthèse de ces impacts (7.4) et quelques pistes de préconisations (7.5).

7.1. Des conditions de mise en œuvre souples

Notre étude démontre d'abord que les RJL ont des **conditions de mise en œuvre souples** pour trois grandes raisons :

- Ces conditions de mise en œuvre permettent de prendre en compte des réalités et dynamiques territoriales différenciées (fédérations, animateurs et animatrices des commissions jeunesse, spécificité des centres sociaux, etc.).
- Les jeunes sont considéré-es comme des habitant-es et sont associés, dans une certaine mesure et selon l'expérience des fédérations organisatrices, surtout sur le choix des thématiques et/ou sur la communication.
- Les partenaires du territoire (CAF, DDCS, département) sont associés ponctuellement à l'élaboration des projets, mais ceux-ci connaissent encore assez mal les spécificités du dispositif.

7.2. Trois impacts pour les jeunes

Notre étude démontre que les RJL ont **trois grands impacts sur les jeunes** :

- **Impact 1** : tou-tes les jeunes n'ont pas accès aux RJ locaux et leur place au sein des RJ reste inégale selon leurs profils sociodémographiques.
- **Impact 2** : les RJ locaux sont très pertinents pour que les jeunes développent des compétences individuelles très utiles pour le débat démocratique (prise de parole en public, argumentation pour défendre ses idées, renforcer et/ou remettre en question ses opinions sur un sujet, etc.), ce qui peut influencer sur leurs trajectoires individuelles par la suite.
- **Impact 3** : à travers les RJ locaux, beaucoup de jeunes prennent conscience de la dimension sociale et collective d'un problème, notamment celui des inégalités et discriminations.
- **Enseignements et perspectives** : pendant ou suite aux RJ locaux, les jeunes passent à l'action contre le problème identifié et discuté, mais souvent de manière individuelle, parfois de manière collective mais surtout discursive (par le débat), et de manière peu politique (pas d'interpellation de la sphère politique, alors qu'elle est parfois désignée comme responsable du problème identifié par les jeunes).

Pour répondre à notre problématique évaluative, il est donc possible d'arguer que les RJ locaux relèvent surtout d'un **empowerment individuel** :

- Grâce aux RJL, les jeunes développent des **compétences individuelles** (prise de parole en public, argumentation, construction et/ou remise en question de sa propre opinion, etc.).
- Grâce à l'acquisition de ces compétences, les **trajectoires individuelles d'engagement** de certain-es jeunes évoluent (entrée dans l'animation, engagement individuel au sein d'un collectif, notamment associatif, réaction en réponse à l'observation de situations de discrimination, etc.).

Parfois, cet empowerment est aussi collectif mais peu politique :

- **Un empowerment parfois collectif** car les jeunes prennent conscience que certains groupes dans la société vivent des discriminations. Néanmoins, ils n'ont **pas assez de ressources, à travers le RJ, pour agir en tant que collectif pour faire changer la situation** jugée problématique (souvent les discriminations) > une tendance partagée au sein de l'Education populaire ?
- **Un empowerment peu politique** car les jeunes n'ont pas ou peu d'opportunités d'interpeller la sphère politique – et notamment les institutions qui régulent la société - à travers les RJ locaux.

Notre étude invite donc les lecteur-rices de ce rapport à retenir que **les RJ locaux changent les jeunes mais ne changent pas ou peu les environnements** dans lesquels elles évoluent – **et donc les problèmes qu'elles rencontrent dans leur vie.**

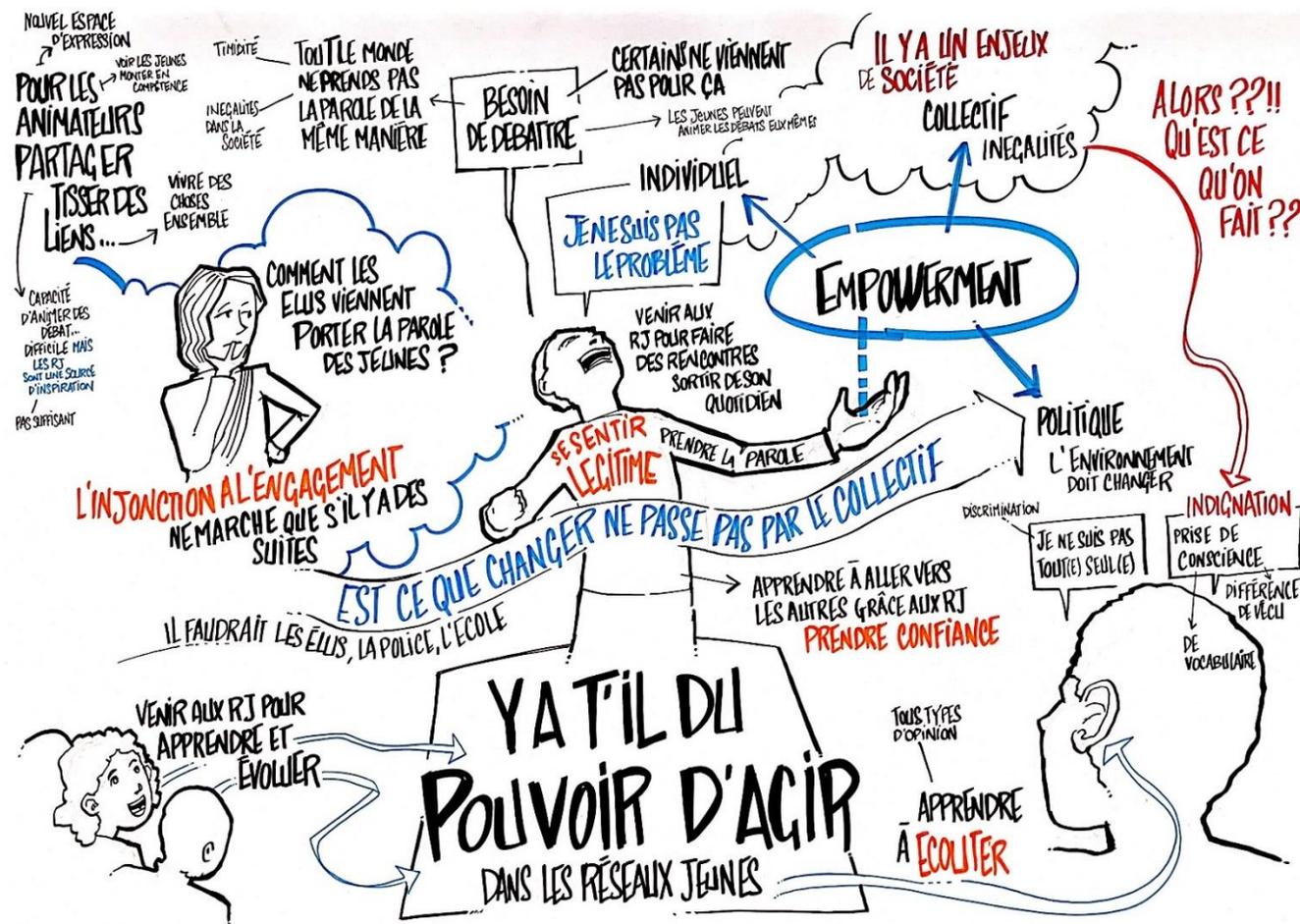
7.3. Trois impacts pour les animateur-rices

Du côté des impacts sur les animateur-rices, notre étude démontre que les RJL produisent trois grands impacts sur ces dernier-ères :

- **Impact 1** : pour les animateur-rices, les RJ locaux sont des moyens de (re)trouver du sens à son métier, notamment parce qu'il leur donne un espace d'expression sur des sujets de société, leur permet de se sentir se développer professionnellement en tant qu'individu et en tant que groupe, et parce qu'il leur permet de se sentir utile grâce au fait de voir les jeunes évoluer dans leurs compétences.
- **Impact 2** : les RJ locaux favorisent une interconnaissance entre animateur-rices, ce qui leur permet d'identifier d'autres pratiques d'animation de groupe de jeunes et ainsi d'être davantage réflexif-ves sur leur propre posture. Cela se traduit néanmoins plus rarement dans un changement concret de leurs pratiques, sauf pour ceux qui y ont été formé-es.
- **Impact 3 / défis** : les RJ locaux favorisent une montée en compétence modeste des animateur-rices quant à l'animation de débats, notamment de société (discriminations / inégalités, écologie), car les animateur-rices ne sont pas suffisamment formés et/ou n'ont pas les conditions de travail leur permettant de réfléchir à ces questions.

Notre étude invite donc les lecteur-rices de ce rapport à retenir que les RJ locaux favorisent **une montée en compétences des animateur-rices dans l'animation « technique » d'un groupe de jeunes mais qu'il reste un enjeu de les former à une animation plus « politique » de ce groupe.**

7.4. Synthèse graphique des impacts



Source : Facilitation graphique réalisée par Yann Chapus lors du séminaire du 11 décembre 2022.

7.5. Potentiel d'essaimage

Les RJL ont ensuite **un potentiel d'essaimage important qui se nourrit de deux leviers** :

- **Levier 1** : l'originalité, la pertinence et l'efficacité du positionnement des RJL qui propose un modèle d'« engagement citoyen » pour les 11-18 ans. Ce modèle répond à des enjeux de développement de compétences liées au débat dans une société démocratique, de socialisation, de prise de conscience de certains sujets de société, à l'instar des inégalités sociales, et, dans une moindre mesure, de mixité sociale (âge, classe, genre voire race, religion, etc.) voire de passage à l'action contre ces inégalités.
- **Levier 2** : la nature du modèle d'essaimage proposé par la FCSF, qui repose sur une logique de rencontre, de circulation des personnes et d'hybridation des pratiques entre l'échelle locale et nationale, favorise la mobilisation d'acteurs locaux et leur appropriation du dispositif (format, types d'activités).

Afin de soutenir cet essaimage, la question de la formation des animatrices et des animateurs constitue le principal point d'amélioration.

7.6. Préconisations

Cette étude soulève plusieurs points d'amélioration et de pistes de préconisations pour les RJ locaux. En premier lieu, elle invite à **s'appuyer en priorité sur les préconisations des jeunes**, présentées page 78 de ce rapport.

En second lieu, notre évolution propose de renforcer l'analyse et la formation des animatrices et des animateurs sur les **questions de la reproduction des rapports de pouvoir** entre les jeunes (et les animateur-rices) au sein des RJL.

- **Levier 1** : renforcer le rayonnement des formations, qui sont encore insuffisantes ou en décalage avec la dynamique d'organisation des RJ locaux, et les approfondir, notamment sur l'animation de débats et la question des rapports de pouvoir.
- **Levier 2** : favoriser la création d'un référentiel de compétences pour les animateurs et les animatrices afin de donner davantage de points de repère sur certains sujets (organisation de débats, capacité à identifier et à aborder les questions d'inégalités et de discriminations, y compris au sein des RJ locaux, etc.).
- **Levier 3** : l'enjeu de redonner de la place aux corps et à l'action – y compris en lien avec la thématique discutée – au sein des activités.
- **Levier 4** : repenser les alliances en fonction des objectifs des RJ locaux (changement des jeunes ou de la société, etc.), avec une inspiration à aller chercher plutôt du côté de l'éducation populaire dite « politique » (Scop d'éducation populaire), du community organizing (pour interpeller les acteur-rices en position de pouvoir) ou d'autres types acteur-rices (compagnies de théâtre, etc.).

8.

Bibliographie

AGENCE PHARE, *Evaluation du programme La France s'engage*, FEJ. 2017.

BRUBAKER, Roger. « Au-delà de l'identité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 139, 3 (2001), p. 66-85.

ARNOLD Aron et CANDEA Maria, « Comment étudier l'influence des stéréotypes de genre et de race sur la perception de la parole ? », *Langage et société*, 2015, vol. 152, n° 2, p. 75-96.

BACQUE Marie-Hélène et BIEWENER Carole, « L'empowerment, un projet d'émancipation ? » dans *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?*, Paris, La découverte (coll. « Poche/Sciences humaines et sociales »), 2015, p. 139-147.

BOURDIEU Pierre, *Ce que parler veut dire.*, Fayard., Paris, 1982.

DHUME Fabrice, « Du racisme institutionnel à la discrimination systémique ? Reformuler l'approche critique », *Migrations Société*, 2016, vol. 163, n° 1, p. 33-46.

FRASER Nancy, « 5. Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante » dans *Où en est la théorie critique ?*, Paris, La Découverte (coll. « Recherches »), 2003, p. 103-134.

GAMSON William A, *Talking politics*, s.l., Cambridge university press, 1992.

LEBON Francis, « Les animateurs entre précarité, militantisme et gestion politique des quartiers », *Pensée plurielle*, 2013, vol. 32, n° 1, p. 61-71.

LEBON Francis, *Les animateurs socioculturels*, Paris, La Découverte, 2009.

LIGNIER Wilfried et PAGIS Julie, *L'Enfance de l'ordre-Comment les enfants perçoivent le monde social*, s.l., Le Seuil, 2017.

TRAÏNI Christophe, « Registres émotionnels et processus politiques », *Raisons politiques*, 2017, vol. 65, n° 1, p. 15-29.

agence**phare**